

Hadj 2015 : les réservations pour l'hébergement se feront par Internet

P.5

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 16 Décembre 2014 - 23 Safar 1436 - N° 812 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :  
**Important chantier des réformes du Président Bouteflika**

Page 3



LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, M. KHOMRI  
**Les options sociales du Président Bouteflika «irréversibles quelles que soient les circonstances»**

Page 3

## RELOGEMENT À ALGER ÉQUITÉ ET SÉRÉNITÉ

Kamel Cherif

L'opération de relogement qui se poursuit dans la wilaya d'Alger, se déroule dans le calme, la sérénité et surtout l'équité. Il y a quelque temps, chaque opération de relogement et de distribution de logements provoquait des manifestations voire des émeutes. A présent, il semble que l'opération est mieux maîtrisée et est caractérisée par une équité plutôt irréprochable. Il est

vrai qu'il y a toujours des mécontents, mais les autorités de la wilaya d'Alger, en collaboration avec le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, maîtrisent de mieux en mieux l'opération de distribution dans la mesure où des enquêtes exhaustives et minutieuses sont menées avant chaque distribution de logements. En ce sens, les bénéficiaires sont triés de manière à ce qu'il n'y ait pas d'intrus ou des indus-bénéficiaires. C'est tout à l'honneur des services de la wilaya d'Alger et du ministère de l'Urbanisme qui filtrent les listes des

bénéficiaires et ce, pour plus de justice et d'équité. Il faut aussi relever les efforts de l'Etat en matière de relogement et de lutte contre l'habitat précaire. La réalisation de logements a toujours occupé une place de choix dans les programmes quinquennaux, lancés depuis 1999. En plus du logement social qui se taille la part du lion, le gouvernement encourage les autres formes de réalisation de logements le but de permettre à chaque Algérien de bénéficier de sa propre habitation, en ville ou en milieu rural.

Page 7



**Le registre national d'état civil «totalement» automatisé**

Page 3

**CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉQUITÉ ET LA PROMOTION SOCIALES  
Babès : Une lutte efficace contre les iniquités «nécessaire» pour le maintien de la cohésion sociale**

Page 6

SANTÉ

**Grippe**  
Les meilleurs réflexes

Pages 14-15

CULTURE

**5<sup>e</sup> FICA  
Avant-première algérienne de «Ouyoun el haramia»**

Page 16

FOOTBALL

**CAN-2015/ ALGÉRIE  
Foued Kadir, la surprise de Gourcuff, dans la liste des 23**

Page 26

SOCIÉTÉ

**PJ WILAYA D'ALGER  
Deux bandes de malfaiteurs démantelées**

Page 7

## Météo



### Régions Nord : 13° à Alger

Temps nuageux avec averses de pluies orageuses localement assez marquées vers les régions de l'Ouest en cours de journée et soirée.

Les vents seront modérés à parfois assez forts près des côtes.

La mer sera agitée.

### Régions Sud : 20° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur la Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies locales.

Ailleurs, temps partiellement voilé.

Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable vers le Sud-Ouest.

## CE MATIN À L'HÔTEL EL DJAZAÏR

### Séminaire sur l'hôtellerie et l'ingénierie touristique



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria-Yamina Zerhouni, présidera en compagnie de Son excellence M. Bernard Emié, ambassadeur de France en Algérie, ce matin à 8h30, à l'hôtel EL Djazaïr, les travaux du Séminaire international sur l'hôtellerie et l'ingénierie touristique.

## JEUDI À KOUBA

### Rencontre ANR-Front El Moustakbal

Dans le cadre des concertations entre les partis politiques, une rencontre aura lieu entre les cadres de l'Alliance nationale républicaine (ANR) et du Front El Moustakbal, jeudi 18 décembre à partir de 14h au siège du Front sis à Kouba.



## DU 24 AU 30 DÉCEMBRE À LA SAFEX

### Foire de la production algérienne



Sous l'égide du ministère du Commerce, la 2<sup>e</sup> édition de la foire de la production algérienne se déroulera du 24 au 30 décembre au Palais des Expositions, Pins maritimes, Alger.

## ► GALERIE EZZOU'ART

### Exposition de l'artiste Ahmed Djabali

La Galerie Ezzou'Art consacre, pour ce mois de décembre et jusqu'au 13 janvier 2015 une exposition à l'artiste plasticien Ahmed Djabali sous le thème «Mouvement en couleur».

## ► SALLE EL MOUGAR

### 5<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger

La 5<sup>e</sup> édition du Festival international du cinéma d'Alger (FICA), se déroulera jusqu'au 18 décembre à la salle El Mougar.

## ► DU 20 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

### Exposition de l'artiste Ghazi Youcef



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise du 20 décembre au 6 janvier, à la galerie d'Arts Aïcha Hadad (84, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition de l'artiste peintre Ghazi Youcef, intitulée «Vies silencieuses».

## SOLIDARITÉ

### Mme Mounia Meslem Si Amer à Tissemsilt

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Mounia Meslem SI Amer, effectuera, aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt. La ministre s'enquerra des conditions de prise en charge résidentielle des catégories vulnérables au sein des établissements spécialisés, à l'instar du centre pour handicapés moteurs, de l'école de jeunes sourds et du centre pour handicapés mentaux dans la commune de Tissemsilt. Elle rendra visite à l'exposition des activités agricoles et de l'artisanat organisée par l'antenne de wilaya de l'Angem, une réunion de travail avec les autorités locales, les élus et le mouvement associatif, sera également tenue à la salle de réunions de la wilaya.



## «COLLISION ENTRE DEUX HÉLIOTÈRES DE LA SÛRETÉ NATIONALE»

### Le Directeur de la communication à la DGSN Djilali Boudalia dément l'information



Le Directeur de la communication et des relations publiques à la Direction générale de la Sûreté nationale, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, a démenti hier matin, l'information rapportée par l'un des quotidiens nationaux, selon laquelle deux hélicoptères de la DGSN se seraient percutés en plein vol au cours d'un exercice.

## CE MATIN À L'AURASSI

### Conférence de Sid Ahmed Ferroukhi

A l'occasion de l'organisation à Alger du 5e Congrès arabe sur les ressources halieutiques et la sécurité alimentaire, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, animera une conférence de presse ce matin à partir de 8h à l'hôtel El Aurassi.



## FORUM D'EL DJOUMHOURIA

### Célébration ce matin de l'anniversaire de la création de la radio secrète

A l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la création de la radio secrète, le Forum du quotidien El Djoumhuria en collaboration avec l'association Mechââl Echahid, organise ce matin à 9h30 une conférence historique pour marquer l'événement.

## CINÉMATHÈQUE D'ALGER

### Journées du film irakien en Algérie

Sous l'égide de Mme Nadia Labidi, ministre de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel AARC, l'ambassade d'Irak en Algérie organise jusqu'au 17 décembre à la cinémathèque d'Alger, les journées du film irakien en Algérie.



## ► JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE À LA SAFEX

### Salon de la PME

Sous le parrainage du ministre de l'Industrie et des Mines, la Société Manaho international organise le Salon «Carrefour de la PME, du partenariat et des technologies» à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 19 décembre au niveau du Palais des expositions – Alger.



## ► DU 25 AU 28 DÉCEMBRE À AKBOU

### 8<sup>e</sup> rencontre poétique amazighe de la Soummam

L'association Etoile Culturelle d'Akbou s'apprête à organiser du 25 au 28 décembre, la 8<sup>e</sup> rencontre poétique amazighe de la Soummam. Après avoir honoré, SI Muhend U M'Hend, Mohand Said Amlikech, Na Rahma Ouaissa, Maraoui Rabah dit Saïd, Jean Mouhoub Amrouche, Nour ould Amara et Khaled Yacine, cette 8<sup>e</sup> édition sera dédiée à un couple qui a brillé sur scène et qui a émerveillé le public avec ses montages poétiques à savoir Tizir D Lahlu. Ces deux animateurs de la Radio Chaîne II sont à l'origine de plusieurs montages poétiques. Une soixantaine de poètes de plusieurs wilayas auront l'occasion de présenter au public toujours fidèle leurs dernières œuvres.

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

**Un important chantier des réformes du Président Bouteflika**

Après la démocratie représentative, place aujourd'hui à la démocratie participative; c'est en tout le grand défi que s'est lancé le gouvernement de M. Sellal, sous l'impulsion du président Bouteflika qui veutachever au plus vite ce chantier politique: instaurer sur des bases pérennes la démocratie en Algérie.

**Boualem Branki**

Le ministère de l'Intérieur a qui a été échue cette mission, est en train de mettre ces dernières semaines les bouées doubles pour appliquer ce principe de développement social et d'émancipation sociétale, la démocratie par la participation des citoyens à la vie de leur cité.

Un défi de grande ampleur pour l'Algérie qui veut aller vite et loin dans le domaine des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de la gestion des affaires de la cité.

C'est ainsi que le groupe de travail chargé de la concrétisation de cette philosophie de la démocratie participative va présenter son rapport final au gouvernement dans les prochaines jours.

Selon le directeur des ressources humaines et de la formation au ministère de l'Intérieur, le groupe de travail va présenter dans les prochains jours son rapport au gouvernement, relevant en fait que la démocratie participative vise à "permettre au citoyen de contribuer à la gestion des affaires de sa

commune", avant de souligner que "ce concept est le prolongement de la démocratie représentative".

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Tayeb Belaïd avait procédé début novembre dernier à l'installation d'un groupe de travail chargé de la concrétisation de la démocratie participative et composé de représentants de tous les secteurs ministériels et de certaines institutions en vue d'examiner les mécanismes "à même de concrétiser ce concept" permettant l'exercice des droits consacrés par la constitution et la participation des citoyens à la gestion de leurs affaires au niveau local".

Cette stratégie dans la gestion des affaires de la cité est à même de donner une dimension particulière aux réformes politiques initiées par le Président Bouteflika sur le front de la modernisation de la vie publique et la bonne gestion des affaires de la cité, c'est-à-dire la mise en place d'une gouvernance apte à donner un sens concret à la vie communautaire, les droits de l'homme en Algérie. Et, bien évidemment, cette démocratie participative passe par l'amé-

lioration des relations entre l'administration, les collectivités locales, les élus et les citoyens.

Les sociétés développées sont passées par cette étape importante de la vie de la cité pour bâtir des relations pérennes entre administration et administrés.

Et, plus largement, il faut également souligner que dès son intronisation à la tête du gouvernement, Abdellmalek Sellal avait placé au fronton de ses priorités la réhabilitation du service public, comme premier palier de la construction d'une vraie démocratie participative en Algérie.

Cette démocratie participative ne peut se faire par ailleurs sans un dialogue plus large avec le citoyen et une transparence dans l'action administrative des collectivités locales, un des maillons incontournables, selon le ministère de l'Intérieur, dans la construction en Algérie d'une vraie démocratie participative, et donc une société moderne, tournée vers l'avenir.

Et, surtout, l'achèvement du vaste chantier de réformes initiées par le Président Bouteflika.

**M. TALBI L'A AFFIRMÉ****Le registre national d'état civil "totalement" automatisé**

Le registre national d'état civil est "totalement" automatisé, a annoncé hier à Alger, le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Talbi.

"Le registre national d'état civil est totalement automatisé" après la finalisation du projet lancé par le ministère de l'Intérieur dans le cadre de la modernisation de l'administration, a affirmé M. Talbi lors d'une conférence de presse.

Il a expliqué que l'automatisation du registre national va permettre aux citoyens algériens de retirer les documents d'état civil à partir de n'importe quelle commune du territoire national (au nombre de 1541) et de leurs 3.500 annexes qui sont déjà reliées ou en voie de l'être par fibre optique.

M. Talbi a rappelé que cette l'automatisation du registre national d'état civil entrera dans le cadre d'"une vaste" opération de réhabilitation du service public dans le pays, entamée il y a une année par le ministère. "Cette réhabilitation

a été réalisée sur la base d'un diagnostic précis et détaillé de tout ce qui ne marche pas au niveau des administrations notamment territoriales", a-t-il ajouté.

Il s'agissait notamment de revoir les textes législatifs et réglementaires relatifs aux prestations de délivrance des différents documents d'identité, de voyage, de circulation des personnes et d'établissement des étrangers, a-t-il dit.

Le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur a cité dans ce sens le délai de validité du passeport biométrique qui a été porté à 10 ans au lieu de 5.

Le même responsable a annoncé, par ailleurs, qu'avant la fin de l'année, tous les documents d'état civil seront délivrés par les communes avec un code barre qui facilitera les démarches du citoyen, expliquant que "les documents d'état civil ne seront plus imprimés au niveau des imprimeries traditionnelles".

**ADMINISTRATION****La rectification des erreurs du registre électronique de l'état civil au centre d'une rencontre à Alger**

L'opération de rectification des erreurs enregistrées dans le registre électronique de l'état civil et les mesures prises à cet effet, ont été au centre d'une rencontre qui a regroupé hier à Alger, les directeurs généraux du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales et de l'organisation et des affaires publiques des 48 wilayas.

Dans son intervention, le directeur général de la modernisation de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur, Abderrazak Henni, a indiqué que la rectification des erreurs «se fait de manière progressive», soulignant

l'existence de «trois types d'erreurs liées à la saisie, à la marge et au registre». Il a précisé que la rectification des deux premières intervenait au niveau de la commune mais celles du registre «passent par la justice après une demande formulée par le citoyen au niveau de la commune». «En vue de faciliter cette opération, une coordination entre la commune et le tribunal est jugée nécessaire», a-t-il poursuivi. Concernant les erreurs de la marge, M. Henni a relevé qu'elles étaient dues à l'«absence d'actes de mariage ou de décès dans les extraits de naissance», rappelant que «3

millions de décès ne sont pas portés sur la marge au niveau des 1541 communes du pays». La finalisation de l'opération de rectification, tous types confondus, est prévue avant le 31 décembre 2014», a-t-il encore affirmé. D'autre part, le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, Mohamed Talbi, a indiqué que cette réunion tendait à «faire éviter» les disparités entre les communes lors du retrait des documents et à cristalliser une «approche unifiée» quant au nombre de documents demandés au citoyen par chaque commune.

**M. KHOMRI****Les options sociales du Président Bouteflika «irréversibles quelles que soient les circonstances»**

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a affirmé hier à Alger, que les options sociales décidées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, étaient une «stratégie irréversible quelles que soient les circonstances».

L'Algérie «a une expérience en matière d'équité sociale et les options du président de la République dans ce domaine sont une stratégie irréversible quelles que soient les circonstances», a indiqué M. Khomri à la presse en marge d'une conférence internationale sur les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité.

Il a précisé que l'objectif du gouvernement consiste à «construire un Etat moderne où régnera l'équité sociale», soulignant que l'économie de marché «ne signifie pas l'abandon par l'Etat de l'octroi de l'aide sociale mais, bien au contraire, la possibilité de financement des politiques sociales à travers les recettes de l'économie de marché».

**PASSEPORT****La capacité de production augmentée à 20.000 unités/jour**

La capacité de production des passeports biométriques a atteint les 20.000 unités par jour après la mise en service, il y a une semaine, d'une nouvelle machine de personnalisation, a annoncé hier à Alger un responsable au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

«Pour faire face au rush prévu, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour le renouvellement du passeport classique, qui ne sera plus valable après le 25 novembre 2015, nous avons acquis un nouvel équipement qui permet un tirage de 20.000 passeports/jour au lieu de 10.000», a indiqué Abdelrezak Henni, directeur général de la modernisation au ministère lors d'un point de presse.

Le ministère a également lancé «un appel d'offres pour doter l'ensemble des daïras du pays de stations d'enrôlement supplémentaires ce qui permettra d'atténuer la tension sur la demande croissante de passeports biométriques» a fait savoir M. Henni.

Le même responsable a indiqué qu'un «rush» a été constaté ces derniers temps sur certaines daïras «où les préposés aux guichets étaient relativement débordés par la demande du passeport biométrique», due notamment, selon lui, par la disposition contenue dans le projet de loi de finances 2015 concernant l'augmentation du timbre fiscal de 2.000 à 6.000 DA pour le passeport biométrique.

Il a indiqué, par ailleurs, que dans le souci d'un meilleur accueil des citoyens, son ministère travaille sur la possibilité pour les enfants âgés de moins de 12 ans de joindre, seulement, une photo biométrique au dossier de demande d'un passeport biométrique au lieu de se déplacer pour la prise de photo.



## LAGHOUAT 31 centraux dotées du système «MSAN» réalisés en 2014

Au moins 31 centraux téléphoniques dotés du système de télécommunications multiservices «MSAN» (téléphonie-internet-télévision) ont été réalisés dans la wilaya de Laghouat en 2014, a-t-on appris lundi auprès de la direction opérationnelle locale des télécoms (DOT).

Ces nouvelles installations, en exploitation, sont réparties entre le chef-lieu de wilaya (25), la commune d'Aflou (4) et celle de Hassi-R'mel (2), a-t-on précisé.

La généralisation de ce support technologique s'inscrit au titre d'un programme de l'entreprise Algérie Télécom (AT) visant la modernisation des prestations téléphoniques en mode fixe et d'assurer un meilleur accès à l'internet à haut débit.

Dans le même cadre, une enveloppe de 70 millions DA a été réservée à la réalisation de nouveaux raccordements en fibre optique pour l'ensemble des établissements publics à travers la wilaya, signalent-on.

En parallèle, les prestations de la téléphonie 4G en mode fixe, offertes dans une première phase aux institutions (publics et privés), ont été lancées dernièrement au profit des particuliers.

## Décès du moudjahid Mokhtar Belassel

Le moudjahid Mokhtar Belassel dit Mahi, est décédé lundi à l'âge de 76 ans, dans un hôpital en France, des suites d'un malaise, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidines.

La dépouille du défunt sera rapatriée à Alger pour être inhumée mercredi.

Né le 18 avril 1938 à Sidi Bel-Abbès, le défunt adhère en 1955 au Front de libération nationale (FLN) avant de rejoindre en 1957 les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) où il est promu à plusieurs grades militaires.

Après l'Indépendance, le défunt poursuit ses activités au sein de l'Armée nationale populaire (ANP) jusqu'en 1963. Il occupa par la suite un poste au sein de la Sécurité nationale en 1970.

En 1981, il s'investit dans l'activité parlementaire en devenant député à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni a présenté ses «sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt, priant le Tout Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis et d'assister les siens en cette douloureuse épreuve».

# 4 860 autorisations de rassemblement délivrées aux associations et 1 385 aux partis en 2014

Pas moins de 4 860 rassemblements publics d'associations et 1 385 rassemblements de partis politiques ont été autorisés en 2014 par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales et les wilayas, a indiqué lundi à Alger le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, Mohamed Talbi.



«Les autorisations délivrées aux formations politiques concernent l'organisation de rassemblements pour la création de nouveaux partis, au niveau interne, au titre des activités politiques ou à l'occasion de la commémoration d'un événement national», a souligné M. Talbi lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec le Directeur général de la modernisation de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur, Abderrezak Henni, en marge d'une rencontre sur la rectification des erreurs en

registrées dans le registre électronique de l'état civil. Au niveau de la wilaya d'Alger, 331 autorisations de rassemblement public ont été délivrées aux associations, contre 192 pour les partis politiques et 33 pour les associations syndicales, a précisé le même responsable.

L'année 2014 a été marquée par «une activité politique intense», a indiqué M. Talbi, rappelant que toutes les demandes introduites par les associations pour la tenue de réunions ou de rencontres dans le cadre de leurs activités «ont été

satisfaites, à l'exception de celles ne relevant pas des prérogatives de ces associations ou contraires aux objectifs tracés dans leurs statuts». «Toutes les demandes ont été satisfaites, à l'exception de celles contraires aux lois de la République», a-t-il encore précisé.

A une question sur l'accréditation de nouveaux partis, M. Talbi a relevé «plus de 30 demandes de création de nouveaux partis», soulignant que «le plus grand nombre d'accréditations de formations politiques remonte à 2012».

## LA CLASSE POLITIQUE UNANIME À LE RÉAFFIRMER «La souveraineté du pays, une ligne rouge à ne pas franchir»

Walid. B

Plusieurs partis politiques ont mis à profit leur sortie sur le terrain ces derniers jours pour dénoncer le complot qui se trame contre l'Algérie, sa stabilité et sa souveraineté, considérant qu'il s'agit là d'une ligne rouge à ne pas franchir.

Il s'agit, pour ces formations politiques, de renforcer le front interne, seule et unique alternative pour faire face à toutes les manœuvres et les conspirations qui se trament contre le pays, qu'elles soient internes ou externes.

C'est dans ce sens que le secrétaire général du FLN, Amar Saâdani, a appelé toute la classe politique à se rencontrer et à s'unir afin d'oeuvrer à la préservation de la stabilité et de la souveraineté nationales.

Intervenant lors d'une rencontre régionale des militants et cadres de son parti, M. Saâdani a appelé toute la classe politique et les cadres du pays à un débat national pour protéger l'Algérie contre un complot ourdi par des pays étrangers, visant à la soumettre économiquement par la baisse du prix du pétrole, après avoir échoué à faire militairement avec les soulèvements dit du «Printemps arabe», qui, a-t-il dit «n'ont ramené que la guerre et la désolation».

Selon le SG du FLN, ce complot, qui vise à soumettre certains pays, est le même que celui mené en 1988 et qui avait abouti à la disparition de l'ex-Union soviétique (Urss) et au terrorisme en Algérie. Aujourd'hui, dira-t-il, c'est une guerre économique qui est menée contre notre pays à travers

la baisse anormale des prix du pétrole. De son côté, le président de TAJ, Amar Ghoul, a appelé les Algériens à préserver la réconciliation nationale qui représente un acquis à consolider.

Intervenant devant des militants et des sympathisants de sa formation politique, M. Ghoul a salué l'initiative historique du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui, a-t-il soutenu, permet aux Algériens de vivre aujourd'hui dans la paix et la stabilité.

Dénonçant les plans «diaboliques et machiavéliques» visant à déstabiliser le pays, le président de TAJ a estimé que la réconciliation qui a permis de réunir les Algériens entre eux, était un cinglant démenti aux détracteurs qui veulent mettre à genoux la patrie.

La réconciliation était la solution idoine, car elle a réinstauré paix et stabilité, a-t-il martelé, soulignant que la «boussole de l'Algérie indique la bonne direction à suivre», avant de rappeler les principes de l'Algérie en matière de non-ingérence dans les affaires d'autres nations.

L'Algérie «est un pays souverain, libre et indépendant qui n'a de leçon à recevoir de personne», a-t-il souligné.

Pour sa part, le secrétaire général du RND, Abdellah Bensalah, a indiqué que sa formation place l'intérêt supérieur du pays «au-dessus de toute considération», soulignant que la situation actuelle requiert le respect des règles de l'action politique responsable qui s'écarte de toute forme d'escalade ou d'appel à l'aventurisme.

D'autre part, M. Bensalah a rappelé le rejet par le RND du non-respect de la légalité, appelant à ne pas porter atteinte aux symboles de l'Etat et à faire les tentatives visant à jeter le discrédit sur les institutions constitutionnelles.

Le parti s'indigne, en outre, devant toutes les tentatives visant une escalade ou celles appelant à investir la rue, appelant les citoyens à la vigilance et à la pondération.

Il a exhorté ses militants à resserrer leurs rangs et à défendre les acquis réalisés par le peuple et à s'armer de vigilance afin de barrer la route devant toutes les tentatives d'atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays.

Le même discours a été développé par la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisia Hanoune, qui n'a pas manqué de fustiger ceux qui ne font aucune différence entre l'importation et l'investissement, les invitant à ouvrir les entreprises fermées et autres sociétés en difficulté au niveau national au lieu de sauver d'autres ailleurs.

Dressant un tableau de la situation politique et sociale dans le pays, la responsable du PT a appelé à une «révision radicale» de la politique de l'emploi et de la santé pour mettre fin aux disparités sociales et préserver la stabilité du pays, faisant valoir que ces disparités sont sources de mouvements sociaux.

Elle a estimé que tout le monde a le droit d'activer et d'exprimer son opinion en toute liberté, mais il ne doit, en aucun cas, dépasser les limites menaçant la sécurité et la stabilité du pays.

## GHOUL CONFIRME : AVION D'AIR ALGÉRIE BLOQUÉ À BRUXELLES "Le dossier est bien pris en charge"

Le ministre des Transports Amar Ghoul a affirmé hier à Alger que le dossier de l'avion d'Air Algérie bloqué à Bruxelles, "est bien pris en charge", et s'attend à ce qu'il soit "clos prochainement".



«Le dossier de l'avion d'Air Algérie bloqué à Bruxelles est bien pris en charge, et il est sincèrement suivi comme il sera clos prochainement en faveur de la compagnie nationale», a dit le ministre lors d'un point de presse en marge d'une visite au chantier d'extension du métro de la capitale.

«En ce qui concerne le dossier d'Air Algérie, nous disons tout simplement que ce qui s'est passé à Bruxelles est unacceptable, inadmissible et intolérable à tous les niveaux. Après ce qui s'est passé à Bruxelles, le gouvernement algérien et la direction générale d'Air Algérie ont eu des réactions vivement entendues», a ajouté le ministre.

«Ce sont des réactions sereines et responsables et fortes», a-t-il poursuivi avant d'ajouter que «le dossier est bien pris en charge, et il est bien maîtrisé et nous défendons convenablement, et par toutes les voies et tous les moyens, les intérêts de l'Algérie».

M. Ghoul a souligné que «dans ce

contexte, le gouvernement algérien, via les voies diplomatiques, et en toute souveraineté, dit haut et fort que nous n'acceptons pas et nous n'accepterons jamais de tels faits».

Selon le ministre, «la compagnie Air Algérie a engagé toutes les mesures et procédures légales au niveau national et international pour prendre en charge convenablement ce dossier et l'essentiel est que le gouvernement algérien et le ministère des Transports ainsi que la direction

générale d'Air Algérie suivent de très près ce dossier, qui sera clos prochainement dans l'intérêt de la compagnie nationale».

Le ministre a expliqué que «cette affaire est ancienne et remonte à l'année 2008. C'est un litige entre Air Algérie et une autre compagnie, qui

n'a pas pris en charge convenablement ses engagements, suite à quoi le contrat a été résilié pour aboutir à une procédure judiciaire», a dit le ministre. «La justice algérienne a donné raison à Air Algérie et c'est pour cette raison que ce qui s'est passé à Bruxelles est le contraire de ce qui était attendu d'autant plus que c'est Air Algérie qui est lésée» dans cette affaire.

Selon le ministre, cette action qui s'est déroulée à Bruxelles «n'est pas le fait du hasard et vient contourner la décision de justice qui devait être prononcée définitivement dans les prochains jours».

Air Algérie a indiqué samedi dans un communiqué, qu'un de ses appareils assurant la liaison Bruxelles-Alger avait été retenu vendredi à l'aéroport de Bruxelles à la suite d'un litige avec la société néerlandaise K'air BV, malgré la procédure légal engagée par la compagnie algérienne.

Le litige opposant la compagnie nationale à la société néerlandaise K'air BV porte sur un contrat de vente d'appareils réformés, signé le 6 juillet 2008 par les deux parties.

Dimanche, les ambassadeurs de Belgique et des Pays Bas à Alger, respectivement M. Frédéric Meurice et Mme Willemijn van Haafzen, ont été convoqués au ministère des Affaires étrangères.

## L'extension du métro d'Alger vers El Harrach opérationnelle en juillet 2015

L'exploitation commerciale de l'extension du métro d'Alger de Hāï El Badr à El Harrach sera réceptionnée au mois de juillet 2015, a annoncé hier à Alger le ministre des Transports Amar Ghoul, lors d'une visite d'inspection du chantier.

«Les usagers pourront emprunter le métro de la station d'El Harrach à Tafourah en 20 minutes dès juillet 2015», a indiqué le ministre, qui a reçu des explications sur cette extension, qui raccordera également l'aérogare d'Alger puis d'autres destinations vers Larbaâ, dans la wilaya de Blida.

La station d'El Harrach est multimodale et «va constituer un grand acquis pour les usagers et les visiteurs de la capitale, et il y aura d'autres projets pour que cette ligne soit dotée de parkings afin de décongestionner la cir-

culation automobile», a souligné M. Ghoul.

Le tronçon Hāï El Badr-El Harrach, d'une longueur de 4 km, est doté de 4 stations (Bachdjerrah 1, Bachdjerrah 2, El Harrach gare et El Harrach centre) équipées notamment d'ascenseurs pour les personnes à capacité physique réduite, qui font défaut dans la première ligne (La Grande poste-Hāï El Badr) ouvert à l'exploitation commerciale le 1<sup>er</sup> novembre 2011.

Pour marquer le début des essais techniques de cette extension, le ministre a emprunté une rame de métro de Hāï El Badr à El Harrach, en passant par les deux stations de Bachdjerrah 1 et 2.

Le ministre des Transports a annoncé que l'utilisation des téléphones portables sur le réseau du métro d'Alger sera effective dès le mois de mai

prochain.

Après la future station d'El Harrach, le ministre a également visité le chantier du projet d'extension du métropolitain d'Alger vers Aïn Naadja 2, ainsi que l'institut de formation ferroviaire aux métiers du métro et du tramway, situé à proximité de la station de Hāï El Badr, dans la commune de Bachdjerrah.

Les travaux de la station de Aïn Naadja ont atteint par ailleurs un taux de réalisation de 98%, le chantier devant être achevé en avril 2015.

Enfin, le ministre a assisté à la présentation d'un projet de métro aérien entre Hāï El Badr et Chevallay, «une idée qui fait son petit bonhomme de chemin», selon des cadres du ministère des transports.

## Installation du comité intersectoriel d'aménagement et de développement des zones frontalières

Un comité intersectoriel de suivi, chargé de l'approbation des études d'aménagement et de développement des zones frontalières, a été installé, hier à Alger, par la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dalia Boudjemaâ.

Ces études s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire, à travers le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT-2030).

Selon Mme Boudjemaâ, 12 wilayas représentant les zones frontalières sont concernées par ces études, relevant le «grand intérêt qu'accorde le gouvernement à ces zones, du fait de leur situation géographique et de leurs potentialités de développement économique».

La ministre a qualifié le développement et l'aménagement des zones de «défi» à relever, dans le but de les «désenclaver et de sédentariser les populations autochtones», soulignant la «nécessité» de leur permettre de bénéficier des services et équipements de l'Etat.

L'objectif fixé à travers ces études, consiste à «résorber ou prévenir les phénomènes d'exclusion en adaptant les instruments de la politique d'équité territoriale aux besoins et aux capacités de ces territoires», a expliqué Mme Boudjemaâ, ajoutant que l'habitat et les équipements de base, l'ac-



cès aux services et les équipements, ainsi que le développement et la diversification de bases productives propres, «constituent les champs d'intervention privilégiés». Pour la ministre, «l'enjeu est de créer l'attractivité de ces espaces dans le but de permettre à leurs populations d'y vivre».

En ce sens, ces études constituent pour les zones frontalières une «opportunité à la correction des déséquilibres territoriaux qui les caractérisent» et visent également à «réduire, voire écarter les tendances négatives décelées». Il s'agit, en outre, de «trouver des solutions de rééquilibrage, aussi bien dans un cadre national que par d'éventuelles politiques coordonnées d'aménagement avec les pays frontaliers dans l'espace maghrébin et avec les pays du sud de l'Afrique subsaharienne», a précisé Mme Boudjemaâ. «Le renforcement et le développement économique, social et culturel des zones frontalières, zones potentiellement sensibles, doit avoir comme objectif principal de structurer leurs capacités de développement endogène et de surmonter leurs handicaps structurels engendrés par leur situation, parfois périphérique, sur le territoire national et par les effets induits de leur position géographique afin de renforcer la cohésion du territoire national», a-t-elle expliqué.

## HADJ 2015

### Les réservations pour l'hébergement se feront par Internet

Les réservations pour l'hébergement des hadjis durant la prochaine saison du hadj se feront désormais par Internet, a annoncé hier à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa.

La prochaine saison du hadj sera totalement «différente de la précédente en termes d'organisation», a précisé le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre nationale des marchands autour de «la violence au sein de la famille».

Pour ce faire, M. Aïssa a fait savoir que «les réservations pour l'hébergement des hadjis se feront par Internet, ce qui permettra au hadji de connaitre son lieu de résidence et même l'étage où se situe sa chambre».

Selon le ministre, ce procédé de réservation devrait garantir une saison du hadj «propre». Il a souligné que les démarches relatives à la prochaine saison du hadj seront annoncées lors d'une conférence de presse après la désignation du nouveau directeur général de l'Office national du hadj et de la omra (ONHO).

Pour ce qui est de la présentation du rapport final de la saison du hadj 2014, le ministre a affirmé qu'elle sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil interministériel prévu dans quelques semaines.

Il a imputé le retard accusé dans la publication du rapport à la vacance du poste de directeur général de l'ONHO.

L'opération d'évaluation de la saison du hadj 2014 se fera après la désignation du nouveau DG de l'ONHO, a précisé le ministre selon lequel le rapport traité dernièrement par les médias était un «rapport préliminaire».

Pour M. Aïssa, le limogeage du DG de l'ONHO, Cheikh Barbera - rapporté récemment par certains médias - est intervenu sur instruction du président de la République.

S'agissant des logements de fonction des imams, M. Aïssa a indiqué que son département ministériel «se chargera d'en construire pour les imams dans le cadre du prochain plan quinquennal».

Ces logements sont des «Wakfs» relevant des mosquées et donc obéissent à une alternance des imams selon leur déplacements entre les mosquées, a-t-il tenu à préciser. Concernant les indemnités relatives à cette catégorie, le ministre a reconnu qu'il s'agissait d'une «préoccupation légitime» et que le ministère veillerait à «valoriser l'effort de l'imam» en coordination avec le Gouvernement dans le cadre du système d'indemnisation au moment opportun».

## Le ministre des Affaires religieuses appelle à la conjugaison des efforts pour contrer la campagne visant l'islam

Le ministre des Afaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a appelé hier à la conjugaison des efforts pour faire face à la «campagne virulente» visant à ternir la véritable image de l'islam. L'islam «n'émane pas de la société occidentale. Voila pourquoi, certains veulent le combattre, en ternissant son image», a indiqué le ministre à l'ouverture du séminaire national des mouschidat, intitulé «la violence familiale : comment la traiter et la prévenir».

Des stéréotypes qui ne reflètent pas la véritable image de l'islam sont promus par l'Occident, en vue de démontrer que les sociétés musulmanes sont sous-développées, violentes et sauvages», a-t-il estimé.

Parmi ces stéréotypes, le ministre a cité «le déces du joueur camerounais au stade de Tizi-Ouzou, transformé en un crime commis par des musulmans à l'encontre d'un joueur chrétien».

Après avoir appelé à la conjugaison des efforts, M. Aïssa a mis l'accent sur le rôle important de l'imam et de la mouschida dans ce domaine, à travers la présentation de cours religieux (douros) qui prônent les valeurs de la tolérance, consacrées par l'islam. Il a en outre insisté sur la nécessité de lutter contre la violence, en «se conformant aux préceptes de l'islam et en unissant les rangs des musulmans». Le ministre a annoncé la participation des mouschidat et des imams à la campagne nationale de lutte contre la violence, soulignant qu'une caravane nationale sillonnera les écoles, les mosquées et les cités universitaires dans le but de permettre à la famille algérienne «de retrouver sa dimension nationale et musulmane intrinsèque».

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et Condition de la femme, Mounia Meslem a affirmé que la violence «est un phénomène qui est étranger à notre société et imposé par la mondialisation», appelant la société à œuvrer pour l'instauration de la paix et de la sécurité dans notre société.

La campagne médiatique lancée le mois dernier sera conforme à l'avenir, a-t-elle annoncé, appelant la famille à jouer son rôle de sensibilisation en matière de prévention contre la violence.

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉQUITÉ ET LA PROMOTION SOCIALES

Les travaux de la Conférence internationale sur les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité ont débuté hier au Palais des nations (Alger), avec la participation d'un panel de partenaires et d'experts nationaux et internationaux. Au cours de cette conférence de deux jours, organisée conjointement par le Conseil national économique et social (CNES) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), les participants traiteront de questions relatives à la problématique de l'équité sociale à travers des exemples et des échanges d'expériences au niveau de certains pays.

Plusieurs objectifs ont été fixés pour cette conférence, selon ses organisateurs. Il s'agit d'impulser les décideurs et les concepteurs de politiques publiques à institutionaliser des mécanismes nationaux d'analyse et de mesure de l'équité, afin de les soutenir dans leurs efforts de développement de politiques publiques au profit des enfants et des jeunes vulnérables».

Elle vise aussi à «permettre aux pays de la région MENA (Moyen-orient et Afrique du nord) et d'autres



régions du monde de partager et de prendre connaissance des différents modèles de mécanismes nationaux intégrés de mesure, de suivi et d'analyse de l'équité».

Selon le CNES, l'Algérie «mettra à profit les expé-

riences qui seront déclinées durant cette conférence pour consolider davantage son développement social inclusif et équitable, engagé depuis son indépendance, à travers l'investissement d'importants moyens, humains et matériels».

### BABÈS

## Une lutte efficace contre les iniquités «nécessaire» pour le maintien de la cohésion sociale

Le président du Conseil national économique et social(CNES), Mohamed-Seghir Babès, a mis l'accent hier à Alger sur l'importance de lutter «efficacement» contre les iniquités «pour assurer le maintien de la cohésion sociale».

Intervenant à l'ouverture d'une conférence internationale sur les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité, il a souligné l'importance de la question de l'équité et de diffusion de politiques sociales «en veillant à réduire les iniquités interterritoriales» dans le pays.

Il s'agit de «maintenir les équilibres de base en mettant en place des dispositifs qui permettent de consolider ces équilibres», a-t-il expliqué.

Le président du CNES a appelé, à ce propos, à «adopter les modèles les plus appropriés capables d'assurer la durabilité dans le maintien de l'équité comme axe central du progrès économique et social», en insistant, également, sur l'impératif de se donner les moyens d'assurer un suivi et une évaluation comme outillage». M.

Babès a relevé, dans le même contexte, l'importance et le rôle de la jeunesse dans le développement social et économique du pays, d'où «la nécessité de répondre à ses attentes, car il s'agit aussi de l'avvenir du pays».

Il a ajouté que «si cette catégorie est touchée par le problème de l'iniquité, cela se répercute négativement sur la cohésion sociale». «L'équité entre les hommes et les femmes et l'équité sociale dans le sens le plus large ne sont pas en reste», a-t-il affirmé, en évoquant leur importance dans le développement et la croissance socio-économique.

M. Babes a appelé, par la même occasion, à faire de cette conférence un «point référentiel qui sera au service des besoins et des attentes de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et aussi de l'Afrique en tant que continent».

De son côté, le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en Algérie, Thomas Davin, a estimé que le traitement des problèmes liés à l'inégalité «doit être axé en premier lieu sur l'enfance». Il a appelé, à cet effet, à «mettre cette catégorie vulnérable

au centre des préoccupations», par le biais, notamment, d'un travail de recherche approfondi pour identifier et éliminer les facteurs d'inégalité.

Les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité sont au centre d'une conférence internationale de deux jours à Alger.

Organisée conjointement par le CNES et l'Unicef, cette conférence voit la participation d'un panel de partenaires et d'experts d'une vingtaine de pays issus de la région MENA, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe.

Les participants doivent y traiter de questions relatives à la problématique de l'équité sociale à travers des exemples et des échanges d'expériences au niveau de certains pays, notamment latino-américains, qui «offrent des exemples de bonne pratique sur les questions inhérentes au développement inclusif, reconnus par les instances internationales spécialisées», selon les organisateurs.

## Vers la création d'un Observatoire national de suivi et de mesure de l'équité sociale

Le président du Conseil économique social (CNES), Mohamed-Seghir Babes, a fait part hier à Alger d'un projet de création d'un observatoire national de suivi et de mesure de l'équité sociale en Algérie.

Lors d'un point de presse tenu en marge de la conférence internationale sur les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale, M. Babes a précisé que la mission de cet observatoire «porte particulièrement sur l'évaluation et le suivi des politiques publiques relatives à l'équité sociale en Algérie».

Ce projet sera débattu, à l'occasion de cette rencontre, avec les différents partenaires et experts, notamment mexicains, «connus pour leur expérience en la matière», a-t-il ajouté.

Il sera proposé à ce propos, des modalités «opérationnelles» pour encourager les pays de la région MENA à s'intéresser de «plus près» à l'institutionnalisation de la mesure de l'équité dans les politiques publiques, a souligné M. Babes. Les mécanismes insti-

tutionnels de suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité sont au centre d'une conférence internationale de deux jours à Alger.

Organisée conjointement par le CNES et l'UNICEF, cette conférence voit la participation d'un panel de partenaires et d'experts d'une vingtaine de pays issus de la région MENA, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe.

Les participants traiteront de questions relatives à la problématique de l'équité sociale à travers des exemples et des échanges d'expériences au niveau de certains pays, notamment latino-américains, qui «offrent des exemples de bonne pratique sur les questions inhérentes au développement inclusif, reconnus par les instances internationales spécialisées», selon les organisateurs.

APS

### ALGÉRIE - MONDE ARABE

## 5<sup>e</sup> Congrès arabe sur les ressources halieutiques et la sécurité alimentaire

Les travaux du 5<sup>e</sup> Congrès arabe sur l'investissement et l'exploitation des ressources halieutiques et la sécurité alimentaire, ont débuté hier à Alger avec la participation de plusieurs ministres arabes et de représentants d'organisations arabes et régionales. Organisé par le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques en collaboration avec l'Union arabe des producteurs halieutiques, le congrès examinera notamment les voies et moyens de promouvoir l'investissement dans le domaine de la pêche, le renforcement du commerce interarabe dans le domaine et le développement de politiques arabes en matière d'exploitation des ressources halieutiques.

Les expériences des pays arabes en matière d'exploitation et de valorisation des ressources halieutiques seront présentées à cette occasion, notamment l'expérience algérienne pour le développement durable de ce secteur et son rôle dans l'économie nationale. Cette rencontre de deux jours porte également sur la relance de la coopération interarabe dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. Il sera également question de l'examen des moyens de faciliter les échanges commerciaux entre les pays arabes dans le domaine de la pêche et d'unifier les positions arabes vis-à-vis des questions ayant trait à la sécurité alimentaire aux plans régional et international. Une démarche qui s'inscrit, selon les organisateurs, dans le cadre des décisions des sommets arabes pour le développement économique et social dont le sommet de Ryad (Arabie saoudite), tenu en janvier 2013.

Les objectifs de ce congrès rejoignent les principes de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le plan du secteur de la Pêche et des ressources halieutiques pour 2020 en faveur du développement durable des ressources et des écosystèmes.

## RELOGEMENT À ALGER

# Equité et sérénité

L'opération de relogement qui se poursuit dans la wilaya d'Alger, se déroule dans le calme, la sérénité et surtout l'équité. Il y a quelque temps, chaque opération de relogement et de distribution de logements provoquait des manifestations voire des émeutes.

**Kamel Cherif**

À présent, il semble que l'opération soit mieux maîtrisée et est caractérisée par une équité plutôt irréprochable. Il est vrai qu'il ya toujours des mécontents, mais les autorités de la wilaya d'Alger, en collaboration avec le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, maîtrisent de mieux en mieux l'opération de distribution dans la mesure où des enquêtes exhaustives et minutieuses sont menées chaque fois avant de procéder à la distribution des logements.

En ce sens, les bénéficiaires sont triés de manière à ce qu'il n'y ait pas d'intrus ou d'indus-bénéficiaires. C'est tout à l'honneur des services de la wilaya d'Alger et du ministère de l'Urbanisme qui filtrent les listes des bénéficiaires et ce, pour plus de justice et d'équité.

Il faut aussi relever les efforts de l'Etat en matière de relogement et de lutte contre l'habitat précaire. La réalisation de logements occupe une place de choix dans les programmes quinquennaux, lancés depuis 1999. En plus du logement social qui se taille la part du lion, le gouvernement encou-



rage les autres formes de réalisation de logements et ce dans le but de permettre à tout Algérien de bénéficier de sa propre habitation, en ville ou en milieu rural.

C'est pour toutes ces raisons que les contestations ont tendance à s'estomper car il y a de plus en plus de logements pour l'ensemble des couches sociales. Cela dénote des efforts du gouvernement, compte tenu de la multitude de programmes de programmes de réalisation.

Mieux encore et face à ceux qui tentent de semer le doute quant aux efforts fournis en la

matière par le gouvernement, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a assuré que la chute des prix de pétrole ne perturbera pas le programme du gouvernement et tous les souscripteurs seront satisfaits.

En somme, il s'agit de la poursuite de la politique sociale du gouvernement en faveur de tous les Algériens, notamment les couches les plus démunies. Cela est rassurant quant à la stabilité du front social.

## BÉJAÏA

## Normalisation quasi intégrale de la distribution d'eau

La distribution d'eau potable, rompue plusieurs jours durant à cause d'une turbidité accrue des eaux du barrage de Tichy-Haft, a été normalisée dans la quasi-totalité des communes qui en ont été affectées, hormis au chef-lieu de wilaya, réellement à 90 % de ses besoins, indiquait-on hier à la direction de l'Algérienne des eaux (ADE).

"La reprise a été progressive depuis dimanche. Hormis quelques quartiers à Béjaïa, un peu +sevrés+ encore, l'eau coule dans tous les robinets", a-t-on assuré de même source, prévoyant un rétablissement "total et définitif" dès aujourd'hui mardi, coïncidant avec la mise en production de plus de 1450 m<sup>3</sup> par heure, jugée proche des rendements habituels à régime plein, de l'ordre de 1700 mètres cubes.

Outre l'eau provenant du barrage de Tichy-Haft, à 80 km au sud-ouest de Béjaïa, remise dans les canalisations après traitement en raison du recouvrement de sa clarté, la ville va bénéficier de l'apport d'un

ensemble de forages situés à l'est de la wilaya, notamment de la "source bleue" de la région de Darguina, qui dans un passé encore récent en constituait sa principale pourvoyeuse.

La rupture, décidée volontairement, à titre préventif, pour épargner des dommages aux équipements de la station d'épuration d'Aït R'zine, après l'envasement du barrage par les intempéries, a privé d'eau, cinq jours durant, 14 communes situées le long du cours de la vallée de la Soummam allant de Tazmalt à Béjaïa, sur une distance de près de 80 km et regroupant quelque 500.000 habitants.

L'ouvrage, quant à lui, rempli seulement à 25 % de ses capacités, quelque 31 millions m<sup>3</sup>, est le siège de travaux de renforcement de ses drains depuis plusieurs semaines. Il devra être prêt pour faire le plein dès février 2015. Sa contenance actuelle, cependant, est jugée suffisante pour faire face aux besoins en eau potable des communes qui en sont tributaires.

## ÉCONOMIE DES MICRO ENTREPRISES

## Présentation aujourd'hui à Tizi-Ouzou des résultats d'une étude d'analyse dans trois wilayas

Les résultats d'une étude d'analyse de l'économie des micro entreprises dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Sétif et Tipasa, seront présentés aujourd'hui à Tizi-Ouzou lors d'un séminaire initié par l'Organisation Internationale du travail (OIT), a-t-on appris hier du coordinateur local de ce projet.

Selon Farid Alleg, coordinateur, cette étude a été réalisée dans le cadre du projet «Promotion de l'emploi décent en Algérie par le développement de micro et petites entreprises pour les jeunes». Il a été mis en œuvre par le Bureau international du travail (BIT) et financé par l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (AECID).

Ce travail a été réalisé en par-

tenariat avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la Confédération générale des employeurs algériens (CGEA), pour le compte du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et de l'Agence nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on ajouté.

Le projet s'inscrit dans une stratégie d'appui au développement local des wilayas de Tipasa, Tizi-Ouzou et Sétif, et vise à «renforcer la capacité opérationnelle des acteurs locaux, ainsi que l'efficacité des dispositifs de promotion de l'entrepreneuriat et la création d'emploi», a-t-on relevé.

Selon M. Alleg, ce projet est basé sur quatre axes principaux qui sont l'approfondissement de la connaissance des potentialités économiques des wilayas

concernées par cette étude, la participation active des acteurs locaux (publics et privés), l'appui direct aux micro et petites entreprises, et la capitalisation de l'expérience. Trois communications sont au menu de ce séminaire.

La première intitulée «Promotion de l'emploi décent en Algérie par le développement de micro et petites entreprises pour les jeunes», sera animé par un représentant du BIT, la deuxième portera sur la «Présentation des résultats des études socio-économiques et des guides méthodologiques» et sera suivie par une «présentation de l'analyse approfondie de la filière prioritaire de la wilaya, objet d'étude».

Ces deux communications seront animées par des consultants internationaux, a-t-on indiqué.

## PJ WILAYA D'ALGER Deux bandes de malfaiteurs démantelées

Deux bandes de malfaiteurs, constituées de cinq individus arrêtés et placés sous mandat de dépôt, ont été récemment démantelées à Alger par la police judiciaire, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya. La première affaire porte sur le vol par effraction du siège d'une entreprise privée. Sur plainte de patron de cette entreprise dont le bureau a fait l'objet d'un vol par effraction de nuit, la police judiciaire de la sûreté de daïra de Birtouta a arrêté trois présumés auteurs de ce délit, 48 heures après les faits, a précisé la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Alger. Les malfaiteurs se sont introduits dans le bureau du comptable de l'entreprise, puis celui du directeur où ils ont volé un coffre-fort, des microordinateurs et un téléviseur géant. "Ils pensaient s'emparer de l'argent représentant les salaires des employés, mais une fois le coffre-fort ouvert, ils n'ont trouvé que des documents", selon la même source. Les malfaiteurs ont été présentés devant le parquet de Boufarik (wilaya de Blida), qui les a placés sous mandat de dépôt.

## La formation et la valorisation de la ressource humaine, maîtres-mots de l'administration des Douanes

La formation et la valorisation de la ressource humaine, pour renforcer les compétences des douaniers chargés de protéger l'économie nationale, sont les maîtres-mots de l'administration des Douanes, a souligné hier à Annaba l'inspecteur général de ce corps constitué, Abdelmadjid Mahreche.

Ce responsable a souligné, en marge de la cérémonie de sortie de la 14<sup>e</sup> promotion d'agents de contrôle des douanes à l'école des officiers de Hadjar Diss, que l'extension du réseau national des structures de formation a permis de réduire le déficit et renforcer le corps des agents de contrôle, en particulier dans les postes frontaliers.

Mettant en exergue les résultats positifs réalisés dans le cadre de la formation continue des douaniers, à tous les échelons, notamment en ce qui concerne la maîtrise des

## Signature d'une convention de partenariat Université d'Adrar- Samsung Engineering

Une convention de partenariat dans le domaine de la formation entre l'université d'Adrar et la société Samsung Engineering, spécialisée dans les grands ouvrages d'engineering, a été signée dimanche à Adrar.

Cette convention porte sur la formation et le recrutement de promus d'universités, à la fin de cette année et les prochaines années universitaires, dans diverses spécialités dont a besoin l'entreprise, dont les sciences de technologies et les sciences économiques et administratives, a indiqué le recteur de l'université d'Adrar, P<sup>r</sup> Sa-

lah Hamlili. Le président directeur général de la société Samsung, Lee Jong, a indiqué que cette convention revêt une «importance particulière» pour la société, en tant que premier projet de partenariat avec l'université dans cette wilaya.

Selon M. Lee Jong, la période de formation consacrée par la société aux étudiants leur permettra d'acquérir une expérience à même de leur ouvrir des opportunités d'emploi au sein des grandes firmes internationales dans le domaine des travaux d'engineering.

APS

**RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE 2012:  
Bouderbala  
présente un exposé  
devant la  
commission des  
Finances de l'APN**

Le directeur général des Douanes, Abdou Bouderbala a présenté, dimanche un exposé devant la commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2012, indique un communiqué de l'APN. Lors d'une réunion, présidée par Zebar Berabah, président de la commission des Finances et du Budget de l'APN, M. Bouderbala a mis en avant les mesures prises dans le cadre de la loi de finances 2012 pour lutter contre la corruption, citant notamment l'interdiction des contrevenants de percevoir une partie des recettes des marchandises saisies, après leur confiscation et la saisie de toute la marchandise, même légale, en cas d'interception de marchandises prohibées parmi cette dernière. L'administration douanière a installé une commission formée de plusieurs experts pour réévaluer la valeur des marchandises importées en masse, a-t-il ajouté. Cette opération a permis d'augmenter le montant des recettes fiscales en 2012 à 790 milliards de DA, soit une hausse de 14,5% par rapport à 2011. «Nous avons également pallié les écarts enregistrés auparavant entre les chiffres avancés par les Douanes et la Cour des comptes qui a mentionné dans son rapport d'évaluation, une seule observation inhérente au manque de recouvrement résultant de l'incapacité des administrations publiques à honorer leurs engagements», a affirmé M. Bouderbala. Il a, dans ce sens, ajouté que la poursuite de l'opération d'assainissement des reliquats avait permis le recouvrement de près de 3 milliards de dinars. La réunion de la commission vise à prendre connaissance des importantes réalisations accomplies par ce corps en 2012, notamment en termes de prise en charge des différentes observations contenues dans le rapport d'évaluation de la Cour des comptes sur le projet de loi portant règlement budgétaire 2012.

**Le développement  
de la sous-traitance  
thème de la 19<sup>e</sup>  
Journée nationale de  
la normalisation**

Le développement de la sous-traitance, notamment dans les filières industrielles à travers l'adoption de normes pertinentes, sera le thème de la 19<sup>e</sup> Journée nationale de la normalisation qui sera célébrée demain, a indiqué dimanche à Alger Ratiba Chibani, DG de l'Institut algérien de normalisation (Ienor). Cette journée sera «une occasion pour débattre de l'apport et du rôle de la normalisation dans le développement de la sous-traitance sous l'angle de la compétitivité, des modalités contractuelles et des nouvelles opportunités offertes par le marché», a-t-elle dit lors d'une conférence de presse. Selon elle, le choix de ce thème a été dicté par le contexte actuel caractérisant l'économie nationale et qui est marqué par le lancement de plusieurs projets qui nécessitent un accompagnement via un tissu local de sous-traitance. «Aujourd'hui, les entreprises ont tendance à recourir à la sous-traitance, ce qui leur permet de se recentrer sur leurs métiers et d'externaliser certaines activités qui permet d'améliorer leur compétitivité», a insisté M<sup>me</sup> Chibani. La sous-traitance favorise également la création de petites et moyennes entreprises et renforce l'attractivité de l'économie nationale pour les investisseurs étrangers, a-t-elle ajouté. La rencontre prévue dans le cadre de la journée nationale de la normalisation sera également l'occasion de faire le bilan de la normalisation au niveau national et de sensibiliser les participants sur son importance. Par ailleurs, la première responsable de l'Ienor a indiqué qu'une enquête nationale est programmée prochainement pour évaluer la pertinence de la collecte des normes adoptées par l'Algérie et qui sont au nombre de 7000. L'objectif de cette enquête est d'améliorer les normes adoptées par l'Algérie et de faire en sorte qu'elles répondent aux besoins du marché national.

APS

# 90.000 micro-entreprises à créer en 2015

**Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a affirmé dimanche à Alger que 90.000 micro-entreprises seraient créées durant 2015 dans le cadre des dispositifs d'emploi relevant du secteur.**

Intervenant lors d'une conférence de presse animée en marge de l'inauguration du Salon national de la micro-entreprise innovante, le ministre a précisé que «90.000 micro-entreprises seront créées durant 2015 dont 60.000 dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et 30.000 autres dans le cadre du Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)». 416.250 micro-entreprises vont ouvrir le jour depuis la mise en place des dispositifs ANSEJ et CNAC jusqu'à 2014, ayant permis la création de 961.922 postes d'emploi dans le cadre de ces deux dispositifs, a rappelé M.

El Ghazi. La plupart de ces entreprises ont réussi à l'exception de 8 % qui ont rencontré des difficultés alors que 5 % ont échoué, a indiqué le ministre qui a ajouté que des mesures ont été prises pour accompagner et aider les entreprises en difficulté.

Pour ce qui est des 20 % des marchés publics destinés aux jeunes chefs de micro-entreprises, le ministre a souligné que «des instructions ont été données à cet effet, au niveau local, dans le cadre de l'exécution du décret présidentiel qui prévoit l'affectation de 20 % des marchés publics aux micro-entreprises».



## Le gouverneur de la Banque d'Algérie met en garde contre les effets des cours du pétrole sur la capacité financière de l'Algérie

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a mis en garde hier contre les effets de la persistance de la baisse des cours du pétrole sur la capacité financière de l'Algérie à résister aux chocs sur la balance des paiements extérieurs.

«Les réserves de change actuelles permettent à l'Algérie de faire face aux chocs sur la balance des paiements extérieurs à court terme mais cette capacité à résister aux chocs se dissipera vite si les cours du pétrole restaient à des niveaux bas pendant longtemps», a précisé M. Laksaci qui présentait un rapport sur les tendances financières et économiques du pays devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La balance des paiements

globale a dégagé un déficit de 1,32 milliard de dollars au premier semestre 2014 contre un excédent de 0,88 milliard de dollars à la même période de 2013.

Les réserves officielles de change se sont contractées à 193.269 milliards de dollars à fin juin 2014 après une progression à 194 milliards de dollars à fin 2013.

«Certes l'Algérie a préservé sa stabilité monétaire et financière en dépit des faibles performances de sa balance des paiements extérieurs et de la persistance du déficit budgétaire, mais il n'en reste pas moins que la question de la fragilité de l'économie algérienne à l'égard des hydrocarbures et donc des prix du pétrole se pose avec acuité», a souligné M. Laksaci. La production d'hydrocarbures piétine de-

puis 2006 malgré les efforts d'investissement de ces dernières années, a-t-il dit, ajoutant que l'économie nationale pâtit de cette situation.

Les recettes des exportations d'hydrocarbures se sont établies à 31,83 milliards de dollars au premier semestre 2014, en baisse de 1,37% par rapport à la même période de 2013 (32,27 milliards de dollars).

Cette baisse s'explique par la diminution des quantités exportées de 1,02%, passant de 51,11 millions de TEP (Tonne équivalent pétrole) au premier semestre 2013 à 50,59 millions de TEP au premier semestre 2014.

Parallèlement, les importations de biens progressent encore à 29,83 milliards de dollars au premier semestre 2014 contre 29,22

milliards de dollars au premier semestre 2013.

Cette hausse des importations est due notamment à la progression des importations de biens d'équipements industriels, de produits semi-finis et de biens alimentaires, selon le gouverneur de la Banque d'Algérie. Une situation qui a entraîné la contraction de l'excédent du solde commercial et le creusement du déficit du compte courant de la balance des paiements la première moitié de 2014. La situation monétaire fait également ressortir la contraction des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) à 4 773,51 milliards de dinars à fin juin 2014 contre 5.238,80 milliards de dinars à fin 2013. Ce fonds est sollicité pour combler les déficits budgétaires.

## 45 marchés de fruits et légumes réalisés à l'ouest du pays

Pas moins de 45 marchés de fruits et légumes, initiés dans le cadre du programme «Batimétal» d'investissement et d'infrastructures commerciales, ont été réalisés au niveau de la région ouest du pays, a-t-on appris, hier, auprès de la direction régionale du commerce.

Sur 57 opérations inscrites dans le cadre de ce programme au profit des wilayas d'Oran, de Tlemcen, d'Aïn Témouchent et de Sidi Bel-Abbès, 45 marchés des fruits et légumes sont totalement achevés, a indiqué à l'APS le directeur du commerce de la région ouest.

M. Abderrahmane Benhezil a affirmé que la réalisation de ces instal-

lations commerciales de type urbaine et semi-urbaine a contribué d'une manière significative à la résorption du chômage et du commerce informel.

Les opérations restantes du programme «Batimétal», initié par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, enregistrent un taux d'avancement des travaux de 98 pour cent, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, qui a mis en exergue l'importance de ce programme de densification du réseau commercial, dix (10) marchés de fruits et légumes sur 23 dont a bénéficié la wilaya d'Oran sont opérationnels, sept (7) autres seront livrés une fois les listes des bénéficiaires établies par les col-

lectivités locales et six (6) sont en cours de réalisation.

Dans le cadre d'un deuxième programme doté de 4 milliards DA, la région ouest a bénéficié de 42 marchés de fruits et légumes dont 27 au profit de la seule wilaya d'Oran ont été réceptionnés, a-t-il encore indiqué.

Le restant des installations commerciales en cours de réalisation connaît un taux d'avancement appréciable, a-t-on assuré de même source. Au-delà, des ces deux programmes, la direction du commerce de la région avait engagé un important programme de réhabilitation d'une vingtaine de marchés et légumes de la ville d'Oran, a-t-on ajouté.

## FORMATION PROFESSIONNELLE : L'Algérie et la Chine décident la mise en place d'un comité mixte de suivi de la coopération

L'Algérie et la Chine ont décidé dimanche à Alger, la mise en place d'un comité mixte de mise en œuvre et de suivi de la coopération dans le domaine de la formation professionnelle, a indiqué le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans un communiqué.



Cette décision a été prise lors de l'audience qu'a accordée le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nour-Eddine Bedoui, à l'ambassadeur de Chine en Algérie, Yang Guangyu, a précisé la même source. Les deux parties ont convenu aussi d'œuvrer à la mise en place d'un centre d'excellence dans les métiers du bâtiment, au jumelage des établissements de formation professionnelle similaires dans les deux pays et à l'apprentissage de la langue chinoise dans les établissements de formation professionnelle.

Lors de cette audience, les deux parties ont évoqué les relations bilatérales, notamment les voies et moyens permettant d'initier conjointement un programme de partenariat et

d'échanges, en matière de formation et d'enseignement professionnels.

Le ministre a présenté, à cette occasion, les grandes lignes du programme d'action du secteur, en mettant l'accent sur la nécessité de profiter de la présence des entreprises chinoises pour développer conjointement, un partenariat de coopération notamment, au profit des formateurs et de jeunes apprentis, afin de renforcer l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle, a indiqué le communiqué du ministère.

M. Bedoui a souligné que les entreprises «doivent accompagner l'effort de formation professionnelle des jeunes», précisant que cet effort, «relève de l'image sociétale de l'entreprise et produit un impact social auprès des

populations et des responsables politiques». Pour sa part, l'ambassadeur de Chine a marqué «sa disponibilité à œuvrer pour amorcer un programme de partenariat, par le transfert de technologie et d'expertise, en soutien au programme d'action du secteur de formation et d'enseignement professionnels, en s'appuyant sur les entreprises existantes en Algérie».

Il a, à ce propos, proposé d'organiser, au cours du premier semestre 2015, une visite de travail du ministre en Chine, pour rencontrer son homologue chinois et initier, conjointement, un programme d'actions de coopération dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, a conclu le communiqué du ministère.

## L'Algérie et le Japon veulent initier un programme de partenariat

L'Algérie et le Japon ont examiné la possibilité d'initier conjointement un programme de partenariat et d'échange dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels.

Lors de son entretien, dimanche, avec l'ambassadeur du Japon en Algérie, Masaya Fujiwara, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nour-Eddine Bedoui, a présenté les grandes lignes

du programme d'action du secteur, en mettant l'accent sur «la nécessité de profiter de la présence des entreprises japonaises pour développer conjointement un partenariat de coopération, notamment au profit de formateurs et des jeunes apprentis, afin de renforcer l'employabilité de diplômés de la formation professionnelle».

Les discussions ont porté sur «les relations bilaté-

rales, notamment les voies et moyens permettant d'initier conjointement un programme de partenariat et d'échange en matière de formation et d'enseignement professionnels, indiquait hier un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Le ministre a souligné également que les entreprises «doivent accompagner l'effort de formation

professionnelle des jeunes».

«L'ambassadeur du Japon a marqué, pour sa part, sa disponibilité à œuvrer pour développer un programme de partenariat, basé sur le transfert de technologie et d'expertise, en soutien au programme d'action du secteur de formation et d'enseignement professionnels, en s'appuyant sur les entreprises japonaises implantées en Algérie», a précisé la même source.

## ALGÉRIE - VENEZUELA Caracas veut développer sa coopération avec Alger dans tous les domaines

L'ambassadeur du Venezuela en Algérie, José-Jesús Sojo Reyes a affirmé, dimanche à Alger, que son pays œuvrait à établir des relations de coopération solides avec l'Algérie dans tous les domaines. Lors d'une conférence organisée à l'Université d'Alger 3 sous le thème "La révolution bolivarienne au Venezuela et ses acquis: réalité du socialisme au XXI<sup>e</sup> siècle", le diplomate a indiqué que son pays œuvrait "à renforcer les moyens de coopération avec l'Algérie dans tous les domaines, notamment économique", ajoutant que son pays avait "plusieurs opportunités d'action communes avec l'Algérie".

"Les deux pays ont œuvré ces der-

nières années pour la réussite du programme de coopération Sud-Sud", a-t-il ajouté.

L'Amérique Latine "connaît des mutations politiques profondes où le rôle de la gauche unie et des mouvements sociaux s'avère de plus en plus important", a affirmé de son côté l'ambassadeur du Venezuela en Italie, Julian Isaias Rodriguez Diaz, précisant que son pays avait dépassé "l'étape du diagnostic social à celle de la protestation politique organisée" à travers le recours à des manifestations pour exprimer les revendications sociales".

Il a ajouté que la période de protestations a donné lieu à une nouvelle étape, celle "des propositions révolu-

tionnaires pour opérer des changements structurels, visant l'intégration d'une politique continentale unique à laquelle sont associés tous les pays du voisinage".

Selon lui, les changements structurels ont abouti à "une intégration régionale dans les domaines économique et politique, ainsi qu'à des victoires électorales", au Brésil, en Uruguay, au Chili, en Bolivie et au Venezuela. "Le Venezuela aspire à construire une Amérique Latine unie, à travers l'unification des visions et propositions de tous les pays de la région", a-t-il fait remarquer.

## Inauguration du 4<sup>e</sup> Salon arabe de philatélie à Alger

La 4<sup>e</sup> édition du Salon arabe de philatélie a été inaugurée, dimanche à Riadh el Feth (Alger), et se poursuivra jusqu'au 20 décembre.

«Le salon se veut une tribune dont le but est de présenter les nouveaux timbres émis dans les pays arabes et favoriser l'échange d'expertises et d'avis dans ce domaine qui exige des compétences et un savoir-faire dans diverses spécialités», a souligné à cette occasion, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri qui était accompagnée du directeur général d'Algérie Poste, Mohand-Laid Mahlouli.

«Le timbre-poste est également un témoin des mutations et développements enregistrés dans plusieurs sociétés dans divers domaines, et permet également de préserver la mémoire», a ajouté la ministre.

L'organisation de ce rendez-vous auquel prennent part les représentants des administrations postales arabes, ainsi que des associations et des clubs philatéliques arabes, coïncide avec l'émission par Algérie Poste, d'un timbre commémorant l'année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, instituée par l'ONU.

## L'Algérie et le Koweït veulent renforcer leur coopération dans le domaine de l'action sociale

L'Algérie et le Koweït ont fait part dimanche à Alger de leur volonté commune de renforcer leur coopération dans le domaine de l'action sociale, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Les deux parties ont exprimé cette volonté lors de l'audience accordée par la ministre de la Solidarité nationale, Mouria Meslem Si Amer à l'ambassadeur du Koweït en Algérie, Saoud Fayçal El-Dewich à sa demande, précise la même source.

Lors de cette audience, l'ambassadeur du Koweït a présenté les remerciements du gouvernement et du peuple du Koweït à l'Algérie pour l'accueil «chaleureux» réservé à la mission du bateau koweïtien «La traversée de l'espoir», qui a séjourné au mois de juin 2014 en Algérie.

Cette mission de jeunes handicapés «portait un message humanitaire aux peuples et aux gouvernements, les sensibilisant sur la nécessaire intégration des personnes handicapées au sein de leurs sociétés», a ajouté la même source. A cette occasion, les deux parties ont échangé les expériences des deux pays dans le domaine de l'action sociale.

Parmi ailleurs, la ministre a reçu l'ambassadeur de Malaisie en Algérie, Mohd Farid Sufian, à sa demande, précise un autre communiqué de son département ministériel.

Lors de cette audience, les deux parties ont passé en revue les expériences de leurs pays respectifs dans les domaines de l'action sociale et humanitaire.

Elles ont également exprimé leur volonté de renforcer les relations de coopération à travers notamment la formation en matière de prise en charge des catégories sociales en difficulté à l'instar de l'enfance assistée, les femmes en détresse, les personnes handicapées et les personnes âgées.

APS

## SOUK AHRAS

### Investissements : engouement «encourageant» pour les projets touristiques

Le tourisme, jadis «parent pauvre» des intentions d'investissement affichées par des promoteurs privés, suscite aujourd'hui un engouement «encourageant» à Souk Ahras, a affirmé, hier à l'APS, le directeur du tourisme et de l'artisanat, Zoubir Boukaâbache.

Ce responsable a précisé que ce secteur arrive, avec 13 dossiers sur 48 déposés, au troisième rang en termes de nombre de projets validés, en 2014, par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Capliref).

Selon M. Boukaâbache, une superficie de 40 hectares a été réservée dans la wilaya de Souk Ahras pour la réalisation des projets touristiques validés qui permettront de générer un millier d'emplois dont 690 postes permanents. Cinq (5) parmi les 13 projets validés ont été lancés sur le terrain à l'instar de la restauration et de l'extension de l'hôtel Oum El Kheir (ex-Sidi Messaoud), un établissement de 100 lits situé au centre de Souk Ahras, a indiqué le même responsable, affirmant que l'opération sera réceptionnée «début 2015».

Les autres projets portent sur la modernisation de la station thermale d'Ouled Driss, son extension et sa dotation d'un petit hôtel de 10 chambres, la réalisation d'un hôtel à Oued Kerbit, la construction d'un établissement similaire avec restaurant à Sedrata et l'aménagement d'un parc d'attractions et de loisirs à proximité de l'université de Souk Ahras, avec un hôtel de 160 lits, a ajouté le directeur du tourisme.

Les investissements en matière d'hôtellerie devront porter à 250 chambres les capacités d'accueil de la wilaya, actuellement estimées à 142 chambres, a conclu M. Boukaâbache après avoir rappelé que cette région de l'extrême-est du pays dispose d'un potentiel touristique «très important».

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

### L'électrification rurale pour plus de 4.000 foyers



Un projet portant sur le raccordement électrique de 4.266 foyers répartis sur 209 centres ruraux vient d'être lancé dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'énergie.

L'opération inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, fait partie d'un programme destiné au raccordement de 275 centres ruraux à travers la création d'un réseau de 492 km pour un coût de plus de 800 millions de dinars, a précisé Saâd Hamoudi, chef du service de l'énergie au sein de cette direction.

La wilaya de Bordj Bou-Arréridj avait bénéficié lors de la récente visite du premier ministre d'un programme complémentaire d'électrification rurale visant le raccordement de 23 nouveaux centres ruraux pour un montant de 256 millions de dinars, a ajouté le même responsable. Le taux de couverture en énergie électrique, estimé actuellement à 97%, atteindra les 98,5 % après la concrétisation de ces projets, ont souligné les responsables du secteur.

## LE WALI DE SÉTIF EN VISITE DANS LA COMMUNE MOUAOUYA

### Du gaz naturel pour 1 200 foyers

Poursuivant ses visites à travers les diverses contrées de la wilaya, Mohamed Bouderbali, wali de Sétif, accompagné du président de l'APW, Fatah Kerouani, a effectué, hier, une visite d'inspection et de travail dans la commune de Mouaouya, relevant de la daïra de Béni Aziz, une quarantaine de km à l'est de la capitale des Hauts-Plateaux.

#### Azzedine Tiouri

Cette visite du chef de l'exécutif de la wilaya de Sétif a été marquée par la mise en service de l'alimentation en gaz naturel de la localité qui attendait cet heureux événement depuis fort longtemps.

Cette mise en service fêtée comme il se doit par le village a touché 1 200 foyers, pour plus de 6 000 habitants, si l'on compte uniquement cinq par habitation. Dans ce domaine de l'énergie des temps modernes, ce rythme a été toujours soutenu et pratiquement, excepté pour certaines, toutes les grandes agglomérations des 60 communes que compte la wilaya de Sétif, sont ou seront alimentées du réseau national en gaz naturel dans très peu de temps, nous dit-on.

Le taux de pénétration avoisinera ou



dépassera même les 90% avec plus de 250 000 foyers bénéficiaires, soit plus de 1 200 000 habitants. Resteront uniquement les quelques hameaux où les habitations isolées dans les montagnes où il est quasiment impossible de les desservir. Pour ce quinquennal, la wilaya de Sétif a consacré plus de 700 milliards de centimes afin d'alimenter le maximum de foyers, notamment ceux des zones rurales ou enclavées.

Bien avant cette procédure, vivement accueillie, le wali s'est enquis de l'avancement des travaux de la pose des canaux d'évacuation afin de protéger le village des inondations, qui en a souffert par le passé lors des grandes crues et la saison hivernale avec la fonte des neiges des pluies abondantes.

Il a ensuite visité le site où sera implanté dans très peu de temps un nouveau lycée d'une capacité de 800 places et d'une salle de sports, avant de s'enquérir des travaux de réalisation de 40

logements sur le programme des 2 000 unités prévus pour la résorption de l'habitat précaire et 30 sur celui des 4 000 unités du programme social locatif pour l'ensemble de la wilaya.

Pour le volet des infrastructures routières, la délégation s'est rendue sur les chantiers des travaux en cours pour la réalisation d'une route communale 301 reliant le centre de Mouaouya à la cité Setti sur un tronçon de 1.600 km et celui de la restauration d'une antenne administrative dans la région de Rsa.

Dans chaque halte, le wali a écouté les doléances des citoyens.

S'adressant au chef de la daïra de Béni Aziz et au P/APC de Mouaouya, il les instruira de nouveau pour être à la disposition des citoyens et les recevoir pour entendre leurs préoccupations et régler leurs problèmes.

## BÉJAÏA

### L'adoption du budget primitif de l'APW, tributaire du renouvellement de ses instances organiques

L'adoption du budget primitif de la wilaya de Béjaïa relatif à l'exercice 2015 a de nouveau été reportée, dimanche, en raison d'un différend entre les élus qui exigent le renouvellement des instances organiques de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Les élus sont divisés non pas autour de la question budgétaire, mais plutôt à cause du fonctionnement même de l'assemblée, jugée par la majorité de sa composition «inerte», a-t-on indiqué.

Les mécontents, déjà à l'origine du report du vote budgétaire, la semaine dernière, ont récidivé en exigeant le renouvellement des instances organiques de l'assemblée, dont entre autres, le renouvellement de ses vice-présidents et le changement des responsables de ses différentes commissions permanentes, ayant l'adoption du document financier.

Regroupés en coalition



ponctuelle et formelle, les élus du FLN (10), R.C.D (9), R.N.D (2) et Forum socialiste (2) (des transfuges du FFS) dont le nombre a modifié les rapports de force en présence et qui minore la majorité, tenue par le FFS en ont fait en effet leur priorité cardinale.

Si bien que faute d'en-tête, le président Bettache

sur le fonctionnement de l'administration de la wilaya, notamment pour ce qui est du versement des salaires de certains fonctionnaires ou des subventions à octroyer aux associations sportives et culturelles qui en sont tributaires.

«J'en appelle à la conscience et à la responsabilité de chacun pour mettre fin à ce blocage. Les citoyens et les communes attendent», a insisté M. Bettache, mettant en avant l'urgence, de parvenir rapidement à boucler «l'adoption de ce budget avant que la prérogative qui échoit aux élus ne soit prise d'autorité par l'administration à cause du retard», a-t-il mis en garde.

«Je ne refuse pas de mettre en débat le fonctionnement de l'APW et y apporter les correctifs souhaités mais il faut le faire sereinement, à l'occasion d'une session à convoquer expressément», a-t-il indiqué.

APS

## ORAN

## Promouvoir l'utilisation de la pouzzolane dans les techniques de construction

L'utilisation de la pouzzolane dans les techniques de construction a été vivement recommandée par des chercheurs ayant pris part, hier à Oran, à la 1<sup>re</sup> Conférence internationale dédiée à ce matériau millénaire disponible dans des gisements naturels en Algérie.

"La pouzzolane gagnerait à être intégrée dans le domaine de la construction pour sa haute résistance et sa durabilité", a précisé Mohamed Mouli, président de la rencontre tenue à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO). Plus de 60 spécialistes algériens et étrangers ont participé à cette manifestation scientifique initiée en collaboration avec la Société de pouzzolane et des matériaux de construction (SPMC) de Béni-Saf (Aïn Témouchent).

L'objectif principal de la Conférence porte sur "la valorisation des gisements de pouzzolane, tel celui de la région de Béni-Saf, et la mise à disposition de l'industrie d'un produit résistant et durable", a expliqué M. Mouli, également directeur d'une équipe de recherche au département de génie civil de l'ENPO.

"Il s'agit de matières locales qui, une fois ajoutées aux matériaux composant les bétons, donnent des résultats de ré-



sistance et de durabilité satisfaisants", a-t-il souligné, observant que l'usage de la pouzzolane en Algérie est actuellement limité à la production de ciment composé.

Mis à part ce type d'utilisation, notamment au niveau des cimenteries de Beni Saf et de Zahana (Mascara), les gisements restent faiblement exploités dans le domaine de construction et il est donc important de développer et d'exploiter encore davantage cette richesse naturelle", a préconisé M. Mouli.

L'intégration des matériaux pouzzolaniques dans les nouvelles techniques de construction s'est répandue ces dernières années dans plusieurs pays d'Amérique et d'Europe, a-t-il indiqué, signalant que ces produits répondent parfaitement aux critères requis pour les infrastructures modernes, en termes de confort, de sécurité, et de durée de vie.

L'entreprise algérienne doit elle

aussi mettre à profit les matières premières locales pour relever le défi de compétitivité et renforcer sa position sur le marché national qui évolue dans un contexte marqué par le lancement d'importants chantiers dans les secteurs de l'habitat, des équipements publics et des infrastructures routières", a fait valoir M. Mouli.

La pouzzolane est une roche d'origine volcanique dont le nom réfère à la ville italienne de Pouzzoles où dès l'antiquité, les Romains ont constaté qu'un mélange de chaux avec des cendres volantes de cette région était capable, une fois hydraté, de former un produit résistant et durable. La restauration du patrimoine réalisé avec ce type de matériau constitue aussi une bonne opportunité pour l'ouverture de nouvelles filières de formation, à l'instar de celle créée par l'ENPO qui verra bientôt la sortie de la première promotion d'ingénieurs en diagnostic, maintenance et réhabilitation des ouvrages.

## BOUIRA

## L'aménagement de la zone d'activités d'Aomar, un projet en souffrance

Le chantier d'aménagement et de mise à niveau de la zone d'activité de la commune d'Aomar, située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Bouira, souffre de retards énormes, ont constaté hier au cours d'une visite d'inspection in situ, les autorités locales.

Lancé en 2012, pour une enveloppe de plus de 60 millions de dinars, le projet de mise à niveau et d'aménagement de ce site d'activités connaît une situation "inadmissible", ce qui a soulevé le mécontentement des autorités ayant dénoncé ces retards, que les responsables du projet, attribuent, "aux aléas climatiques et au relief accidenté", selon les explications fournies sur place aux responsables de la wilaya. "Cette zone nécessite



de gros efforts d'aménagement qu'il faut accomplir le plus rapidement possible", a insisté le wali, Nacer Masskri, lors de l'inspection de cette zone d'activité qui reste dépourvue d'aménagement, d'assainissement et d'éclairage. Les travaux à accomplir concernent les

travaux de la voirie, la réhabilitation du réseau d'assainissement, du réseau d'eau potable (AEP) et de l'éclairage. Actuellement le taux d'avancement du chantier n'est que de 40 %, selon sa fiche technique. Face à ces retards qu'ils qualifient "d'inacceptables", les investi-

tisseurs au niveau du site ont saisi l'occasion de la visite des autorités locales pour exprimer leur "désarroi" quant à cette situation.

Le chef de l'exécutif, qui se voulait rassurant, a fait part de sa volonté et de son engagement d'"œuvrer à équiper cette zone de toutes les commodités nécessaires, visant à encourager les investisseurs", tout en réitérant la nécessité, pour les responsables du projet, d'accélérer la cadence des travaux en vue de réhabiliter la zone.

La plupart des projets d'investissement implantés au niveau de la zone d'activités d'Aomar sont essentiellement des briqueteries et des unités de fabrication de céramique, notamment

## BÉCHAR

## Les projets routiers devront tenir compte des spécificités climatiques et risques de crues d'oueds

La réalisation des projets routiers et ouvrages d'art à travers la wilaya de Béchar doit dorénavant tenir compte des spécificités climatiques de la région et des risques de crues des oueds, a indiqué le wali de Béchar. «A l'avenir, les travaux de construction de routes et d'ouvrages d'arts sur les lits des oueds doivent être fait selon les techniques propres à la réalisation de pareilles infrastructures en milieu saharien, pour éviter les dégâts que causent chaque fois les intempéries et les crues des oueds, comme cela a été le cas lors des intempéries qu'a connues la wilaya du 4 au 7 décembre», a précisé Mohamed Sallamani, lors d'une visite de travail dans la commune d'Igli (160 km au sud de Béchar).

Cette collectivité a été complètement isolée, durant quatre jours, à cause de ces intempéries et des crues des oueds Zousfana et Saoura. L'utilisation de techniques particulières tenant compte des conditions climatiques sahariennes, qui diffèrent totalement de celles répandues dans les régions du Nord ou humides, est l'unique solution pour faire face aux dégâts causés par les crues et les intempéries dans la région, ont estimé des experts et techniciens locaux du secteur des travaux publics. Ces techniques spécifiques portent essentiellement sur la pose de couche de roulement souple pour plier, sans rompre, avec des matériaux pouvant supporter des déformations élastiques réversibles.

Le surdimensionnement des ouvrages d'art se trouvant sur les lits des oueds est l'autre mesure souhaitée par les mêmes techniciens pour faire face aux crues, dont celle de l'oued Zousfana qui a complètement obstrué un pont à l'entrée nord de la ville d'Igli par le boulevard et autres objets qu'elle a charrié durant plus de 48 heures.

Le réseau routier de la wilaya de Béchar se compose de 1.108 km de routes nationales et 486 km de chemins de wilaya dont importants tronçons, tant au nord qu'au sud du territoire de la wilaya, sont traversés par des oueds à fort débit d'eau, à l'instar des oueds Saoura, Zousfana et Kaloum, dont les crues perturbent la circulation routière et isolent certaines localités. D'où la nécessité de la révision des schémas et méthodes de réalisation d'ouvrages d'arts sur les lits de ces oueds, souligne-t-on de même source.

## BARRAGES DE RELIZANE

## Un apport de plus de 70 millions m<sup>3</sup> d'eau en trois mois

Les barrages de Relizane ont reçu un apport de plus de 70 millions de mètres cubes d'eau, à la faveur des précipitations enregistrées durant les trois derniers mois, a-t-on appris dimanche de la direction de l'hydraulique de la wilaya.

Le barrage de Sidi M'hamed Benaouda a accueilli, depuis septembre dernier, plus de 62 millions m<sup>3</sup>, celui de "Gargar" dans la daïra de Oued Rhiou (11 millions m<sup>3</sup>) et de "Merdjia Sidi Abed" (500.000 m<sup>3</sup>), a indiqué Benaouda Bekkouche, chef du service mobilisation des ressources hydrauliques à la direction de l'hydraulique.

La pluviométrie dans la wilaya a varié, durant cette période, entre 10 et 20 millimètres, et les réserves des barrages de la wilaya ont atteint un niveau de 465 millions m<sup>3</sup>, soit un taux de 68% de leur capacité de remplissage, selon la même source.

**OUM EL BOUAGHI**  
**2.284 logements sociaux à livrer en 2015**

Un programme constitué de 2.284 logements publics locatifs (LPL), en réalisation dans la commune d'Oum El Bouaghi, sera livré "courant 2015", a affirmé dimanche le wali, Mohamed-Salah Manaâ. Cet ensemble de logements fait l'objet d'un "suivi quotidien par les autorités locales, les bureaux d'études et les directions concernées, afin d'éviter tout

retard", a souligné le chef de l'exécutif local à l'APS. Même si la faiblesse des moyens de réalisation au niveau local "entrave quelque fois la réalisation des programmes d'habitat dans les délais et conformément aux normes nationales", la commune d'Oum El-Bouaghi (90.000 habitants) aura exécuté, avec la livraison de ces 2.284 unités, "la totalité du pro-

gramme LPL qui lui a été réservé au titre du quinquennat 2010-2014", a encore indiqué M. Manaâ.

Le programme d'habitat retenu pour la wilaya d'Oum El-Bouaghi dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 porte, au total, sur la construction de 48.000 logements, tous segments confondus.

BILAN MENSUEL DE LA DCP  
DE TISSEMSILT

**1 416**

interventions  
et 9 propositions  
de fermetures

Abed Meghit

Les agents de contrôle des pratiques commerciales et de la qualité de la DCP de la wilaya de Tissemsilt ont effectué durant le mois de novembre écoulé, quelque 1 416 interventions dont 169 infractions et ce, dans l'application des textes et la réglementation. D'après le bilan établi par la DCP, les 623 interventions touchant les secteurs de l'alimentation générale, l'habillement, gâteaux orientaux et les divers secteurs, signalons que les 87 infractions sanctionnées par 86 procès verbaux dont défaut d'affichages des prix, défaut de registre de commerce, défaut de facturation et autres. De plus 08 propositions de fermetures administratives ont été notifiées par les inspecteurs de la DCP, le montant des défauts de facturations est estimé à raison de 93 500 DA, comme chiffre non déclaré (fraude fiscale), dans le cadre du contrôle de la qualité, 793 interventions ont été opérées dans le secteur de l'alimentation générale, les boucheries, les boulangeries, gâteaux orientaux et autres dont 82 infractions sanctionnées par 70 procès verbaux. A noté la saisie de 82.966 kg de produits non conformes à la consommation, d'une valeur de plus de 57 305,00 DA . En outre (04) quatre opérations de prélevements ont été effectuées par les éléments de la DCP de la wilaya de Tissemsilt pour des analyses touchants divers produits. Les éléments de la DCP continuent toujours leurs contrôles à la recherche des fraudeurs et cela dans l'intérêt du citoyen pour qu'il puisse consommer des produits sains et propres.

PROTECTION CIVILE

**1777**

interventions  
en 24h!

Durant la période du 14 au 15 décembre 2014 arrêté ce matin à 8h00, Les unités de la Protection civile ont enregistré 1777 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 07 ont causé le décès à 4 personnes sur les lieux d'accidents et 25 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Oued avec 01 personne décédée et 03 autres blessés suite à une collision entre 02 véhicules légers survenue sur la RN 16 au niveau de la commune de Debila. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction 3 incendies urbains, industriels et divers au niveau des vilayats d'Alger, Constantine et Boumerdès. Ces incendies ont causé des gênes respiratoires à 3 personnes à Constantine, traité par nos secours puis évacuées à l'hôpital local. A noter 2 cas d'asphyxies par gaz, le monoxyde de carbone Co ont été enregistrés durant la même période suite à l'utilisation des appareils de chauffage, ou nos secours ont pu secourir et sauver 11 personnes puis les évacuer vers les structures hospitalières, 08 personnes dans la wilaya Skikda au niveau de la commune de Hammadi Krouma et 03 autres personnes à Sidi Bel-Abbès à la cité El Bassatine.

Par contre, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus hier soir à 20h49 pour le sauvetage de 7 personnes coincées, suite à l'effondrement d'un mur de clôture d'une villa en cours de construction au niveau du chemin Glycine, commune d'El Biar. Les personnes ont été dégagées.

## Aïn Naâdja 7 ans de prison pour les dealers

C'est au cours d'un contrôle de routine effectué par les éléments de la brigade de gendarmerie ont arrêté Karim, il était en possession de plus de 800 grammes de kif. Karim a dénoncé son ami prénomme Farid.

A.Ferrag

Les éléments de la brigade procède à une fouille au domicile de Farid, dans le double fond d'un cabas ils récupèrent une quantité de deux kilos de kif. Farid avoue que la marchandise appartient à son ami Karim.

Les éléments de la brigade procèdent à une fouille minutieuse de la voiture Renault de Farid et découvrent 5 kg de kif.

Les deux amis Farid âgé de 45 ans et Karim âgé de 42 ans sont des repris de justice notoires et récidivistes.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet et écroués.

Lors de leur procès, les accusés reconnaissent les faits retenus contre eux.

Le représentant du ministère public, relatant les faits contenus dans le dossier, requiert une peine de 10 ans



de prison ferme contre chacun des deux accusés.

L'avocat de la défense, pour sa part, a demandé à la cour des circonstances

atténuateuses. Après délibérations, les deux mis en cause ont été condamnés chacun à 7 ans de prison ferme.

## TRIBUNAL D'ALGER : Peines de 3 ans de prison et de réclusion à perpétuité requises contre des traquants de drogue

Des peines allant de trois ans de prison ferme à la réclusion à perpétuité ont été requises hier par le procureur général près le tribunal criminel d'Alger contre dix individus accusés de trafic de drogue.

Le procureur général Larbi Akroudji a ainsi requis l'emprisonnement à vie contre huit individus, membres de cette bande organisée spécialisée dans le trafic de drogue.

Selon l'arrêt de renvoi, les services de sécurité ont découvert que cette bande était en possession de près de trois quintaux de cannabis en 2008 dans la commune de Kouba (Algier).

Le procureur a aussi requis 20 ans de réclusion criminelle contre un autre accusé pour avoir empêché les services de sécurité de faire leur travail ainsi que trois ans de prison pour non dénonciation d'un crime contre une dernière accusée.

Outre le trafic de drogue, les accusés sont, selon l'arrêt de renvoi, également poursuivis pour blanchiment d'argent. Les investigations ont révélé que le principal ac-

cusé versait l'argent provenant de la vente de stupéfiants à une société en utilisant le nom d'un opérateur de téléphonie mobile privé dans la région de Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen.

Les services de sécurité ont découvert un accusé de réception au nom de cette société d'un montant de 2.690.000 DA versé par un opérateur de téléphonie mobile, selon la même source.

Le principal accusé a indiqué avoir reçu ce document auprès de cet opérateur après s'être acquitté du montant mentionné «contre 50 kg de résine de cannabis».

Les faits remontent au 4 décembre 2008, lorsque les services de sécurité ont pris en filature un suspect à bord d'une voiture luxueuse qui a refusé de s'arrêter. Il a pris la fuite, abandonnant le véhicule au bord de la route. Les policiers y ont découvert près de 204,5 kilogrammes de résine de cannabis (chira). Par la suite, l'accusé a dénoncé les autres membres du groupe. Le verdict final du procès était attendu hier après-midi.

## TÉBESSA: 29 blessés légers dans la collision entre un train de marchandis es et un autobus à Morsot

Vingt-neuf (29) personnes ont été «légèrement blessées» dans la collision qui s'est produite dimanche soir entre un train de marchandises et un autobus à Morsot (Tébessa), indiquaient les services de la protection civile, hier dans un bilan définitif.

L'accident s'est produit sur un passage à niveau à l'entrée de la localité de Morsot, sur un chemin communal non classé desservant la wilaya d'Oum El-Bougah, selon la même source qui a précisé que le train transportait plus de 1.900 tonnes de phosphate au moyen de 33 wagons sur l'axe Djebel Onk-Annaba.

Les personnes blessées ont toutes quitté, dans la nuit, l'hôpital de Morsot où elles ont été évacuées pour des soins, selon les services de la Protection civile qui ont précisé que le choc a fait voler en éclats toutes les vitres de l'autobus qui assurait la ligne El Kouif-Alger, en plus de l'emboutissage du flanc gauche et des portes de la galerie à bagages.

## TLEMCEN: Saisie de plus de 8.800 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc

Les services des Douanes ont saisi, la semaine dernière à Tlemcen, dans plusieurs opérations, 8.855 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris dimanche auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

Ces opérations ont été effectuées lors de souricières tendues aux traquants et de barrages de contrôle au niveau de la bande frontalière par les brigades du poste de surveillance d'El Assa, de Boukanoun, de Marsa Ben M'hdi, de Akid Lotfi et de



Akid Abbès, à Maghnia et la brigade régionale des douanes de lutte contre les stupéfiants de Tlemcen, a ajouté la même source.

Les produits de contrebande ont été découverts conditionnés dans 317 jerricans en plastique transportés à dos de baudets et à bord

de quatre véhicules.

Par ailleurs, les éléments de la brigade régionale des douanes de lutte contre les stupéfiants ont saisi, samedi sur l'autoroute Est-Ouest, à l'entrée de Sidi Senoussi (daïra de Ben-sekrane), 240 comprimés psychotropes à bord d'un véhicule dont le conducteur a été arrêté et déposé devant la justice.

La valeur des produits saisis et des moyens de transport est estimée à plus de 2,1 millions DA et l'amende douanière à 23,3 millions DA, selon la même source.

## GRÈVE EN BELGIQUE: Les liaisons aériennes et ferroviaires bloquées dès dimanche soir



Les liaisons aériennes et ferroviaires ont cessé dès dimanche soir en Belgique, alors qu'une grève générale devait paralyser le pays hier pour protester contre les mesures d'austérité décidées par le gouvernement. «Tous les vols sont supprimés. Tout est immobilisé jusqu'à demain à la même heure», a déclaré une porte-parole de l'aéroport de Bruxelles.

Elle a indiqué que 600 vols au total ne décolleraient pas de l'aéroport de Bruxelles ou n'y atterriraient pas pendant les 24 heures de grève des contrôleurs aériens.

Des responsables de l'aéro-

port de Charleroi ont indiqué plus tôt que les vols au départ de cet aéroport étaient supprimés et que les vols vers Charleroi seraient détournés vers d'autres aéroports pendant 24 heures à partir de 21h00 GMT dimanche.

Les autres aéroports belges affectés par la grève sont ceux de Liège, d'Anvers et d'Ostende.

La compagnie ferroviaire belge SNCB a indiqué sur son site web que les liaisons intérieures étaient supprimées à partir de 21h00 GMT jusqu'à lundi à la même heure.

## FINLANDE: Plus de 300.000 résidents sont d'origine étrangère

Le nombre de résidents d'origine étrangère a dépassé les 300.000 en Finlande à la fin de l'année dernière, indique la presse locale citant un rapport de l'Institut national d'études statistiques. Ces personnes représentent 5,5% de la population du pays nor-

dique estimée à environ 5,4 millions d'habitants, précise Statistics Finland dans cette étude. «Il s'agit principalement des immigrés de première génération, leur nombre étant de 256.000 contre 45.000 de résidents d'origine étrangère dont le taux s'établit à 24% et 12%, respectivement.

# un vent froid frappera la majeure partie de la Chine



Un front froid frappera la majeure partie de la Chine durant les trois prochains jours, entraînant une importante baisse des températures, a indiqué dimanche le Centre météorologique national.

Des chutes de neige toucheront dimanche la région autonome ouïgoure du Xinjiang, la région autonome de Mongolie intérieure, les provinces du Qinghai, du Gansu et du Guizhou, ainsi que

les parties occidentales du nord-est du pays.

Des tempêtes de neige ont

frappé samedi la région auto-

nome du Tibet et se poursui-

ront dimanche.

Dans certaines régions du nord-ouest, du nord-est, de la Mongolie intérieure et le long du fleuve Yangtze et du fleuve Jaune, les températures chuteront de 10 degrés.

## LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : Ban Ki-moon salue l'accord de Lima



**Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a salué dimanche l'accord sur la lutte contre le réchauffement climatique conclu dans la capitale péruvienne Lima, estimant qu'il ouvrira la voie à l'adoption d'un accord "universel significatif en 2015". M. Ban Ki-moon "salue le succès" de ces négociations marathon et félicite le Pérou, pays hôte, a déclaré le porte-parole du SG des Nations unies dans un communiqué.**

Il estime que "les décisions adoptées à Lima (...) ouvrent la voie à l'adoption d'un accord universel et significatif en 2015", ajoute le texte.

Le SG de l'ONU "demande instamment à toutes les parties prenantes d'entamer dès leur première réunion en février 2015 des négociations de fond sur un projet d'accord" en vue de la réunion de Paris.

Il demande aux pays, "et en particulier aux principales économies mondiales, de soumettre leurs engagements nationaux ambitieux très en avance" de la conférence de Paris.

Les pays participant à la conférence de l'ONU de Lima en vue de limiter le réchauffement climatique sont parvenus dimanche à conclure un accord cadre sur leurs futurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ces engagements devront être annoncés l'an prochain, avant la conférence de Paris. Ban Ki-moon avait passé une partie de la semaine à Lima pour soutenir ces négociations, marquées par un clivage Nord-Sud.

Le secrétariat de la Convention de l'ONU sur le changement climatique doit réaliser pour le 1er novembre 2015 une synthèse des différents engagements, afin de mesurer le chemin qui reste à parcourir pour atteindre l'objectif de limiter la hausse de la température sur la planète à 2°C.

APS

## ÉQUATEUR: 13 morts dont trois Chinois sur un chantier d'une centrale hydroélectrique

Treize personnes, dont trois Chinois, sont morts dimanche en Equateur lors d'un accident sur un vaste chantier d'une centrale hydroélectrique dans l'est du pays, ont indiqué les autorités.

Le président Rafael Correa a fait lui-même état du bilan sur son compte Twitter en rendant hommage aux victimes: «Grave accident hier à Coca Codo. 13

morts confirmés: 10 Equatoriens et trois Chinois».

L'accident a aussi fait 12 blessés, selon la radio publique. L'accident est dû à l'effondrement d'un tunnel dans la salle des machines, selon cette même source.

La centrale hydroélectrique Coca Codo Sinclair est construite par l'entreprise chinoise Sinohydro. Le chantier emploie 7.000 per-

sonnes dont 20% de Chinois dans les provinces amazoniennes de Napo et Sucumbíos (Est).

Ces chantiers font partie d'un réseau de huit centrales hydroélectriques actuellement en construction en Equateur. Ce pays producteur de pétrole espère arrêter l'importation d'énergie électrique et exporter de l'énergie propre.

## INDONÉSIE: Le bilan du glissement de terrain s'élève à 51 morts



Les équipes de secours en Indonésie continuaient de chercher des survivants dans la boue hier, trois jours après un glissement de terrain sur l'île de Java qui a fait 51 morts, selon un nouveau bilan officiel.

De plus, 57 villageois sont toujours portés disparus après les pluies torrentielles qui ont provoqué le glissement de terrain ayant tout emporté sur son passage vendredi soir dans la commune de Jembelung. Les chances de retrouver des survivants sont minces, a

déclaré le porte-parole de l'Agence nationale des catastrophes naturelles, Sutopo Purwo Nugroho.

Un précédent bilan faisait état de 39 morts et 69 disparus. «Nous nous attendons à retirer davantage de corps de la boue d'ici à la fin de la journée», a ajouté Sutopo.

Plus d'un millier de secouristes, parmi lesquels des soldats et des policiers, poursuivaient leurs travaux d'excavation avec des bulldozers, des pelles et à mains nues dans les immenses tas de boue rouge qui se

sont accumulés dans le village dévasté, situé dans une vallée entourée de collines et de forêts.

Les glissements de terrain sont fréquents pendant la saison des pluies en Indonésie, pays d'Asie du Sud-Est au climat tropical. Près de la moitié des 250 millions d'habitants vivent dans des zones propices aux glissements de terrain.

Le plus grand archipel du monde est également affecté régulièrement par des séismes et des éruptions volcaniques.

## CHINE: 11 morts dans l'incendie d'un club de karaoké

Onze personnes ont été tuées dans un incendie qui a ravagé un club de karaoké dans la province du Henan (centre), ont annoncé les autorités locales.

L'incendie s'est déclaré hier dans le club de karaoké Huangguan dans le district de Changyuan. Un total de 35 personnes ont été transportées à l'hôpital, a indiqué un communiqué publié sur le site Internet du gouvernement local. L'incendie a été maîtrisé 45 minutes plus tard. Une enquête est toujours en cours pour connaître les causes de l'accident, selon la même source.



# GRIPPE LES MEILLEURS RÉFLEXES

*Fièvre à 39-40°C, fatigue, courbatures, frissons... C'est sans doute la grippe ! Virale, cette infection arrive souvent brutalement, mais guérit normalement en une semaine. Les bons réflexes pour passer le cap.*

Très contagieuse, la grippe se transmet d'une personne à l'autre par l'air contaminé. Donc en période de grippe, on redoute de précaution côté hygiène : on se lave les mains plusieurs fois par jour ; on aère les bureaux à l'heure du déjeuner ; on se fait vacciner, surtout si on est fragile ; on fait appel à l'homéo préventive avec Oscillococcinum (1 dose sous la langue par semaine dès l'automne) ou Influenzinum et sérum de Yersin (1 dosette hebdomadaire en alternance ou 5 granules d'Influenzinum 9 CH les lundis et 5 granules de sérum de Yersin tous les mardis par exemple).

## Avant tout, faire baisser la fièvre

Rester au chaud quand la température monte, dans son lit et on s'hydrate. La courbe de la fièvre forme ce qu'on appelle le « V » grippal : elle monte brutalement le premier jour (39 à 40°C), régresse vers le troisième ou quatrième jour, puis remonte le cinquième jour avant de disparaître.

Faire baisser la fièvre quand elle dépasse 38,5°C : 1 à 2 comprimés de paracétamol à 500 mg par prise, à renouveler en cas de besoin au bout de 4 h minimum, sans dépasser 3 g par jour.

Prendre un antiviral (Relenza, Tamiflu, sur prescription médicale) pour écourter les symptômes chez les personnes non vaccinées ou vaccinées depuis moins de 15 jours. Pour être efficaces, ils doivent être pris dans les 48 h qui suivent l'apparition des premiers symptômes.

Ne pas prendre d'antitussifs sans l'avis du pharmacien, en particulier pour les patients souffrant de maladies respiratoires, comme l'asthme. Il est préférable de laisser la toux évacuer naturellement les sécrétions.

Les fluidifiants (carbocystéine ou acétylcystéine) n'ont pas vraiment fait la preuve de leur utilité. Et ils sont contre-indiqués chez les enfants de moins de 2 ans.

Faire une cure de vitamine C pour se remettre plus vite (500 mg tous les



matins pendant 1 mois), ou de vitamines (Supradyn intensia, Bion 3, etc.), de 1 à 3 mois. Côté phytothérapie, une cure de ginseng ou d'éleuthérocoque.

## Les bons choix en homéopathie

Prendre 5 granules toutes les 2 heures, puis espacer les prises au fur et à mesure des améliorations :

Aconitum napellus 7CH : au début de la maladie : montée rapide de la température, sensation de froid glacial.

Belladonna 7CH : dans un second temps : température élevée, rougeur, moiteur de la peau, abattement.

Bryonia 5CH : en association avec le pré-

cédent : toux sèche et douloureuse en quinte, soif de quantité d'eau froide.

Arnica Montana 9 CH : pour les courbatures.

Silicea 15 CH : en cas d'épuisement physique.

Oscillococcinum : 1 dosette dès les premiers symptômes, trois fois par jour. Les nourrissons peuvent aussi en bénéficier (dosette à dissoudre dans un verre d'eau).

## Les solutions en aromathérapie

Des huiles essentielles d'eucalyptus globuleux et de ravintsara en inhalation, éventuellement associées à de la lavande officinale (comme pour le rhume). Ou 2

gouttes de ravintsara sur les poignets, 3 à 5 fois par jour en massage (perfusion aromatique).

Une pommade décongestionnante : Vicks Vaporub, en application sur le thorax d'un cuillère à café de pommade, 1 à 2 fois par jour.

## Quand consulter et pourquoi se faire vacciner ?

Il est important de consulter son médecin pour surveiller l'apparition de complications pulmonaires qui peuvent être très graves (personnes âgées, enfants de moins d'un an, personnes asthmatiques ou atteintes de maladies respiratoires) ; si la fièvre dure plus de 5 jours, car c'est un signe de surinfection ; si la toux se prolonge au-delà de 3 à 4 semaines.

La grippe est considérée comme une maladie bénigne, mais elle peut provoquer des complications, parfois graves (pulmonaires, neurologiques, etc.) chez des personnes fragiles. En 2012-2013, plus de 800 personnes ont été hospitalisées suite à des complications et 150 sont décédées. La vaccination est le meilleur moyen de prévenir la maladie.

«L'assurance maladie recommande la vaccination antigrippale pour les plus de 65 ans, les enfants porteurs de pathologies chroniques et les femmes enceintes. Elle prend en charge à 100 % le vaccin pour ces personnes. Les femmes enceintes peuvent se faire vacciner à n'importe quel moment de la grossesse.

Le vaccin n'est pas dangereux pour la mère et garantit l'immunité du nourrisson jusqu'à 6 mois après sa naissance », explique le Pr Luc Barret, médecin-conseil national à l'Assurance maladie.

Le meilleur moment ? Les épidémies surviennent en fin d'automne et en hiver. Il faut compter 15 jours avant que la protection soit réelle. L'idéal est donc de se faire vacciner dès début du mois d'octobre et jusqu'à fin novembre.

# MÉLANOME : BIENTÔT UN MÉDICAMENT POUR ÉLIMINER LES NAEVI GÉANTS

Les chercheurs français seraient sur une piste thérapeutique pour traiter les naevi géants, un type de grain de beauté qui s'étend sur une grande partie du corps et qui peut évoluer en mélanome.

Les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (l'Inserm) ont identifié les cellules du naevus géant responsables de la prolifération de ce type de grains de beauté et de son évolution en cancer.

Le naevus géant est un grain de beauté très foncé qui apparaît sur le foetus, le plus souvent après une mutation affectant un gène nommé NRAS. Il se développe en même temps que l'enfant grandit et peut parfois couvrir plus de la moitié de la surface corporelle à la naissance. Si l'aspect esthé-

tique du naevus géant peut poser des problèmes psychologiques, ce type de grain de beauté peut surtout évoluer en mélanome, un type de cancer de la peau. Il est en effet composé de cellules prolifératrices, qui sont associées au risque d'évolution en cancer.

## Une piste thérapeutique pour éliminer les naevus géants

Les chercheurs ont réalisé plusieurs expériences qui leur ont permis d'identifier la catégorie de cellules du naevus géant capables de se multiplier de façon prolongée. Et de comprendre qu'elles étaient responsables de la formation de tumeur. Cette découverte permet d'ouvrir la voie à des recherches thérapeu-

tiques pour éliminer ces cellules. « Ces cellules semblent jouer un rôle important dans l'extension du naevus et sont peut-être impliquées dans l'évolution de cette tumeur bénigne en tumeur maligne », explique Sarah Guégan, dermatologue et coauteur de l'étude.

« Nous devons encore le vérifier, mais si c'est bien le cas, l'idée serait alors de développer des médicaments qui ciblent les mutations NRAS, afin d'inhiber la prolifération de ces cellules. Des produits bloquant d'autres molécules de la chaîne de signalisation NRAS sont en cours de développement et pourraient également être intéressants pour la mise au point d'un traitement médical destiné aux patients porteurs d'un naevus géant », conclut la chercheuse.



**La prématureté même tardive est dangereuse pour les bébés**



**Accoucher à 8 mois ne serait pas sans risque pour la santé du bébé, selon le Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire de l'Institut de veille sanitaire (InVS) publié le 9 décembre 2014.** L'InVS révèle dans son bulletin d'informations (le BEH) que la prématureté tardive (à 35-36 semaines d'aménorrhée (SA)) et les naissances à 37-38 SA qui sont d'habitude considérées comme le terme de la grossesse restent dangereuses pour la santé des bébés. La durée normale d'une grossesse est de 40 à 41 SA. La professeur Catherine Quantin, chef de service de Biostatistique et Informatique Médicale du Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, a analysé les données de la base nationale du PMSI (Programme de médicalisation des systèmes d'information). Elle a évalué la surmortalité (les maladies associées) et la surmortalité néonatales associées à la prématureté modérée (35-36 SA) et au terme précoce (37-38 SA). Elle a aussi analysé l'impact à court terme (à moins d'un an) de ces accouchements.

Les résultats de l'étude révèlent plus les bébés sont prématurés, plus ils risquent d'être hospitalisés. A 38 SA les enfants sont 8,8% à avoir été hospitalisés, contre 6,4% à 39-41 SA.

«Notre étude confirme que naître à 35-38 SA est un facteur de risque de mortalité et de morbidité néonatale et infantile chez les enfants et que, contrairement à l'idée couramment admise, les enfants nés à 37-38 SA sont plus à risque que ceux nés à 39-41 SA», explique la chercheuse. «Ces constatations devraient conduire à la redéfinition de ce qu'est une naissance à terme et à une modification des indications de déclenchement et de césarienne programmée à 37-38 SA».

Les enfants qui naissent à 35-38 SA représentent environ 25% des naissances et des bébés nés à 39-41 SA 73% des naissances uniques.

«Ces populations quantitativement très importantes méritent une attention particulière, car leur pronostic est altéré dès la période néonatale et les conséquences à long terme restent à préciser», conclut l'étude.

In topanté.fr

# IVRESSE DU SOMMEIL

## Un trouble méconnu qui toucherait une personne sur sept

*Une nouvelle étude franco-américaine met en lumière l'ivresse du sommeil, un trouble peu connu, qui toucherait en moyenne une personne sur sept.*

L'ivresse du sommeil est un trouble qui toucherait un septième de la population, principalement les personnes dormant moins de 6h ou plus de 9h par nuit, selon une nouvelle recherche publiée le 26 août dernier dans la revue Neurology.

«Ivre de sommeil» se traduit par une confusion ou un comportement inapproprié au réveil, comme répondre au téléphone au lieu d'étendre son réveil. Il est important de noter que la personne ne se rappelle généralement pas de ces événements une fois réveillée. «Ces épisodes de réveils confus sont moins connus que le somnambulisme, même si les conséquences peuvent être aussi sévères», explique Maurice M. Ohayon, auteur principal de l'étude. Pour en savoir plus sur ce trouble, les chercheurs ont fait appel à 19 136 personnes de 18 ans et plus représentant un échantillon de la population américaine, pour les interroger sur leurs habitudes de sommeil.

Les scientifiques ont également demandé aux participants de leur faire part de leurs troubles men-

taux s'ils en avaient, et des médicaments qu'ils prenaient.

L'étude a alors montré que 15% des participants avaient connu un épisode d'ivresse du sommeil dans l'année passée (soit 1 personne sur 7), avec plus de la moitié faisant partie de plus d'un épisode par nuit.

Dans la plupart des cas (84%), les personnes souffrant d'ivresse du sommeil présentaient un autre trouble du sommeil, un trouble mental (bipolarité, dépression, schizophrénie...) ou prenaient un traitement aux psychotropes (anti-dépresseurs...).

Au final, seulement 1% des personnes atteintes d'ivresse du sommeil ne présentaient aucune explication connue à ce trouble.

Petits et gros dormeurs plus touchés

L'étude souligne également que le risque de connaître un épisode d'ivresse de sommeil pourrait dépendre du nombre d'heures dormies.

Parmi les personnes atteintes du trouble, 20% d'entre elles ont dit dormir moins de 6 heures par nuit, et 15% plus de 9 heures. Les personnes souffrant d'apnée du



sommeil auraient elles-aussi plus de risques de souffrir épisodiquement d'ivresse du sommeil.

«Ces épisodes d'ivresse du sommeil n'ont pas beaucoup attiré l'attention, mais étant donné qu'ils touchent une part non-négligeable de la population, d'avantage de recherches devraient être menées

sur le sujet, pour déterminer à quel moment surviennent ces épisodes et s'ils peuvent être traités», déclare le Professeur Ohayon. «Les personnes souffrant déjà de troubles du sommeil doivent aussi être informées de leur plus grand risque de connaître ce genre d'épisode.»

## Fumer la chicha inciterait à se mettre à la cigarette



Les consommateurs de chicha seraient plus tentés de se mettre à la cigarette, selon les résultats d'une nouvelle étude scientifique américaine publiée dans la revue médicale JAMA Pediatrics. Les saveurs douces et fruitées de la chicha ne sont pas si anodines que cela. Elles pourraient être une porte d'entrée vers la cigarette.

Les chercheurs de l'école de médecine de l'Université de Dartmouth (Etats-Unis) ont mené une enquête auprès de 2 500 jeunes âgés de 15 à 23 ans pendant un an. Les scientifiques cherchaient à comprendre les conséquences de la consommation de chicha sur le fait de se mettre à fumer des cigarettes.

Les résultats de l'étude révèlent que les adolescents adeptes de la chicha sont deux fois plus susceptibles de commencer à fumer des cigarettes que les jeunes qui ne fument pas le narguilé. «Ces résultats suggèrent que l'utilisation de ce produit à base de tabac peut constituer une passerelle vers le tabagisme. Et même si nous ne pouvons pas affirmer avec certitude que la chicha est le seul facteur qui conduit un jeune à allumer sa première cigarette, nous pensons que ces produits devraient être soumis à la même régulation que le sont les cigarettes», conclut Samir Soneji, professeur adjoint de l'Ecole de Médecine et co-auteur de l'étude.

### La chicha n'est pas un produit anodin pour la santé

Et, ce rapport indique aussi que 58% des adolescents américains pensent que la chicha représente moins de risques pour leur santé que la cigarette. Alors que les spécialistes s'accordent tous pour dire que la chicha aurait des conséquences bien plus néfastes sur la santé (cancer du poumon, de la bouche, de la vessie). Les bouffées plus longues, feraienr en effet absorber plus de produits toxiques. En France, depuis le 1er Janvier 2007 et l'interdiction de fumer dans les lieux publics, les bars à chicha sont interdits. Mais, la commercialisation récente de stylos chicha, similaires aux e-cigarettes, pourrait banaliser son usage.

Sous Le Haut Patronage du Mr. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural

Avec le Parrainage de Monsieur le Wali de Sidi Bel abbes

**Organise**

**ZOOTECHXPO**  
الصالون الدولي الثاني لتقنيات الانتاج الحيواني  
2ème SALON INTERNATIONAL DE ZOOTECHNIE « ZOOTECHXPO »

**2 ème Salon International de ZOOTECHNIE**

**Les 2èmes journées scientifiques sur la filière avicole stratégiques et perspectives**

**DU 14 AU 16 DÉCEMBRE 2014**  
**Salle Omnisports Sidi Bel Abbès - Algérie**

**CWA Sidi Bel Abbès** **DSA Sidi Bel Abbès** **Radio Sidi Bel Abbès** **JOURNAL D'AFFAIRES** **DK NEWS** **OuestInfo**

**Ceva** **AFP** **Qigarian Animal Health Product**

**Partenaires et Sponsors**

**Centre des Affaires et de Commerce EL QODD - Cheraga - Alger**  
Tél / Fax : 021 34 15 80 / 021 34 15 39 / Mob. : 0550 999 412/524/525  
www.llicorne-dz.com

**DKNEWS - 16/12/2014**

## DJELFA

### Plusieurs pièces théâtrales destinées aux enfants programmées durant les vacances d'hiver

La maison de la culture Ibn Rochd de la wilaya de Djelfa a programmé plusieurs pièces théâtrales ludiques destinées aux enfants durant les vacances scolaires d'hiver, a-t-on appris, lundi, auprès de son service des activités.

Ce programme ludique concocté au profit des enfants scolarisés durant cette période, sera entamé, selon la même source, par la présentation d'une pièce intitulée «L'Algérie, notre mère» produite par l'association El Manara de Djelfa.

Plusieurs troupes théâtrales locales, à l'image de Ellotus, Ichrak, Ennibras, Talahoum, Sourou et El Manara prennent part à ces activités, qui seront organisées entre le 20 et le 28 décembre en cours, avec une moyenne d'une pièce théâtrale chaque soirée, a-t-on encore indiqué de même source.

D'autres troupes issues d'autres wilayas seront également au rendez-vous lors de cette manifestation. Il s'agit, notamment, de la troupe du théâtre régional de Mascara, qui présentera une pièce intitulée Nakir El Maârouf (l'ingrat) et la troupe Thafath (lumière) de Sétif qui sera présente avec une pièce intitulée Hakim El Ghaba (Le sage de la forêt).

Cette manifestation culturelle et ludique sera clôturée avec une pièce intitulée El Djadda Oua El Ahfad (La grand-mère et les petits enfants) de la troupe Hala, issue de la wilaya d'Alger, a, par ailleurs, affirmé la même source.

## ORAN : THÉÂTRE POUR ENFANTS

### Riche programme pour les vacances d'hiver

Un riche programme pour enfants a été élaboré à Oran par la direction du théâtre régional Abdelkader-Aloula en prévision des prochaines vacances d'hiver, a-t-on appris dimanche de cet établissement culturel.

Les enfants auront à suivre pas moins de 17 représentations théâtrales qui allient divertissement culturel et éducation. L'ouverture du «bal» est prévue le 20 décembre avec la première représentation «Akakibat el khiyana» (conséquences de la trahison) de Medjahi Habib.

Le long de cette manifestation qui prendra fin le 5 janvier prochain, les enfants pourront suivre de nombreuses représentations à raison de deux séances par jour, dont «Naciba mouelima» (conseil dououreux), «Aalem el hayawanet (le monde des animaux) et «Chadjaret el maarifa» (l'arbre de la connaissance).

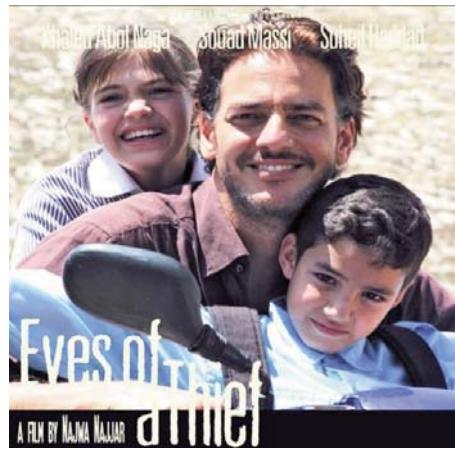
Dix troupes théâtrales participent à cette manifestation, organisée sous le slogan «Les vacances en couleurs» et dédiée au défunt artiste «Cherif Hadjam» dit «H'mimiche, ami des enfants».

## 5<sup>e</sup> FICA

# Avant-première algérienne de «Ouyoun el haramia»

La fiction «Ouyoun el haramia» (Les yeux d'un voleur) de la réalisatrice palestinienne Najwa Najar, dédié au drame de l'éclatement des familles palestiniennes après la seconde Intifada (soulèvement) a été présenté dimanche soir à la salle El Mougar (Alger) en avant première algérienne.

Coproduit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et le producteur palestinien «Ustura films», ce film d'une durée de 98 mn a été projeté dans le cadre de la compétition officielle du 5<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé. Inspiré d'une histoire vraie, «Ouyoun el haramia» relate l'histoire de Tarek, interprété par l'Egyptien Khaled Abol Naga, de retour dans sa ville natale après sept ans d'emprisonnement après



l'Intifada et qui apprend que sa fille a été recueillie par une inconnue après le décès de sa mère.

Parti à la recherche de sa fille Tarek s'installe à Naplouse où il se trouve un travail dans l'ingénierie hydraulique, commence à s'intégrer dans sa

nouvelle communauté et tombe amoureux de la futur épouse de son patron, Lila, incarnée à l'écran par la chanteuse algérienne Souad Massi-couturière qui vit avec ses deux, dont une fille -Malak- qu'elle a adoptée, enfants après être rentrée d'Algérie où elle a

grandi. Dans ce nouvel univers Tarek retrouve un semblant d'équilibre entre Malak qu'il prend sous son aile comme sa propre fille et Lila, mais les secrets du jeune homme refont vite surface et risquent d'avoir des conséquences sur son nouvel entourage.

Même si ce film regorge de belles images et de plans très symboliques, le scénario dévoile, quant à lui, trop vite le dénouement du film et s'attarde des petits détails qui interviennent sur le tard pour expliquer une énigme déjà résolue.

Relatant une aventure humaine où se mêlent l'amour et le déchirement, «Ouyoun el haramia» garde toujours en trame le quotidien des palestiniens, leurs espoirs et leurs désillusions.

Inauguré vendredi, le 5<sup>e</sup> Fica dédié au film engagé se poursuit jusqu'au 18 décembre à la salle El Mougar à Alger avec encore au programme neuf œuvres cinématographique entre fictions et documentaires en compétition.

## Sortir le théâtre d'un «espace clos» vers un espace ouvert

Les participants à un séminaire sur «les espaces du spectacle théâtral», organisé dimanche à l'université de Batna à l'occasion du festival du théâtre amazigh, ont appelé à «sortir le théâtre de son espace clos pour l'espace ouvert du spectacle traditionnel».

Pour le Dr Djamil Mustapha-Ezzakey, de l'université de Tipasa, cette idée n'est pas nouvelle puisque les premiers dramaturges algériens, à l'instar de Kabet Yacine et d'Abdelkader Alloula, ont tenté de sortir leur théâtre de «la boîte noire italienne» vers l'espace ouvert des places publiques et des marchés populaires dans une sorte de retour vers les premières formes de l'avant-théâtre à l'exemple d'El Hakawati, El Berrah et El Goual.

Le chercheur en théâtre Abdennacer Khelaf, de l'université de Jijel, a relevé qu'en Europe, cette tendance est exprimée par «le postdramatique» qui veut que le théâtre aille vers les spectateurs et renonce au prestige des salles.

M. Khelaf a cité, à ce propos, la pièce Djéha produite par «Masrah Ettaj» de Bordj Bou Arreridj et présentée au festival national du théâtre humoristique.

Une pièce dans laquelle, a-t-il relevé, le metteur en scène Rabie Kechi a réussi la ga-



geure de sortir le théâtre vers l'espace traditionnel ouvert.

Pour ce chercheur, El Helqa du défunt dramaturge Abdelkader Alloula était jouée en salle et sa dernière œuvre, Arlequin, a consacré son retour à la forme du théâtre à l'italienne. De même, Abdelhamid Gouri d'Annaba n'a pas réussi à quitter la boîte italienne mais y fait, au contraire, introduire le spectateur, a ajouté M. Khelaf qui a proposé de tenir un festival national de théâtre amazigh qui se tient actuellement à Batna en plein air, mais pas en hiver «pour ne pas regretter la chaleur de la salle».

M. Abdallah Seddiki, de l'université de

Béjaïa, a rappelé de son côté que dans le patrimoine de l'Ahaggar et du Tassili, tous les spectacles et activités culturelles ont lieu en plein air, loin de tout espace clos. Ce séminaire de deux jours abordera plusieurs thèmes dont, notamment, les espaces traditionnels dans le théâtre amazigh, et la scénographie et le décor dans l'expression de la dimension identitaire. Pour Léïla Benâicha, présidente du séminaire, la rencontre a pour but de concevoir une approche esthétique pour le théâtre amazigh, fondée sur les traditions locales et faisant appel aux techniques modernes de sorte à enrichir le théâtre national.

## «Nissaa al Madina», une pièce adaptée d'une œuvre de Shakespeare, en montage par le TR Constantine

«Nissaa al Madina», une pièce adaptée d'une comédie de William Shakespeare, «The Merry Wives of Windsor» (Les joyeuses épouses de Windsor) est en cours de montage au théâtre régional de Constantine.

Selon sa jeune metteur en scène, Chahinez Neghouache, les six comédiens distribués dans cette pièce légère incarnent les personnages créés par l'auteur de Macbeth, mais «à l'algérienne».

La générale de cette pièce de 75 minutes est prévue durant de la première quinzaine de janvier 2015, a signalé Mme Neghouache. John Falstaff,



campé par Chaker Boulemdaïs, est un aventurier hypocrite, fourbe et déloyal, qui décide de courtiser Isabelle Page (Mouni

Boualem) et Alice Ford (Nadjla Trilli), deux joyeuses bourgeois de Windsor, une ville anglaise, située dans le Yorkshire à l'ouest de Londres, pour leur soustraire de l'argent, sachant que les deux amies tiennent, chez elles, les cordons de la bourse. Il envoie la même lettre d'amour aux deux femmes, ne changeant que la signature. Quand les deux amies et confidentes découvrent la manœuvre, elles décident de s'amuser aux dépens de ce séducteur maladroit qui, après moult mésaventures, est pris à partie et tourné en ridicule.

APS

## ALGÉRIE-ESPAGNE

# La stabilité du Mali et de la Libye renforcera la lutte antiterroriste

La stabilité du Mali et de la Libye renforcera le champ d'action de la lutte antiterroriste, a indiqué dimanche à Alger le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

«La stabilité de la Libye et du Mali est nécessaire dans la mesure où elle permet de mieux combattre le terrorisme. L'instabilité au Mali et en Libye renforcera les mouvements terroristes activant dans la région», a déclaré M. Messahel, au terme des entretiens qu'il a eus avec le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Ignacio Ybanes Rubio.

Il a souligné la convergence de vues de l'Algérie et de l'Espagne quant à la solution politique de la crise libyenne qui doit passer par la dialogue politique associant toutes les parties libyennes concernées qui acceptent le dialogue, à l'exception des mouvements terroristes connus et répertoriés par l'ONU.

«La Libye traverse des moments très difficiles. Il faut que toutes les énergies se mettent en œuvre pour la stabilité de ce pays», a-t-il déclaré.

«Nous avons souligné, dans ce cadre, l'importance des efforts déployés par le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye, Bernardino Leon, et des pays frontaliers», a-t-il ajouté.



S'agissant du Mali, M. Messahel a indiqué que l'Algérie et l'Espagne convergient vers une solution «globale» à cette crise qui secoue ce pays pour préserver son intégrité territoriale.

Evoquant, par ailleurs, les relations algéro-espagnoles, M. Messahel a annoncé que les deux parties préparaient la réunion de haut niveau, soulignant avoir évalué avec le responsable espagnol la coopération entre les deux pays et évoqué les perspectives de leur renforcement.

«Nous avons besoin d'ouvrir une nouvelle page de la coopération entre les deux pays, en investissant de nouveaux créneaux», a-t-il dit.

De son côté, M. Rubio a qualifié les relations entre deux pays, notamment économiques, de «très bonnes», soulignant que l'Espagne

est le premier partenaire commercial de l'Algérie.

Au sujet du rôle de l'Algérie dans la région, M. Rubio a indiqué qu'elle possédait une connaissance «très profonde» des problèmes africains, exprimant la volonté de son pays de profiter de l'expertise algérienne en la matière.

Concernant la Libye, il a relevé que la situation dans ce pays était «préoccupante», ajoutant que l'Espagne et l'Algérie veulent travailler «ensemble» pour réunir les conditions de dialogue entre les différentes forces politiques pour un «meilleur futur» pour ce pays.

M. Rubio a salué, par ailleurs, les efforts de l'Algérie pour le rétablissement de la paix et de la stabilité dans le Sahel, notamment sa médiation dans la crise malienne.

## TUNISIE-LIBYE

# La Tunisie interdit à ses ressortissants de se rendre en Libye

Les autorités tunisiennes ont décidé dimanche d'interdire aux Tunisiens de se rendre en Libye dans une tentative de «préserver leurs vies» devant être menacés par l'amplification des bombardements à proximité du

poste frontalier de Ras Jedir (sud-Est tunisien). Cette décision, confirmée par l'Agence de presse tunisienne TAP, survient suite à des bombardements massifs déclenchés dimanche à l'aube à environ 10 kilomètres du

poste de Ras Jedir (côté libyen).

Présents sur place, des sources bien informées ont affirmé que le poste frontalier de Ras Jedir (du côté libyen) est désormais sous le contrôle de l'armée libyenne libre.

## RD CONGO

# Le gouverneur de l'Equateur est décédé dimanche en Afrique du Sud

Le gouverneur de l'Equateur, Louis Alphonse Koyagialo, est décédé dimanche en Afrique du Sud où il recevait des soins médicaux depuis plusieurs mois, a annoncé le ministre congolais de l'Information et Médias, Lambert Mende Omalanga. Élu gouverneur de l'Equateur en juin 2013, Louis Alphonse Koyagialo a souvent été éloigné de sa province à cause des problèmes de santé.

Il a quitté l'Equateur pour la première fois en septembre 2013 pour se faire soigner à Kinshasa et en Afrique du Sud, avant d'y rentrer en mars 2014.

Quelques semaines après, il était encore obligé de quitter l'Equateur pour se faire soigner d'abord à l'Hôpital du Cinquantenaire à Kinshasa, puis retourner en Afrique du Sud.

Louis Koyagialo, né à Yakoma le 23 mars 1947, est réputé pour son expertise dans la territoriale.

Cadre du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), parti du Maréchal Mobutu Sese Seko, Louis Alphonse Koyagialo était devenu le gouverneur du Katanga en 1986 et celui du Shaba (actuel Katanga) en 1990.

Cadre de la majorité présidentielle, M. Koyagialo était nommé vice-Premier ministre et ministre des Postes et Nouvelles technologies de communication du gouvernement Muzito III en 2011. En mars 2012, il était nommé Premier ministre intérimaire de la RD Congo en remplacement d'Adolphe Muzito, élu député

# Deux soldats de l'armée camerounaise tués par une mine antipersonnel posée par Boko Haram

Deux soldats de l'armée camerounaise ont été tués et cinq autres blessés par une mine antipersonnel posée par les éléments du groupe armé extrémiste Boko Haram dans le nord du pays, a-t-on indiqué dimanche d'une source sécuritaire.

Les deux militaires tués, un sergent et un caporal du Bataillon d'intervention motorisée (BIM), et leurs camarades blessés du même corps menaient une patrouille à Achigachia, une localité de la région de l'Extrême-Nord frontalière du Nigeria où le Cameroun déploie depuis plusieurs mois quelque 6.000 hommes pour tenter d'enrayer la menace Boko Haram, a rapporté cette source. «Les corps des victimes et les blessés ont été transportés à l'hôpital militaire de Maroua

(principale ville de l'Extrême-Nord) où les survivants, dont les vies ne sont pas en danger, reçoivent des soins», a-t-elle précisé. Ce n'est pas le premier incident du genre déclaré dans les rangs des forces de défense et de sécurité camerounaises. Deux autres soldats du Bataillon d'intervention rapide (BIR) avaient aussi péri dans les mêmes circonstances en octobre ayant par ailleurs enregistré trois blessés. Des civils se comptent également parmi les victimes de ces engins.



## NIGERIA

# Une réunion prévue sur la sécurité des pays d'Afrique de l'Ouest

Des dirigeants d'Afrique de l'Ouest se réuniront hier au Nigeria pour discuter de la sécurité et d'autres questions lors de la 46e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et du gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) prévue dans la capitale nigériane Abuja, selon une déclaration publiée dimanche.

La déclaration, signée par Reuben Abati, porte-parole du président du Nigeria, a indiqué que les dirigeants des pays ouest-africains examineront également la situation politique actuelle dans la région.

«L'examen et l'adoption du rapport annuel 2014 du président de la Commission de la Cédéao figurent également à l'ordre du jour. Le rapport de la 73e session ordinaire du Conseil des ministres de la Cédéao sera également examiné et adopté», a-t-il ajouté.

Le président nigérien Goodluck Jonathan et le président ghanéen John Mahama, qui est l'actuel président de l'autorité des chefs d'Etat et du gouvernement de la Cédéao, présenteront des déclarations au sommet d'une journée avant de passer à une séance à huis clos.

Parmi les autres dirigeants qui devraient s'exprimer à la réunion figurent le président de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Zuma et le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest Mohammed Chambas.

Un communiqué sur les décisions du sommet est prévu hier à l'issue de leurs délibérations.

# L'ONU appelle à une phase de transition au Soudan du Sud

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé dimanche les parties concernées au Soudan du Sud à commencer une phase de transition de la gouvernance, afin de sattaquer à la cause profonde du conflit qui a commencé il y a un an.

«Aujourd'hui marque l'anniversaire du conflit qui a éclaté dans la plus jeune nation du monde, le Soudan du Sud», a déclaré M. Ban dans un communiqué publié par son porte-parole.

M. Ban s'est dit consterné et attristé par le fait que les parties ne soient toujours pas venues à un accord de paix global.

«Le principe même de la lutte pour l'indépendance du pays - un nouveau départ qui devait être fondé sur la tolérance, la bonne gouvernance, la responsabilité et l'unité - est en train de disparaître sous nos yeux», indique le communiqué.

Le chef de l'ONU a appelé les dirigeants des deux parties à «conclure un accord non exclusif de partage du pouvoir pour commencer une phase de transition de la gouvernance qui traitera à la fois les causes profondes du conflit et assurerà la responsabilité pour les crimes commis au cours de la dernière année.»

Le secrétaire général a également exhorté la communauté internationale à mettre son «poids collectif» derrière le processus de paix dirigé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Il a ajouté que les Nations unies resteront pleinement engagées en faveur du processus de paix, la protection des civils et la fourniture d'aide humanitaire.

Selon les chiffres publiés par l'ONU, les violences en Soudan du Sud ont fait des dizaines de milliers de morts et 1,9 millions de déplacés. Des millions d'autres sont devenus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

APS

## CONFÉRENCE SUR LE DROIT DES PEUPLES À LA RÉSISTANCE Faire de l'année 2015, celle de l'indépendance du Sahara Occidental

Les participants à la Vème Conférence internationale d'Alger sur le «droit des peuples à la résistance : Cas du peuple sahraoui» ont appelé dimanche à Alger à faire de l'année 2015 celle de l'indépendance du Sahara Occidental.

«Nous devons faire de l'année 2015, celle de l'indépendance du Sahara Occidental conformément aux résolutions de l'ONU sur la décolonisation», a affirmé le président des associations africaines activant sous la bannière de l'Union africaine (UA).

Il a dans ce sens appelé à la création d'une association de solidarité avec les défenseurs sahraouis des droits de l'Homme au niveau de l'UA, et à la sensibilisation quant à la «justesse» de la cause du Sahara Occidental et de la lutte de son peuple pour l'indépendance.

Pour sa part, le président de l'Association de solidarité avec le peuple sahraoui en Afrique du



Sud, Keita Maika a dénoncé les «interpellations arbitraires» exercées par les autorités marocaines contre des défenseurs internationaux des droits de l'Homme, appelant les pays africains à déployer davantage d'efforts pour concrétiser le «rêve» du leader africain décédé Nelson Mandela, celui de la décolonisation de tout le continent africain.

Le président de la commission tunisienne de solidarité avec le peuple sahraoui Mohamed Diaa a souligné que la cause sahraouie «n'est pas un conflit frontalier entre le Maroc et l'Algérie ou entre le Maroc et la Mauritanie, mais une question de décolonisation». «C'est également une question

légale qui attend que la légalité internationale soit appliquée par l'ONU», a-t-il ajouté. La deuxième journée des travaux de la conférence qui a débuté samedi en présence du président sahraoui Mohamed Abdellaziz, a été consacrée à la diffusion de témoignages et de vidéos sur les violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

Un ancien détenu à la prison d'El Ayoune occupée Mahjoub Ould el Cheikh a indiqué que les autorités marocaines exerçaient toutes formes de tortures contre les sahraouis, «d'où la nécessité d'une action internationale urgente pour mettre un terme à ces violations».

## La légitimité du combat des Sahraouis «réaffirmée» à Alger

Les participants à la 5e Conférence d'Alger sur «le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui», ont réaffirmé dimanche à Alger la «légitimité» du combat du peuple sahraoui contre l'occupant marocain.

Dans une Déclaration finale sanctionnant les travaux de cette rencontre, les participants ont encouragé les Sahraouis à poursuivre leur lutte pour la liberté et la dignité et exigé la libération «immédiate» de tous les prisonniers politiques sahraouis, appelant également à une «enquête impartiale» sur les cas des disparus sahraouis.

Par ailleurs, ils ont appelé les Nations unies d'honorer sa doctrine en matière de décolonisation par l'application «immédiate» de ses propres résolutions sur le Sahara occidental, à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Les participants à la 5e conférence d'Alger ont, en outre, dénoncé les violations des droits de l'homme commises par le Maroc dans les territoires occupés du Sahara occidental, ainsi que le «pillage systématique» par le



Marc des ressources naturelles du Sahara occidental.

Un appel a été également lancé à l'adresse de l'ONU et des différentes agences spécialisées afin d'apporter une aide humanitaire «suffisante» et «multiforme» aux réfugiés sahraouis.

Les participants à cette rencontre ont, par ailleurs, vivement encouragé l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, à «poursuivre sa médiation» entre les deux parties en conflit (Maroc et Front Polisario) et à «faire engager des conversations séries entre elles».

Tout en appelant à «renforcer» la solidarité internationale à l'égard de la question sahraouie, les participants ont

condamné la position «partiale» de la France «qui constitue un blocage à la résolution de ce conflit».

Ils ont également dénoncé la position du gouvernement espagnol duquel ils ont exigé «plus de clarté» en faveur du droit à l'autodétermination des Sahraouis.

Les participants ont également demandé à l'Union européenne de revoir ses contrats commerciaux avec le Maroc alors que les médias de par le monde sont sollicités pour «relayer» le message du peuple sahraoui. Enfin, ils ont tenté à rendre hommage appuyé à l'Algérie et à son président pour la constance dans sa position à l'égard de la cause sahraouie.

APS

## «Le Référendum maintenant» au centre d'une conférence internationale à Berlin

Une conférence internationale d'experts a débattu vendredi et samedi à Berlin, de la question du Sahara occidental sous le thème «Le Référendum maintenant».

Organisée par l'Association allemande «Freiheit für Western Sahara» (Liberté pour le Sahara occidental), la rencontre a vu la participation et l'appui de nombreuses organisations allemandes et européennes, notamment le Centre pour les cultures européennes et orientale, l'Association des juristes pour la démocratie et les droits humains dans le monde et l'Association Autrichie-Sahara.

L'Etat de Brême et de la Basse Saxe, à travers le président de son parlement, qui a adressé à la Conférence un message très fort de soutien au droit du peuple au Sahara occidental et à l'issue référendaire de ce conflit, a également pris part à cette conférence.

Le directeur exécutif du Centre Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'homme et de nombreuses organisations, comme le Comité algérien de soutien avec le peuple sahraoui étaient aussi présents à cette rencontre internationale de solidarité avec la cause sahraouie.

Ont participé à cette rencontre du côté sahraoui notamment, le représentant du Front Polisario pour l'Europe, Mohamed Sidati et la présidente de l'Association sahraouie des droits de l'homme (Codesa), Mme Aminata Haidar, lauréate du prix de la fondation américaine Robert F. Kennedy pour les droits de l'Homme et du prix de solidarité pour 2013 de la ville de Brême.

La question de la mise en place d'un mécanisme international de surveillance des droits de l'homme dans les territoires occu-



pés du Sahara occidental a fait l'objet d'un panel, à l'instar d'autres questions aussi fondamentales, que l'urgence de trouver une solution qui permette au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination, dans le cadre de la légalité internationale.

Les participants se sont, en particulier, félicités de la reconduction au sein du parlement européen du groupe interparlementaire pour le Sahara occidental.

Le président du Parlement de l'Etat de Brême et de la Basse Saxe, dans un message adressé aux participants, a lancé un appel «pour rompre le mur du silence qui entoure la décolonisation de la dernière colonie en Afrique et les droits de l'homme dans les territoires occupés» du Sahara occidental.

Le parlementaire allemand a également condamné les accords de pêche signés par l'Europe avec le Maroc et a révélé avoir saisi, à ce sujet, le Président du parlement euro-

péen.

Il a appelé enfin à ce que «une solution définitive et durable soit apportée à cette injustice qu'est l'occupation par le Maroc de ce territoire et aux violations des droits de l'homme enregistrées et ce, à travers un Référendum d'autodétermination libre et équitable».

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ILLIZI

## MISE EN DEMEURE N° 02/2014

Vu le marché N° 64/2014 daté du 31/3/2014 relatif au projet Achèvement de l'Aménagement du tronçon emmenant vers la résidence «KASSILI» à ILLIZI, notamment en son article 13 qui stipule que le délai d'exécution des travaux est fixé à six (06) Mois.

Vu le PV d'implantation en date du 19/6/2014.

Vu l'Ordre De Service de commencement des travaux N° 88/2014 en date du 19/06/2014.

Vu la correspondance datée du 19/8/2014 vous demandant de démarrer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour terminer le projet dans les délais fixés, sans suite à ce jour.

Vu la correspondance N° 2307/DUAC/2014 datée du 25/8/2014 sous forme d'avertissement N°01 pour le non démarrage des travaux et vous demandant d'entamer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour terminer le projet dans les délais fixés, sans suite à ce jour.

Vu le Procès-Verbal de séance de travail tenue au siège de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction en date du 27/8/2014 vous demandant de renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai ne dépassant pas les six (06) jours, sans suite à ce jour.

Vu la correspondance N° 2403/DUAC/2014 datée du 04/9/2014 vous demandant de démarrer les travaux dans l'immédiat, sans suite à ce jour.

Vu les Procès-Verbaux de chantier établis par notre direction DUAC s'étalant du 29/08/2014 au 07/09/2014 où il est constaté le non démarrage des travaux, l'absence totale de l'entrepreneur et de main d'œuvre sur les lieux du chantier, le non approvisionnement en matériaux de construction et aucune présence de matériels de chantier sur les lieux à ce jour.

Vu la mise en demeure N° 01/2014 datée du 14/9/2014 parue le 17/9/2014 dans les journaux EL MAWID en langue Arabe et El Hayat El Arabe en langue française vous demandant de démarrer les travaux dans l'immédiat, dans un délai ne dépassant pas les sept (07) jours sans suite à ce jour.

Vu la correspondance N° 2619/DUAC/2014 datée du 01/10/2014 vous demandant de démarrer les travaux dans l'immédiat, sans suite à ce jour.

Vu les Procès-Verbaux de chantier établis par notre direction DUAC s'étalant du 12/10/2014 où il est constaté le non démarrage des travaux, l'absence totale de l'entrepreneur et de main d'œuvre sur les lieux du chantier, le non approvisionnement en matériaux de construction et aucune présence de matériels de chantier sur les lieux à ce jour.

Vu le rapport du suivi de réalisation du bureau d'étude arrêté au 20/11/2014 qui marqué l'absence total de l'entreprise sur le chantier.

A cet effet l'entreprise de Travaux Bâtiment Tous Corps d'Etat représentée par son gérant monsieur CHETIOUI ALL, Sise à l'adresse BENI THOUR à OUARGLA est mise en demeure pour redémarrer les travaux immédiatement, Il vous est accordé un délai de Quatre (04) jours à compter de la date de parution de cette présente mise en demeure dans les journaux et le BOMOP pour l'exécution de son contenu, dans le cas contraire des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

## AUSTRALIE

# 40 organisations musulmanes condamnent la prise d'otages

Plus de 40 organisations musulmanes australiennes ont dénoncé hier la prise d'otages par un homme armé dans un café de Sydney la qualifiant d'*«acte abject»*.

«Nous rejetons toute tentative pour ôter des vies innocentes de n'importe quel être humain et de susciter la peur et la terreur dans les coeurs», ont déclaré ces organisations dans un communiqué commun.

«Ce genre d'acte abject sert juste les objectifs de ceux qui veulent détruire la bonne volonté du peuple australien et nuire encore davantage à l'islam et aux musulmans australiens à travers le pays», ajoutent ces organisations.

«Nos pensées immédiates vont aux otages et à leurs proches. Nous prions pour qu'ils soient en sécurité et espérons que la situation sera réglée rapi-



tement de manière pacifique», conclut le texte. Un homme armé retenait hier un nombre indéterminé de personnes dans un café de Sydney. L'Australie, engagée aux côtés des

Etats-Unis dans la lutte contre l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech), a relevé en septembre son niveau d'alerte face à la menace terroriste.

## PRISE D'OTAGE EN BELGIQUE

## La police arrête trois hommes armés

Trois hommes soupçonnés d'avoir pris part à une prise d'otage hier à Gand (nord-ouest de la Belgique) ont été arrêtés, mais l'intervention de la police se poursuivait à la mi-journée, ont rapporté les médias belges.

Les trois suspects, qui se seraient rendu sans violence, ont été «évacués, les mains en l'air» par les forces spéciales de la police, qui avaient déployé d'importants moyens, a rapporté la télévision publique flamande VRT.

«L'intervention est toujours en cours» et la situation «pas claire», selon la VRT, qui a précisé qu'une vingtaine de policiers lour-



demment armés avaient investi l'appartement peu avant 13h00 (12h00 GMT). Les preneurs d'otage, dont les motivations ne sont pas

d'ordre terroriste, selon le parquet, retenaient au moins une personne.

Le sort d'un quatrième homme armé soupçonné de

participer à cette prise d'otage n'était pas connu dans l'immédiat. Selon des voisins cités par la VRT, l'appartement, situé dans un quartier populaire de Gand, était occupé par des «trafiquants de drogue».

La prise d'otage, impliquant quatre hommes armés, a débuté peu avant 9h00 (8h00 GMT) et était prise «très au sérieux», a indiqué le parquet de la ville. Au moins une personne était retenue. La police avait été avisée «immédiatement» par une personne qui se trouvait «sur place» et avait réussi à quitter l'immeuble d'habitation, a-t-on expliqué de même source.

## L'UE appuie le plan onusien visant à instaurer des zones de cessez-le-feu en Syrie

L'Union européenne (UE) a exprimé hier son soutien au plan proposé par les Nations unies visant à mettre en place des zones de cessez-le-feu en Syrie, notamment dans la ville d'Alep.

«Il est important de trouver des moyens concrets pour aider ses efforts, en particulier son projet de geler les hostilités à Alep», a indiqué la chef de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini lors d'une réunion mensuelle de ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles.

Le 30 octobre dernier, l'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, avait fait une proposition visant à instaurer des zones de cessez-le-feu en Syrie, afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire.

«C'est crucial pour des raisons d'ordre politique, sécuritaire et pour les réfugiés», a souligné la chef de la diplomatie de l'UE.

L'ONU veut instaurer des zones de cessez-le-feu pour permettre la distribution de l'aide humanitaire notamment dans la ville d'Alep, la capitale économique de la Syrie, divisée depuis l'été 2012 entre des secteurs contrôlés par le régime de Bachar al-Assad et ceux sous la mainmise des rebelles.

L'émissaire onusien avait estimé que Alep pourrait être «une bonne candidate» pour ce type de zone.

## SYRIE

## Al-Qaïda s'empare d'une importante base de l'armée (OSDH)

Le Front Al-Nosra, branche syrienne du réseau terroriste Al-Qaïda, a pris hier le contrôle d'une importante base de l'armée dans la province d'Idleb (nord-ouest) après une offensive de 24 heures, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Ce groupe a réussi à s'emparer de points de contrôle et de positions dans et autour du camp de Wadi al-Deif, dans la ville de Maaret al-Naaman, a précisé l'OSDH qui s'appuie sur un vaste réseau de militants et de sources médicales.

Il y a quelques semaines, la branche syrienne d'Al-Qaïda avait déjà délogé des rebelles anti-régime, soutenus par l'Occident, de la majeure partie de cette province, qui était pourtant une de leurs places fortes.

«L'avancée de ce groupe est d'une importance majeure et montre aux rebelles que le Front Al-Nosra contrôle effectivement la zone», a indiqué le directeur de l'OSDH Rami Abdelrahmane.

Durant son offensive, «Al-Nosra a utilisé des tanks et d'autres armes lourdes qu'il avait pris le mois dernier au Front de la révolution syrienne (FRS)», un groupe rebelle soutenu par l'Occident, a affirmé M. Abdelrahmane.



## UKRAINE

## L'ONU accuse de «torture» les forces ukrainiennes et les rebelles prorusses

L'ONU a accusé hier aussi bien les forces ukrainiennes que les rebelles prorusses de se livrer à des actes de «torture» contre les civils dans l'est de l'Ukraine, en proie à un conflit meurtrier depuis huit mois.

Dans un nouveau rapport sur les droits de l'Homme publié hier, l'ONU déplore également une nette détérioration des conditions de 5,2 millions d'habitants se trouvant dans la zone du conflit, en plein hiver, et qui vivent dans des maisons sans eau ni chauffage, les combats ayant endommagé les installations.

«La situation devient extrêmement compliquée pour la population surtout pour les personnes âgées, les enfants et ceux qui sont pris en charge par les institutions publiques dont beaucoup sont à la limite de la survie», selon le rapport.

«Les efforts du gouvernement pour protéger l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de rétablir l'ordre dans la zone du conflit ont été accompagnés de détentions arbitraires, d'usage de torture et de disparitions de personnes soupçonnées de séparatisme et terrorisme», selon le rapport.

«La plupart de ces violations des droits de l'homme semblent avoir été commis par certains bataillons de volontaires ou par les Services de sécurité ukrainiens (SBU)», selon la même source.

L'ONU accuse également les rebelles d'avoir créé «un Etat criminel» dans les parties qu'ils contrôlent dans les régions industrielles de Donetsk et de Lougansk avec le soutien des «combattants étrangers», une référence aux troupes d'élite russes dont Moscou nie la présence.

«Comme la loi et l'ordre sont de moins en moins respectés, les abus tels que meurtres, torture, enlèvements contre rançon ou travail forcé sont commis par des membres de groupes armés soutenus par des combattants étrangers», écrit le rapport.

Le conflit dans l'Est a fait plus de 4.600 morts depuis la mi-avril, selon le dernier bilan de l'ONU.

## YÉMEN

## Six morts dans une attaque des Houthis contre la région d'Arhab

Six personnes ont été tuées dans une attaque armée perpétrée dans la nuit de samedi à dimanche par une milice du mouvement houthi d'Ansaruallah contre la région d'Arhab, au nord de la capitale yéménite Sanaa, a annoncé un responsable local.

«Six hommes des tribus ont été tués dans des affrontements nocturnes avec les houthis, qui se sont poursuivis dimanche à l'aube», a indiqué un chef tribal de cette région située à quelque 30 km au nord de Sanaa.

Les houthis ont pris le contrôle de la région d'Arhab dans la nuit de samedi à dimanche avec l'aide d'une unité de la Garde républicaine, unité d'élite de l'armée déployée près de la capitale, a-t-il ajouté.

Des miliciens houthis ont ensuite dynamité une école coranique et les résidences de trois responsables du parti Al-Islah, rival d'Ansaruallah, ont indiqué des sources locales.

Ces nouvelles violences confirment la poursuite par Ansaruallah de son offensive qui, partie de Saada, dans le nord du Yémen, lui a permis le 21 novembre de prendre le contrôle de Sanaa, puis de progresser dans le centre et l'ouest du pays.

APS

## PALESTINE

## Mise en oeuvre du plan de soutien à la démarche palestinienne réclamant la fin de l'occupation israélienne

La Ligue arabe a entamé la mise en oeuvre du plan de soutien à la démarche palestinienne visant à soumettre un projet de résolution à l'ONU réclamant la fin de l'occupation israélienne.



Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil Al Arabi s'est rendu lundi à Paris pour s'entretenir avec le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius avant de rencontrer le secrétaire d'Etat américain John Kerry dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'action arabe.

Le secrétaire général adjoint chargé des Affaires de la Palestine et des territoires arabes occupés Mohamed Sbih a affirmé lundi que la Ligue arabe «a entrepris une action diplomatique intense pour la mise en oeuvre du plan arabe visant la fin de l'occupation israélienne de la Palestine, arrêté le 29 novembre dernier au Caire en présence du président palestinien Mahmoud Abbas».

Dans des déclarations à la presse, M.

Sbih a indiqué que la visite du secrétaire général de la Ligue arabe à Paris et sa rencontre avec John Kerry intervient «dans le cadre des efforts déployés pour la concrétisation du plan d'action arabe».

La rencontre d'Al Arabi et la délégation ministérielle arabe à Paris avec le ministre français permettra de connaître la vision de la France concernant le projet de résolution à soumettre au Conseil de sécurité, a-t-il encore dit. M. Sbih a par ailleurs souligné qu'après la France, la délégation arabe poursuivra ses concertations avec le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, qui s'est entretenu récemment avec le Premier ministre israélien Netanyahu dans le cadre d'une reprise des négociations palestino-israéliennes.

## OCCUPATION ISRAÉLIENNE Projet de résolution soumis mercredi à l'ONU

La Palestine soumettra mercredi au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution réclamant la fin d'ici deux ans de l'occupation israélienne, a annoncé un dirigeant palestinien dimanche.

«La direction palestinienne a décidé d'aller devant le Conseil de sécurité mercredi pour qu'il vote le projet (demandant) la fin de l'occupation» israélienne, a déclaré Wassel Abou Youssef, un des diri-

geants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), au terme d'une réunion à Ramallah (Cisjordanie).

Cette initiative risque de se heurter au veto américain. Washington s'oppose à toute mesure unilatérale de la part de la Palestine visant à obtenir des Nations unies la reconnaissance d'un Etat, jugeant qu'il doit être l'aboutissement de négociations de paix.

## NUCLÉAIRE IRANIEN Début de la réunion entre des experts iraniens et américains

Des experts américains et iraniens s'entretenaient lundi du dossier nucléaire iranien à Genève, indique-t-on de source diplomatique américaine.

«Je peux confirmer que les discussions ont commencé», a affirmé ce diplomate, se refusant à donner d'autres détails. La réunion avec la délégation américaine, dirigée par la numéro 2 du département d'Etat Wendy Sherman, doit se poursuivre mardi, la veille de la reprise des négociations sur le nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances à Genève.

Le 17 décembre, comme l'ont déjà annoncé Téhéran et l'UE, les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne), l'Iran et l'UE se retrouveront, toujours à Genève, pour une réunion multilatérale dans le cadre des négociations internationales sur le programme nucléaire de Téhéran.

La délégation iranienne, menée par le vice-ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi, est parti pour Genève lundi. Il est notamment accompagné d'un conseiller du ministère, Davood Mohammadian, et de deux responsables de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), chargée du programme nucléaire civil de l'Iran.

Faute d'avoir trouvé un accord complet et définitif sur le dossier nucléaire iranien à Vienne le 24 novembre, le groupe 5+1 et l'Iran ont reconduit un accord provisoire conclu en novembre 2013, et prolongé leurs discussions jusqu'au 1er juillet 2015.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
IMMOBILIÈRE WILAYA DE M'SILA  
NUMÉRO FISCAL: 099528010287421

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/2014

- L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila, dont le siège social est à CITÉ 140 LOGTS (ENNADJAH) Wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des travaux de **TCE + VRD** de :

1. Projet 60 Logts publics locatifs à AIN RICHE (programme 4 000 LOGTS, ANNEE 2011 (LPL)) répartis comme suit:

LOT	Nombre de logts	Nature des travaux	BUREAU D'ETUDE
01	60 logts	TCE + VRD	BUREAU D'ETUDES ET DE RECHERCHES M'SILA. Tél: 035-55-05-51

2. Projet 20 Logts publics locatifs à OUANOUGHA (programme 2 500 LOGTS, ANNEE 2009 (RHP)) répartis comme suit:

LOT	Nombre de logts	Nature des travaux	BUREAU D'ETUDE
01	20 logts	TCE + VRD	BOUTBIG SEDIK Tél : 06 99 56 72 62

3. Projet 20 Logts publics locatifs à DEHAINA (programme 3500 LOGTS ANNEE 2010 (LPL)) répartis comme suit:

LOT	Nombre de logts	Nature des travaux	BUREAU D'ETUDE
01	20 logts	TCE + VRD	TIAIBA ABD GHANI. Tél: 035 54 74 89

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelles (construction) de catégorie **une (01)** ou plus intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière de M'sila, **Cité 140 logts (ennadjah) wilaya de M'sila** (service comptabilité), contre paiement des frais de reproduction fixés à **1 500 DA** (TTC) non remboursables. Les entreprises peuvent participer dans un seul ou plusieurs lots.

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans **deux (02)** enveloppes distinctes :

- une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

- une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les documents et les pièces requis sont ceux exigés à l'**article 03 pages 07 + 08** des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

### 1- Offre technique:

- 1- Déclaration à souscrire
- 2- Cahier des charges
- 3- Certificat de qualification et de classification
- 4- Références professionnelles
- 5- Le statut juridique
- 6- Registre de commerce
- 7- Les bilans financiers
- 8- Extrait de rôle
- 9- Attestations d'organismes de sécurité sociale
- 10- Liste de personnel
- 11- Casier judiciaire
- 12- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux
- 13- Déclaration de probité
- 14- Numéro d'identification fiscale
- 15- Liste du matériel
- 16- Planning d'exécution des travaux

### 2- Offre financière:

- 1- Lettre de soumission
- 2- Bordereaux des prix unitaires
- 3- Devis quantitatif et estimatif

Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante:

AMONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION  
ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE M'SILA

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

(AVIS D'APPTE D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/2014

Portant Réalisation de TCE + VRD de :

Sis à .... wilaya de M'sila - programme ..... Lot N° ..... Nbre de logts .....

Nature des tvx.....

- La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>e</sup> jour avant **14h00** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à l'ANNEXE DE DEPARTEMENTS DE MAITRISE D'OUVRAGE DE L'OPGI DE M'SILA, CITÉ 50 LOGTS (DUPLEX) M'SILA

- La durée de validité des offres est fixée à **105 jours** à partir de la date de dépôt des offres.

- L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à **14 h et 15 min** à l'ANNEXE DE DEPARTEMENTS DE MAITRISE D'OUVRAGE DE L'OPGI DE M'SILA, CITÉ 50 LOGTS (DUPLEX) M'SILA.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

**Les soumissionnaires sont invités à y assister.**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
**MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION  
 ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE**  
**WILAYA DE DJELFA**  
**DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION**  
**NIF: 408016000017053**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 236-10 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires que le deuxième avis d'appel d'offres N° 10/2014 relatif à:

### Acquisition d'une IRM au profit du nouvel hôpital de 240 lits à Djelfa

Paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- En langue Arabe **El Hakakiet** en date du 18/09/2014
- En langue Française **DK News** en date du 18/09/2014

Qu'à l'issue du jugement des offres, la commission a attribué le projet du marché Provisoirement au soumissionnaire cité ci-dessous :

Soumissionnaire	Note Technique	Note Financière	Total des Notes	Montant	Délais	OBS
EURL CIDIS	66.49 Points	20 Points	86.49 Points	132 210 000,00 DA	03 Mois Soft 90 Jours	Offre mieux disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la Wilaya de Djelfa dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 161 479 du 16/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
 ET DE LA VILLE**  
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
 IMMOBILIÈRE WILAYA DE M'SILA**  
**NUMÉRO FISCAL: 099528010287421**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/2014

- L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila, dont le siège social est à CITTÉ 140 LOGTS (ENNADJAH) Wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des travaux de VRD de :

1. Projet 80 Logts publics locatifs à BENSOURA (programme 2 500 LOGTS, ANNÉE 2009 (RHP) répartis comme suit:

LOT	Nombre de logts	Nature des travaux	BUREAU D'ETUDE
01	80 logts	VRD	DJAIDJAA SOBHI TÉL: 06 62 06 18 88

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelles (construction) de catégorie un (01) ou plus intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière de M'sila, **Citté 140 logts (ENNADJAH) wilaya de M'sila** (service comptabilité), contre paiement des frais de reproduction fixés à **1 500 DA** (TTC) non remboursables.

Les entreprises peuvent participer dans un seul ou plusieurs lots.

Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes:

- une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges. Les documents et les pièces requis sont ceux exigés à l'article 03 pages 07 + 08 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

- t-**Offre technique:**
  - 1-Déclaration à souscrire
  - 2-Cahier des charges
  - 3-Certificat de qualification et de classification
  - 4-Références professionnelles
  - 5-Le statut juridique
  - 6-Registre de commerce
  - 7-Les bilans financiers
  - 8-Extrait de rôle
  - 9-Attestations d'organismes de sécurité sociale
  - 10-Liste de personnel
  - 11-Casier Judiciaire
  - 12-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux
  - 13-Déclaration de probité

DK NEWS

Anep : 162 148 du 16/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
**WILAYA DJELFA**  
**DAÏRA AIN OUSSETA**  
**COMMUNE AIN OUSSETA**  
**NIF DE LA COMMUNE : 0957.1731.90565 13**

## AVIS CONCOURS NATIONAL N°: 165 /2014

Le président de l'APC de la commune d'Ain Ousseta, lance un Avis concours national pour 1 - CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LA MAÎTRISE D'OUVRE (ETUDE ET SUIVI) D'UN MARCHE COUVERT A AIN OUSSETA

Les sociétés intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune d'Ain Ousseta, cité Mohamed Saïf, route nationale N° 01, contre paiement de la somme de 1 000,00 DA frais de participation. Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires légalisées en cours de validité et déposées au niveau du secrétariat général de la commune de Ain Ousseta.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **21 jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Le concours national à présenter sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet du projet, l'adresse du bureau d'étude et la mention « Avis concours national à ne pas ouvrir ». Cette enveloppe principale abritera deux autres enveloppes scellées identifiées « offre technique », « offre financière ». Les documents de chaque enveloppe doivent être isolés les uns des autres comme suit :

### Offre technique:

1-déclaration à souscrire selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée, cachetée et datée.

2-déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée, cachetée et datée.

3-le présent cahier des charges parapheé, signé et daté qui contient:

- partie 1: Instructions aux soumissionnaires (sans aucune indication sur le montant de la soumission).

- partie 2 : cahier des prescriptions spéciales (sans aucune indication sur le montant de la soumission).

- partie 3 : Règlement du concours (sans aucune indication sur le montant de la soumission).

4-copie légalisée de règlement de l'agrément ; l'agrément délivré par le CNOA pour l'année 2014.

5-copie légalisée de l'extract du registre de commerce pour les sociétés.

6-copie légalisée du statut dans le cas où le soumissionnaire est une société.

7-Numéro d'identification fiscale.

8-copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux (2013) auprès du centre national du Registre de commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société.

9-Attestations de mise à jour vis-à-vis des organismes de sécurité sociale (CNAS ET CASNOS).

10- l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général lorsqu'il s'agit d'une société.

11-Une copie de l'extract de rôle apuré avec échéancier.

12-une copie de l'existence commerciale.

13-un état des moyens humains avec justifications de leur déclaration à la CNAS.

14-Un état des moyens matériels logistiques avec justification.

15-Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage concerné.

16-Délai d'élaboration de l'étude (Annexe 04 à compléter).

### Offre financière:

L'offre financière doit comprendre ce qui suit:

1-Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.

2-L'annexe 1 (offre financière-partie fixe), signée, cachetée.

3-L'annexe 2 (offre financière-partie variable), signée, cachetée.

4-L'annexe 3 RECAP, signée, cachetée.

N B : La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de l'appel d'offres à 12h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **111 jours** à partir de la date de dépôt des offres, ils sont invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt des offres à **14h00** au siège de la commune d'Ain Ousseta, au cas où la journée coïncide avec une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jours ouvrable suivant à la même heure.

DK NEWS

Anep : 162 140 du 16/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DE LA WILAYA DE TAMANRASSET**  
**MATENATALET B.P. N° 45 TAMANRASSET**  
**NIF : 4080.150.000.110.70**

## AVIS DE RECTIFICATION D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset informe l'ensemble des soumissionnaires qui vont participer à l'avis d'appel d'offres restreint N°39/DTP/WT/2014 paru sur les quotidiens nationaux **El-Fadjr** en date du 04/12/2014 et **DK NEWS** en date du 06/12/2014 et dans le **BOMOP** relatif à la réalisation des travaux de :

### ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES CHEMINS COMMUNAUX

**Lot 02 :** réhabilitation de la piste reliant Idles et Tizet sur 15 km du pk 000+000 au pk 15+000

**Lot 03 :** réhabilitation de la route reliant l'abattoir communal et Tagrrambayet sur 13 km du pk 000+000 au pk 13+000

**Lot 04 :** réhabilitation de la route reliant la RN 01 - Silisken - Selbor à Tifert Est sur 50 km du pk 000+000 au pk 50+000.

**Lot 05 :** réhabilitation de la rocade nord de la ville de Tamanrasset sur 16,5 km du pk 000+000 au pk 16+500

**Lot 06 :** réhabilitation de la rocade sud de la ville de Tamanrasset sur 10 km du pk 000+000 au pk 10+000.

Que la **durée de préparation des offres est de 45 jours** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et/ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) conformément au cahier des charges au lieu de 30 jours.

**NB : le reste de l'avis d'appel d'offre restera sans changement.**

DK NEWS

Anep : 162 014 du 16/12/2014

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Totally Spies  
 06:25 Totally Spies  
 06:45 TFOU  
 08:25 Météo  
 08:30 Téléshopping  
 09:20 Météo  
 09:25 Petits secrets entre voisins  
 09:55 Petits secrets entre voisins  
 10:25 Une histoire, une urgence  
 10:55 Une histoire, une urgence  
 11:20 Une histoire, une urgence  
 11:55 Petits plats en équilibre  
 12:00 Les douze coups de midi  
 12:50 L'affiche du jour  
 13:00 Journal  
 13:40 Petits plats en équilibre  
 13:45 Météo  
 13:55 Joséphine, ange gardien  
 14:15 Divertissement : Ce Noël qui a changé ma vie  
 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
 18:00 Divertissement : Bienvenue à l'hôtel  
 19:00 Divertissement : Money Drop  
 19:55 Culture Infos : Météo  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:30 Culture Infos : My Million  
 20:35 Culture Infos : Météo  
 20:40 Série TV : Nos chers voisins  
 20:45 Divertissement : C'est Canteloup  
 20:55 Série TV : Mentalist  
 21:45 Série TV : Mentalist  
 22:35 Série TV : Mentalist  
 23:20 Série TV : Mentalist

**2**

06:00 Les Z'amours  
 06:25 Point route  
 06:30 Journal  
 06:35 Télématin  
 06:57 Météo 2  
 07:00 Journal  
 07:10 Télématin (suite)  
 08:00 Journal  
 08:10 Télématin (suite)  
 09:05 Dans quelle éta-gère  
 09:10 Des jours et des vies  
 09:30 Amour, gloire et beauté  
 09:55 C'est au programme  
 10:55 Météo outremer  
 11:00 Motus  
 11:30 Les Z'amours  
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
 12:55 Météo 2  
 13:00 Journal  
 13:50 Vestiaires  
 13:52 Météo 2  
 13:55 Consomag  
 14:00 Toute une histoire  
 15:15 Culture Infos : L'histoire continue  
 15:45 Culture Infos : Comment ça va bien !  
 17:00 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
 17:55 Divertissement : Face à la bande  
 18:45 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 19:20 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 19:50 Culture Infos : Météo 2  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:39 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:40 Série TV : Vestiaires  
 20:41 Culture Infos : Beau travail  
 20:42 Divertissement : Alcaline l'instant  
 20:44 Culture Infos : Météo 2  
 20:45 Culture Infos : Nous  
 22:40 Culture Infos : 21 jours...  
 23:35 :Jeux criminels

**E**

06:00 EuroNews  
 06:45 Ludo  
 06:46 Ninjago  
 07:12 Ninjago  
 07:39 Garfield & Cie  
 07:51 Peanuts  
 07:55 Bunny Tonic Show  
 07:57 Tom et Jerry Tales  
 08:26 Krypto le superchien  
 09:12 Scooby-Doo  
 09:39 Tom et Jerry  
 10:09 Tom et Jerry  
 10:45 Consomag

10:50 Midi en France  
 11:55 Météo  
 12:00 12/13 : Journal régional  
 12:25 12/13 : Journal national  
 12:55 Météo à la carte  
 13:50 Un cas pour deux  
 14:55 Questions au gouvernement  
 15:00 Sport : En course sur France 3  
 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres  
 16:50 Divertissement : Harry  
 17:25 Divertissement : Un livre, un jour  
 17:30 Divertissement : Slam  
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion  
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale  
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
 19:58 Culture Infos : Météo  
 20:00 Sport : Tout le sport  
 20:10 Culture Infos : L'action d'après  
 20:15 Culture Infos : Météo régionale  
 20:20 Série TV : Plus belle la vie  
 20:42 Culture Infos : Beau travail  
 20:45 Divertissement : La trouvaille de Juliette  
 22:20 Culture Infos : Météo  
 22:25 Culture Infos : Grand Soir 3  
 23:15 Divertissement : Du côté de chez Dave, l'intégrale

**CANAL+**

06:50 Zapping  
 06:55 Le Before du grand journal  
 07:20 La météo  
 07:25 Le petit journal  
 07:50 Les Guignols de l'info  
 07:58 La météo  
 08:00 Zap sport  
 08:10 Mon oncle Charlie  
 08:30 Le club des cinq  
 10:00 Gorg et Lala  
 10:10 The Amazing Spider-Man  
 12:20 La nouvelle édition  
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie  
 14:05 The Immigrant  
 15:30 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs  
 16:30 Cinéma : Crazy Joe  
 18:10 Série TV : Pendant ce temps...  
 18:12 Série TV : Pendant ce temps...  
 18:15 Divertissement : Le Before du grand journal  
 18:45 Culture Infos : Le JT  
 19:05 Divertissement : Le grand journal  
 20:00 : Le grand journal, la suite  
 20:25 Divertissement : Le petit journal  
 20:55 Cinéma : Les saveurs du palais  
 22:30 Culture Infos : L'amour Food  
 23:45 Cinéma : The Lunchbox

**M**

06:00 M6 Music  
 06:40 Météo  
 06:45 Le petit Nicolas  
 07:00 Kid & toi  
 07:10 La maison de Mickey  
 07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire  
 07:55 Sammy & Co  
 08:10 Sammy & Co  
 08:30 Les p'tits diables  
 08:45 Météo  
 08:50 M6 boutique  
 09:55 Météo  
 10:00 Glee  
 10:50 Desperate Housewives  
 11:45 Desperate Housewives  
 12:40 Météo  
 12:45 Le 12.45  
 13:05 Scènes de ménages  
 13:40 Météo  
 13:45 L'ange de Noël  
 15:30 Jeunesse : Le cadeau de Carole  
 17:15 Divertissement : Les reines du shopping  
 18:25 Culture Infos : Objectif Top chef  
 19:40 Culture Infos : Météo  
 19:45 Culture Infos : Le 19.45  
 20:10 Série TV : Scènes de ménages  
 20:50 Divertissement : La France a un incroyable talent  
 22:50 Divertissement : La France a un incroyable talent, ça continue

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

**Mentalist****Résumé**

En menant une enquête difficile sur l'affaire de trafic de jeunes filles, le FBI a découvert qu'un groupe de personnes se livre à des prélevements d'organes illégaux et criminels. Patrick Jane et Teresa Lisbon engagent une véritable course contre la montre pour tenter de localiser les victimes qui ont été enlevées...

Si vous avez manqué le début

Pendant que le FBI enquête sur des prélevements d'organes illégaux, Patrick Jane et Teresa Lisbon cherchent activement de jeunes filles kidnappées.

**2**

20h45

**Nous****Résumé**

Dans ce deuxième numéro, Marie Drucker part à la découverte de la France au fil de l'eau, et rencontre les femmes et les hommes qui vivent près de cet élément. Ainsi, elle pénétre dans les coulisses du plus grand barrage d'Europe, à Serre-Ponçon. La présentatrice découvre aussi ceux qui décryptent les mystères de cette précieuse ressource, comme le glaciologue Sylvain Courterand. Il guide Marie Drucker au cœur du plus célèbre glacier français : la Mer de Glace, dans la vallée de Chamonix. Elle rejoint aussi une équipe d'égoutiers de Paris qui contrôle les flux des eaux usées. Ils l'emmènent, au petit matin, dans les sous-sols de la capitale.

**3**

20h45

**La trouvaille de Juliette****Résumé**

Pour garder auprès d'eux un célibataire dévoué, les habitants d'un hameau imaginent un drôle de stratagème.

Si vous avez manqué le début

Les onze habitants de Pouligec, un tout petit village des montagnes ardéchoises, sont sous le choc ! Pierrot, 30 ans, l'enfant du pays qui les aidait dans toutes leurs tâches quotidiennes veut quitter la région. Malgré leurs sempiternelles brouilles, Juliette, Ginou, La Taupe et les autres se mobilisent. Pourquoi ne pas le retenir en lui trouvant une femme sur Internet !

**CANAL+**

20h55

**Les saveurs du palais****Résumé**

Cuisinière réputée du Périgord, Hortense Laborie est convoquée à l'Élysée à la demande du chef de l'État. Sa mission : préparer les plats des repas privés du président et de ses amis.



Si vous avez manqué le début

Les talents de cuisinière d'Hortense Laborie sont réputés dans tout le Périgord, mais elle est loin d'imaginer que sa renommée a même atteint la capitale. Un jour, à grande surprise, elle est nommée responsable des repas personnels au palais de l'Élysée. Quand elle prend ses fonctions, elle s'attire bien vite les jalouxies. Mais Hortense ne craint pas les raccontars et parvient à s'imposer devant les chefs de la cuisine centrale grâce à son caractère bien trempé. Le Président, lui...

**M**

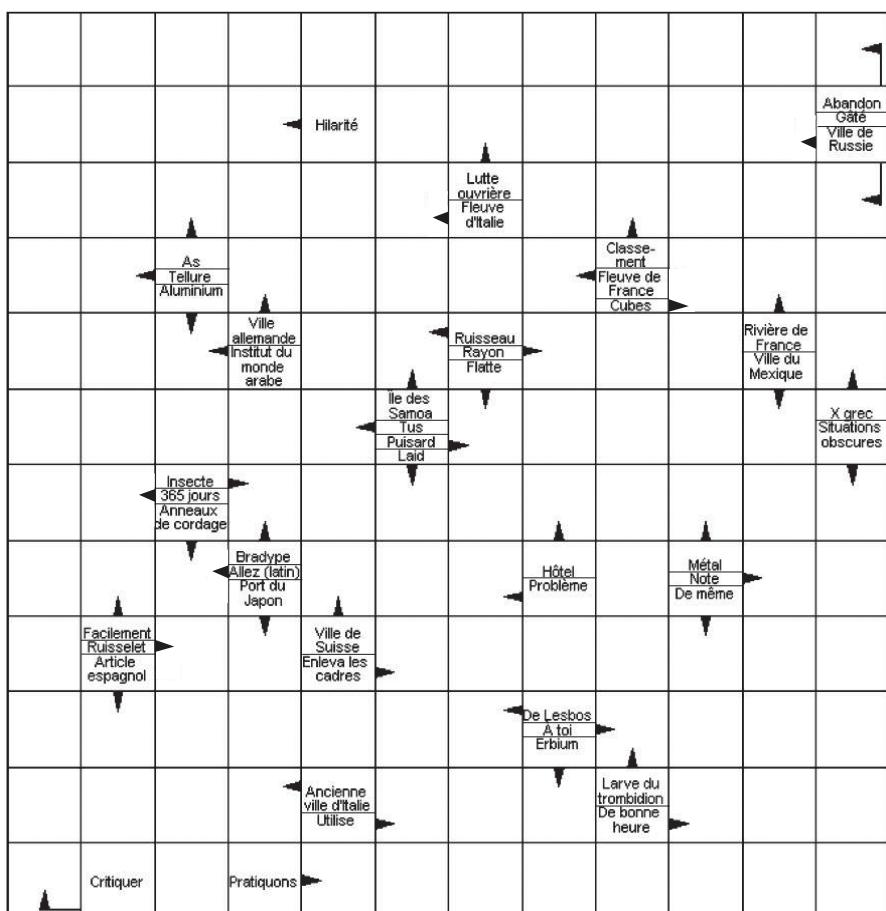
20h50

**La France a un incroyable talent****Résumé**

Après une nouvelle journée d'auditions en région parisienne, toute l'équipe se déplace pour la première fois à Marseille, à la recherche de la perle rare. Entre numéros insolites, prestations étonnantes, personnages cultes et gros ratés, le sud de la France ne manque pas de surprises. Parmi les artistes en lice lors de ce deuxième épisode, les Bartigerzz ont érigé la musculation de rue au rang d'art. Ezra, 8 ans, propose une interprétation très personnelle de «Papouatai», de Stromae. Quant à Dominic Lacasse, qui avait atteint la finale de la troisième saison, il revient avec Karen, sa compagne depuis un an, pour un numéro inédit de drapeau humain...



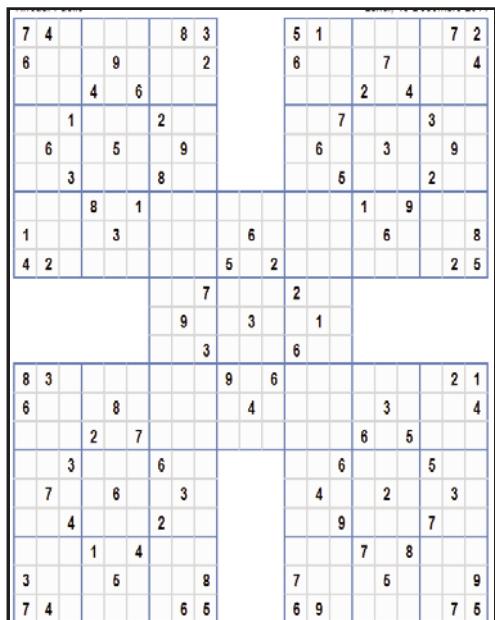
## Mots fléchés n°805



## Samouraï-Sudoku n°805

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



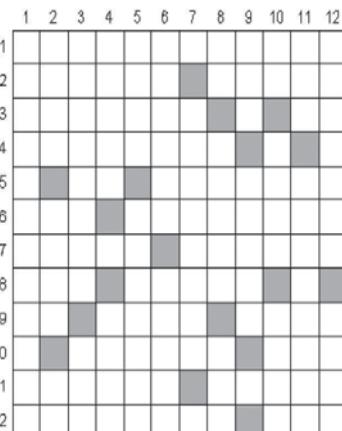
## Mots croisés n°805

## Horizontalement:

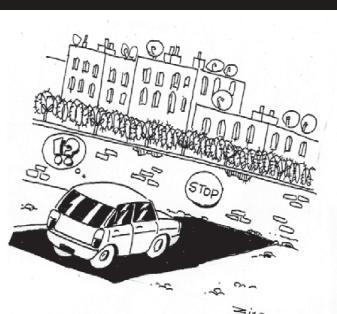
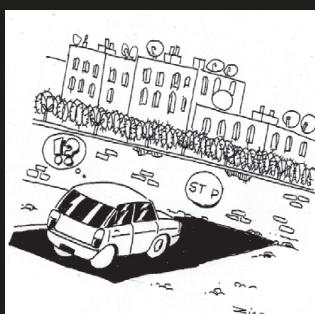
1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinité
4. Eléments d'inceps dont la trace est utilisée pour le revêtement d'un ître
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. fait du tort à qqn - Chancreuse
7. Nom de deux pharaons de la phrase - Vieux

## Verticalement:

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par lixiviation
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercede auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vîtesse



## 7 erreurs



## Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

## Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

## Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

## Proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

## Proverbe français

## C'est arrivé un 16 Décembre

**1991 :** indépendance du Kazakhstan vis-à-vis de l'Union Soviétique.

**1996 :** le premier ministre Jean Chrétien présente des excuses officielles aux Canadiens pour avoir laissé entendre, durant la campagne électorale de 1993, qu'il allait abolir la Taxe sur les produits et services.

**1998 :** début de l'opération Desert Fox en Irak qui se termine le 19 décembre.

**1999 :** le Venezuela devient la République bolivarienne du Venezuela.

**2000 :** le président George W. Bush nomme le général Colin Powell au poste de secrétaire d'Etat. Il est le premier noir à accéder à ce poste.

**2002 :** le Canada devient le 99e pays à signer le protocole de Kyôto.

**2008 :** création de la Asia-Pacific Space Cooperation Organization.

**2010 :** résolution n° 1959 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Burundi, résolution n° 1960 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : les femmes et la paix et la sécurité.

## Célébrations :

- Afrique du Sud : Day of Reconciliation (Jour de la réconciliation), entré en vigueur en 1994 après la fin de l'apartheid, avec l'intention de favoriser la réconciliation et l'unité nationale.

- Bahreïn : Fête nationale.

- Bangladesh : Victory Day (Jour de la victoire).

- Kazakhstan : Fête nationale.

**JUDO/TOURNOI  
D'AIX-EN-PROVENCE  
Salim Rebahi  
(-60 kg) décroche  
le bronze**



Le judoka algérien Salim Rebahi (-60 kg) a décroché une médaille de bronze lors du tournoi international junior d'Aix-En-Provence (France), disputé ce week-end, alors que les quatre représentantes de la sélection féminine s'étaient toutes inclinées au premier tour.

Malgré cet échec, le sélectionneur des filles, Omar Rebahi, a considéré cette expérience «enrichissante» pour les jeunes algériennes, surtout que «le niveau était très élevé en présence des Japonaises et des Françaises».

«Nos athlètes ont d'ailleurs perdu soit face à des Japonaises, soit contre des Françaises, et personnellement, je ne leur reproche rien, car leurs adversaires étaient vraiment d'un très bon niveau», a déclaré le sélectionneur national lundi à l'APS. Omar Rebahi, ayant succédé à So-rayra Haddad à la tête de la sélection féminine «junior» il y a quelques mois, a révélé que l'intérêt principal de ce tournoi international à Aix-En-Provence était d'avoir tissé des liens d'amitié avec plusieurs pays étrangers. «Les relations que nous venons d'établir avec les autres sélections nous permettront de participer à d'autres tournois internationaux à l'avenir, mais aussi d'organiser des stages de préparation au profit de nos athlètes, ce qui représente une très bonne chose», a encore indiqué Rebahi. La sélection féminine de judo était représentée, dans ce tournoi international par Hadjer Messrem (-48 kg), Sadjia Amrane (-48 kg), Kenza Naït Amar (-57 kg) et Sarah Kerdjadj (-70 kg).

**FÉDÉRATION ÉQUESTRE INTERNATIONALE**

## Le Belge Ingmar de Vos nouveau président

Le Belge Ingmar de Vos a été élu dimanche à Bakou nouveau président de la Fédération équestre internationale (FEI), succédant ainsi à la princesse jordanienne Haya Bint Al-Hussein. Ingmar de Vos (51 ans), qui est devenu le 14e président de la FEI, a bénéficié de la confiance de l'écrasante majorité des membres de l'instance mondiale. Secrétaire général de la FEI, de Vos a été élu au premier tour avec 98 voix. Le Français Pierre Durand a

recueilli 21 voix, alors que le Suisse Pierre Genecand et le Britannique John McEwen ont obtenu chacun six suffrages. La veille, le Danois Ulf Helgstrand avait retiré sa candidature. Pour la première fois depuis sa création en 1921, la FEI n'aura pas à sa tête un militaire, ni une tête couronnée.

La princesse Haya de Jordanie avait annoncé le 12 août qu'elle renonçait à un troisième mandat pour «se consa-

crer à ses enfants et à des causes humanitaires sous l'égide de l'ONU», notamment à Gaza.

Pourtant, un changement des statuts a été adopté le 29 avril en assemblée générale extraordinaire à l'initiative d'une centaine de fédérations militantes pour que la présidence reste en place, ce qui lui permettait de briguer un troisième.

APS

## CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE COURSE D'ORIENTATION 149 participants au rendez-vous de Cherchell (Tipasa)

Cent-quarante-neuf (149) athlètes, représentant 16 équipes des Régions militaires et des écoles d'application de l'Armée nationale populaire (ANP) prennent part au championnat national militaire de course d'orientation à Cherchell (Tipasa), dont le coup d'envoi a été donné hier matin, à l'Académie militaire de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa.

Lors de son allocution à l'occasion de la cérémonie du coup d'envoi de cette compétition, le général-major Sidane Ali, commandant de l'Académie militaire de Cherchell, a indiqué que cette manifestation sportive

est organisée dans le cadre du programme annuel prévisionnel des activités sportives militaires nationales et internationales pour la saison 2014-2015, approuvé par l'ANP.

Il a appelé, à cet effet, les participants à faire preuve d'esprit sportif et à déployer les efforts nécessaires à même de réaliser des résultats positifs et d'occuper, ainsi, des positions honorables au classement général dans le cadre du respect des règles de la course d'orientation, qui revêt, selon lui, une grande importance dans la préparation physique et mentale des éléments de l'ANP.

Il a également exhorté les organisateurs à veiller sur le



bon déroulement de cette compétition afin d'atteindre les plus hauts niveaux de performance sportive, à travers le suivi des courses et la préparation idéale des athlètes. La course d'orientation est une discipline individuelle consistant à parcourir une piste d'une longueur entre 6 à 8 km dans un délai le plus court possible, sachant que c'est à ce dernier de trouver le chemin idéal en s'appuyant sur une boussole. Le parcours est, en amont, tracé sur une carte géographique.

## CHAMPIONNAT ARABE D'ESCRIME (1<sup>RE</sup> JOURNÉE)

## Domination des Algériens

La sélection algérienne d'escrime (filles-garçons) a dominé les débats lors de la première journée du Championnat arabe qui se déroule à Casablanca (Maroc), en remportant deux médailles d'or, une en argent et trois en bronze.

La domination algérienne a été enregistrée dans les épreuves des deux armes (fleuret et sabre), avec un podium 100 % algérien au Sabre féminin grâce au quadruple Abdice Sonia (1<sup>re</sup> place), Lahfaya Amira (2<sup>e</sup> place), Atrouze Sarah et Boungab Abik (3<sup>e</sup> place). Les garçons algériens ont fait presque la même chose au Fleuret, en récoltant l'or et le bronze par Djitli Roman et Mabed Yanis. L'Algérie est présente dans la compétitions (se-

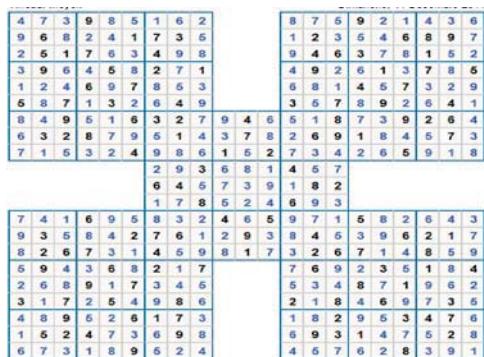


niors) arabe avec 11 escrimeurs dont 7 filles, dans deux armes (sabre et fleuret). La sélection nationale participe dans deux armes (Fleuret et Sabre), avec sept escrimeurs au fleuret, parmi eux quatre de la gent féminine, alors que dans la spécialité sabre, l'Algérie

est représentée par quatre filles. Les participantes sont Zarabib Khadija, El-Houari Narimene, Adjabi Feriel (Fleuret dames), et Atrouze Sarah, Abdiche Sonia, Lahfaya Amira, Hayat Sabah et Boungab Abik (Sabre dame).

Chez les garçons, il y a He-roui Salim, Victor Sintes, Mabed Yanis et Djitli Roman, dans la spécialité fleuret. Selon le programme établi, la compétition par équipes aura lieu lundi, avec le fleuret masculin, sabre féminin et épée féminine (éliminatoires et finales). La dernière journée, mardi, verra l'entrée en lice des équipes de l'épée et sabre masculin et le fleuret féminin (éliminatoires en matinée et finales en après-midi).

**Sudoku N°804**



**Mots Croisés N°804**

SAINTLAURENT  
CISEAUX■BRAI  
LEONINES■ETE  
E■DELERUE■AR  
ROY■LEAN■ETC  
ERNEE■IN■NOE  
NIAT■U■AVRIL  
CYMAISE■AIRE  
HAI■BANC■CET  
Y■QUE■LOCHS■  
MOURRAIT■I■A  
EZE■ETAYERAS

**Mots Fléchés N°804**

HORTICULTURE  
■PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■  
ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R  
VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV  
NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER  
SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE  
RAIRE■ELEVES

# 2014, une année florissante pour le football algérien

Par Rachid Fahem

Il faudrait remonter dans le temps pour trouver trace d'une année aussi florissante pour le football algérien que celle de 2014 qui a vu le sport roi s'illustrer sur la scène internationale grâce à l'équipe nationale, qui a atteint pour la première fois de son histoire les huitièmes de finale d'un Mondial et l'ES Sétif, vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique.

Les Verts, qualifiés pour la quatrième fois au rendez-vous planétaire et la deuxième de suite, ont laissé leur empreinte dans la fête mondiale au Brésil, ne quittant la compétition qu'aux huitièmes de finale après avoir tenu la drague haute à l'Allemagne, future championne du monde.

Après un début raté contre la Belgique (défaite 1-0), les protégés de l'entraîneur Vahid Halilhodzic se sont rachetés dès le deuxième match contre la Corée du Sud, enregistrant une victoire 4-2 qui leur a balisé le chemin des huitièmes.

Ils devaient toutefois s'en sortir au moins avec un nul lors du troisième et dernier match de poules contre la Russie du coach italien Fabio Capello. Chose faite grâce au but égalisateur d'Islam Slimani en deuxième mi-temps après que les Russes aient longtemps mené au score. Un but en or, synonyme d'une qualification qui a permis à Yacine Brahimi et ses coéquipiers d'écrire une nouvelle page de l'histoire du sport roi en Algérie. Ils avaient tout simplement réussi là où leurs ainés ont échoué à trois reprises.

## Brahimi & Co forcent le respect au Brésil

Tout le monde commençait alors à nourrir l'espoir de faire durer le rêve. Mais les huitièmes allaient être une autre paire de manches, du moment que l'adversaire avait pour nom l'Allemagne, un remake du premier match de l'histoire de l'Algérie au Mondial, celui d'un certain 16 juin 1982 à Gijon (Espagne).

Un match reste gravé dans les mémoires de tous les Algériens après que Belloumi, Madjer, Assad et autres Ferhani et Guendouz aient réussi à créer l'exploit en dominant la grande Mannschaft de Matthaus, Litbarski, Magath et Rummenigge (2-1), finaliste de l'épreuve.

La responsabilité devient alors encore plus lourde sur les épaules de Sofiane Feghouli et ses coéquipiers, censés reproduire le scénario de leurs idoles.



Mais cette fois, ils sont tombés sur une solide équipe allemande qui n'a pas commis l'erreur de 1982 en prenant très au sérieux leur adversaire du jour.

Cela n'a toutefois pas empêché les Algériens de donner des sueurs froides au futur champion du monde, contraint de recourir à la prolongation pour se débarrasser de son protagoniste du jour (2-1).

Les Verts, eux, ont quitté la compétition avec les honneurs après avoir forcé le respect de toute la planète football. Le rendez-vous a marqué alors la naissance d'une nouvelle génération de joueurs très doués, à l'image de Brahimi, Feghouli et Slimani, pour ne citer que ceux-là, une génération sur laquelle les espoirs de tout un peuple sont placés pour redorer le blason du football algérien.

Cette génération va encore confirmer quelques mois plus tard, en alignant cinq victoires de suite dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), sous la houlette de Christian Gourcuff, qui a succédé en août dernier à l'entraineur bosnien.

Le technicien français a égalé pour la circonstance le record de ses prédécesseurs Lucien Leduc (1967) et Abdelhamid Kermali (1990) en matière de victoires consécutives en matches officiels. Restant ainsi sur la dynamique du Mondial, les Verts ont désormais une réputation à défendre lors de la prochaine CAN (17 janvier - 8 février) en Guinée équatoriale.

Le fait d'avoir hérité du groupe de la «mort» composé également du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Sénégal, fera en sorte que tous les projecteurs soient braqués sur eux.

## L'Entente sauve la face du joueur local

Ce retour au premier plan de l'équipe nationale a eu pour effet de «donner des idées» à l'ES Sétif, le représentant algérien dans la Ligue des champions d'Afrique de 2014. Personne ne connaît cher de la peau de l'ESS quand elle s'était qualifiée à la phase de poules de la C1.

Pourtant, les gars d'Aïn El-Fouara vont déjouer tous les pronostics et monter sur le toit de l'Afrique, devenant par la même occasion le premier club algérien à avoir remporté cette prestigieuse épreuve continentale des clubs dans sa nouvelle version.

Mieux, les Sétifens ont terminé la compétition avec seulement une seule défaite en 14 matchs, de quoi confirmer leur suprématie avec, de surcroît, un effectif composé exclusivement de joueurs locaux, si l'on excepte l'international gabonais Ze Ondo.

L'exploit de l'Entente, qui l'a emporté face aux Congolais de Vita Club en finale (2-2 à Kinshasa et 1-1 à Blida), aura sauvé la face d'un football local qui n'a pas brillé en cette année 2014. Les spécialistes sont unanimes d'ailleurs à considérer que ce football marche à deux vitesses. La présence de seulement deux éléments du championnat de Ligue 1 algérienne (les gardiens de but Mohamed-Lamine Zemamouche et Si-Mohamed Cédric) dans la liste des 23 joueurs ayant participé au Mondial, en est une parfaite illustration. Une réalité à laquelle les responsables du football algérien tentent de faire face. Ils fondent d'ailleurs tous leurs espoirs sur le professionnalisme qui a bouclé en 2014 sa quatrième saison dans le pays, mais sans pour autant qu'il "décolle" enfin.

## MONDIAL DES CLUBS 2014 - ES SÉTIF

**L'entraîneur Madoui prévoit plusieurs changements contre Sydney Wanderers**



L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, compte faire tourner son effectif à l'occasion du match contre Sydney Wanderers (Australie) demain à Marrakech pour la cinquième place de la Coupe du monde des clubs de football qui se déroule actuellement au Maroc, a-t-il indiqué.

«Je vais donner leurs chances aux joueurs qui n'ont pas pris part au premier match du Mondial, afin de faire reposer leurs coéquipiers et aussi leur permettre de vivre ce moment historique sur le terrain», a déclaré Madoui à l'APS.

L'ESS, qui est à sa première participation dans le «Mundialito», s'est inclinée samedi face à Auckland City FC (Nouvelle-Zélande) 1-0, dans le cadre des quarts de finale. Une défaite que toute la délégation sétifienne, à sa tête le président Hacen Hamar, a du mal à digérer, surtout que les Algériens étaient favoris avant la rencontre pour passer ce tour. Mais le driver de l'Entente appelle ses joueurs à oublier la déception de samedi et penser plutôt au prochain rendez-vous, sur lequel il mise d'ailleurs énormément pour quitter cette épreuve avec les honneurs.

«Il faut tourner la page de la précédente rencontre et penser à la suivante. Nous sommes certes déçus de notre défaite car nous avions de grosses ambitions pour passer aux demi-finales, mais au risque de me répéter, nous n'avons rien fait pour remporter ce match. Nous étions tout simplement dans un jour sans», a encore expliqué Madoui.

«Terminer à la cinquième place n'est pas une si mauvaise affaire pour une équipe qui participe pour la première fois à un tel rendez-vous, même si nous avions aspiré à mieux. Nous allons donc motiver nos joueurs à fond pour aborder cette rencontre face aux Australiens de Sydney Wanderers avec le sérieux voulu», a-t-il poursuivi.

A propos de l'adversaire, l'ancien défenseur central international a précisé qu'il n'avait pas beaucoup d'informations sur lui et qu'il travaillait seulement sur son match en quart de finale qu'il a perdu contre les Mexicains de Cruz Azul (3-1, a.p.).

## LIQUE 1 MOBILIS

# L'ES Sétif refuse d'affronter le CS Constantine le 20 décembre

Le président de l'ES Sétif Hacen Hamar, qui n'a toujours pas digéré l'élimination de son équipe en quarts de finale de la Coupe du monde des clubs au Maroc, a déclaré que son équipe refusait de jouer samedi face au CS Constantine dans le cadre de la 14e journée de Ligue 1 algérienne comme programmé dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP).

«Pas question que l'on joue samedi prochain. Nous n'aurons pas le temps de récupérer de nos deux matchs livrés au Mondial des clubs, sachant que nous allons rentrer au pays jeudi. Ce n'est pas normal de livrer un autre match 48 heures après notre retour», a déclaré Hamar à la presse algérienne présente à Marrakech où l'Entente disputera demain son match contre Sydney Wanderers (Australie) pour la cinquième et sixième places. Auparavant, les protégés de l'entraîneur Kheireddine Madoui avaient perdu, samedi, en quart de finale de l'épreuve contre les Néo-Zélandais d'Auckland City (1-0).



Le président de l'ES Sétif Hacen Hamar, qui n'a toujours pas digéré l'élimination de son équipe en quarts de finale de la Coupe du monde des clubs au Maroc, a déclaré que son équipe refusait de jouer samedi face au CS Constantine dans le cadre de la 14e journée de Ligue 1 algérienne comme programmé dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP).

Les observateurs prédisent que cette nouvelle affaire de programmation portera un coup aux relations entre l'ESS et la LFP, sachant que pas plus tard que samedi dernier les dirigeants sétifins avaient honoré le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, au niveau de leur lieu d'hébergement à Rabat peu avant leur première sortie en Coupe du monde pour avoir assisté le club dans sa campagne africaine en se montrant «souple» dans la programmation de leurs rencontres sur le plan local, ce qui les a aidés à relever le défi en Ligue des champions.

## PRÉPARATION

**Tunisie- Algérie le 11 janvier à 18h00 à Radès**

Le match amical entre les sélections tunisiennes et algérienne de football se déroulera le 11 janvier à 18h00 au stade de Radès (Tunis), a confirmé hier à Tunis, le sélectionneur de Aigles de Carthage lors d'une conférence de presse.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la préparation des deux équipes pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février en Guinée équatoriale.

Les partenaires de Yacine Chikhaoui disputeront deux autres rencontres amicales les 7 et 12 janvier 2015 contre des adversaires dont les noms seront connus ultérieurement, les pourparlers étant engagés avec quatre ou cinq pays, a précisé Leekens lors de la présentation du programme de préparation de son équipe. Les Tunisiens entameront leur préparation pour la CAN-2015 le 22 décembre prochain par un travail spécifique pour certains joueurs qui se poursuivra jusqu'au 30 du même mois avant d'entamer un premier stage du 2 au 8 janvier à Monastir suivi d'un second du 8 au 12 à Hammamet. Un troisième regroupement est prévu du 12 au 14 janvier à Monastir avant le départ pour la Guinée équatoriale.

Au premier tour de la CAN-2015, la Tunisie évoluera dans le groupe B avec la Zambie, la RD Congo et le Cap Vert. L'Algérie a hérité du groupe C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal.

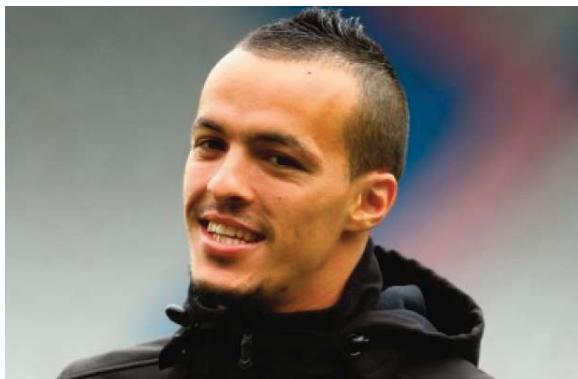
## TUNISIE

**Leekens : «Nous ne sommes pas favoris mais nous ambitionnons d'aller le plus loin possible»**

Georges Leekens, sélectionneur de l'équipe de Tunisie de football, a estimé hier que les Aigles de Carthage «ne sont pas parmi les favoris dans la course au titre de la CAN-2015 en Guinée équatoriale, mais ils ambitionnent d'aller le plus loin possible dans cette compétition».

Lors du premier tour de la CAN-2015, la Tunisie évoluera dans le Groupe B aux côtés de la Zambie, de la RD Congo et du Cap Vert. Au cours d'une conférence de presse, tenue hier au siège de la FTF, Leekens a exprimé sa satisfaction pour les performances de la sélection tunisienne lors des éliminatoires «dans un groupe de fer composé notamment du Sénégal et de l'Egypte», se félicitant de «la détermination, la rage de vaincre et la discipline» de tous les joueurs. Il a mis l'accent sur l'importance «d'éviter d'entamer la campagne continentale avec un optimisme exagéré» d'autant que le Groupe B n'est pas facile comme peut le croire le public sportif et compte des adversaires de valeur, dont notamment la Zambie vainqueur du titre en 2012. «Nous avons entamé la préparation pour le grand rendez-vous africain pour éviter tout contre-temps, notamment au plan de la logistique», a-t-il ajouté. Leekens a insisté, d'autre part, sur la nécessité «de faire preuve de concentration lors du premier tour, en particulier lors du premier match face au Cap Vert», affirmant que le staff technique planche «jour et nuit» sur la bonne préparation du groupe au plan physique, technique et tactique. Le technicien belge a indiqué à cet égard que la préparation se déroulera à Tunis, Monastir et Hammamet, du 2 au 14 janvier, ponctuée de trois matches amicaux. Lors de la phase finale, qui aura lieu du 17 janvier au 8 février, la sélection tunisienne entrera en lice le 18 janvier à Ebebyin face au Cap Vert puis le 22 janvier dans la même ville face à la Zambie avant de disputer son dernier match du premier tour, le 26 janvier à Bata, devant la RD Congo.

## CAN-2015/ ALGÉRIE

**Foued Kadir la surprise de Gourcuff dans la liste des 23**

Saïd Ben

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, Christian Gourcuff a dévoilé hier, la liste des 23 joueurs retenus pour prendre part à la Coupe d'Afrique des nations, CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février prochain en Guinée équatoriale avec trois surprises: ainsi donc la première surprise est de retrouver le milieu offensif Kadid Foued (Bétis Séville/ Espagne) dans la liste des 23. L'ex-Marseillais, n'avait disputé aucun match des qualifications de la CAN 2015. Et c'est certainement une petite récompense pour lui du fait qu'il efface ainsi son absence du dernier Mondial du Brésil. Gourcuff joue apparemment sur le plan psychologique. Ce qui incite le joueur à plus d'abnégation et surtout plus d'efforts pour montrer qu'il mérite la confiance du sélectionneur.

L'autre surprise est justement de retrouver Ishak Belfodil dans les «23» également! Et c'est considéré comme surprise dans la mesure où le joueur n'a pas retrouvé les marques qu'on lui connaît de par son talent et ses grandes potentialités. Etan lui aussi privé du dernier Mondial par coach

Vahid Halilhodzic, Gourcuff lui offre donc la possibilité de disputer un grand tournoi. Et la CAN est un tournoi vraiment d'importance. La troisième surprise est le retour de Mesloub Walid (FC Lorient/ France), bien que sur la liste des réservistes. Cette liste de réservistes est constituée de sept joueurs évoluant tous dans les championnats européens. Du côté des locaux, il était attendu de ne point trouver de joueur de champ. Et c'est donc le plus logiquement que Gourcuff n'a choisi comme locaux que les deux gardiens de but Doukha et Zemmamouche. De ce côté, aucune surprise n'est à signaler avec un M'bholi, indétrônable dans le poste de titulaire.

D'autre part, Gourcuff a donc logiquement fait confiance aux mêmes joueurs qui ont participé à la campagne africaine. C'est ainsi qu'on dénombre sur les 23 retenus pour le rendez-vous africain, 18 joueurs ayant participé à la Coupe du Monde 2014 l'été dernier au Brésil. La liste est marquée également par la présence du jeune défenseur de l'Olympique Lyonnais Zeffane Mehdi qui avait effectué son baptême de feu contre le Mali (0-2) le 19 novembre à Bamako et du milieu de terrain Mehdi Abeid (Newcastle) actuellement blessé. En

revanche, l'attaquant Nabil Ghilas (Cordoue/ESP) a été écarté de l'équipe et ne sera pas du voyage en Guinée équatoriale. Ghilas paie ainsi son mauvais comportement sur le banc de touche lors du match contre le Mali lors des éliminatoires de la CAN. Enfin, il est utile de rappeler qu'au premier tour de la CAN-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal. Les Verts entameront la compétition contre les Bafana et Bafana le 19 janvier à Mongomo avant de croiser le feu contre le Ghana le 23 et le Sénégal le 27 janvier.

S.B.

**Liste des 23 joueurs retenus :**

1-Abeid Mehdi (Newcastle/ Angleterre), 2-Belfodil Ishak (Parme/ Italie), 3-Belkalem Essaid (Trabzonspor/ Turquie), 4-Bentaleb Nabil (Tottenham/ Angleterre), 5-Bouguerra Madjid (Fujaïra/ Emirats Arabes Unis), 6-Brahimi Yacine (FC Porto/ Portugal), 7-Djabou Abdelloumen (Club Africain/ Tunisie), 8-Doukha Izzeddine (JS Kabylie/ Algérie), 9-Feghouli Sofiane (FC Valencia/ Espagne), 10-Ghoulam Faouzi (SSC Naples/ Italie), 11-Hallâche Rafik (SC Qatar/ Qatar), 12-Kadir Foued (Bétis Séville/ Espagne), 13-Lacen Medhi (Getafe/ Espagne), 14-Mahrez Riyad (Leicester/ Angleterre), 15-Mandi Aïssa (Reims/ France), 16-Mboli Rais (Philadelphie/ USA), 17-Medjani Carl (Trabzonspor/ Turquie), 18-Mesbah Djamel Eddine (Sampdoria Génés/ Italie) 19-Slimani Islam (Sporting/ Portugal), 20-Soudani Hilal Al Arabi (Dynamo Zagreb/ Croatie), 21-Taïder Saphir (Sassuolo/ Italie), 22-Zeffane Mehdi (O Lyon/ France) 23- Zemmamouche Mohamed Lamine (USM Alger)

**Réservistes :**

1-Cadamuro Liassine (Osasuna/ Espagne), 2-Guedioura Adlane (Watford/ Angleterre) 3-Mostefa Sebaa Mehdi (FC Lorient/ France), Mesloub Walid (FC Lorient/ France)

**La sélection olympique algérienne en stage à Sidi-Moussa**

La sélection algérienne olympique de football a entamé dimanche un stage bloqué de trois jours au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), pour poursuivre sa préparation en prévision des qualifications aux Jeux Olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil). Les joueurs convoqués par le sélectionneur olympique,

Pierre-André Schurmann a effectué une séance de récupération après avoir participé, durant le weekend, aux 32es de finale de la coupe d'Algérie, selon la Fédération algérienne de football. Le sélectionneur suisse a multiplié les stages pour les partenaires de Zinedine Ferhat en vue des éliminatoires de la coupe d'Afrique des U-23 dont la

phase finale est prévue en RD Congo. Cette compétition est qualificative pour les Jeux olympiques de Rio en 2016.

Outre ce stage, l'équipe algérienne qui avait disputé fin novembre un match amical contre la sélection militaire, devrait disputer deux rencontres amicales contre son homologue tunisienne les 10 et 13 janvier

prochains à Alger. Depuis l'intronisation de Schurmann à la tête de la sélection olympique algérienne, les coéquipiers de Meziane ont disputé cinq matchs amicaux ponctués par quatre victoires respectivement devant le Qatar (1-0, 1-0) et devant le Mali (3-0, 1-0) contre une défaite face à l'équipe nationale militaire (1-0).

## CAN-2015/AFRIQUE DU SUD

**Le capitaine des Bafana Bafana incertain**

Le capitaine de l'équipe nationale d'Afrique du Sud, Dean Furman, blessé à l'aine en novembre dernier espère être rétabli à temps pour prendre part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football prévue du 17 janvier au 8 février prochain en Guinée équatoriale, rapporte hier la presse locale.

Dean Furman s'était blessé lors du dernier match de qualification à la CAN-2015 face au Nigeria (2-2) disputé le 19 novembre 2014. «Je suis à l'arrêt à cause d'une blessure à l'aine contractée lors du match contre le Nigeria ce qui m'a causé par mal de problèmes. J'espère reprendre la compétition le plus tôt possible.» a in-



diqué le joueur de Doncaster Rovers à la presse. Le capitaine des Bafana Bafana espère jouer au moins deux matchs de championnat Sud-africain avant la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015. «J'ai l'espérance de disputer au moins deux rencontres de championnat pour bien récupérer et aborder la CAN-2015 dans les meilleures conditions», a-t-il souligné. Au premier tour de la CAN-2015, l'Afrique du Sud dirigée par Shakes Mashaba, évoluera dans le groupe C avec le Ghana, l'Algérie et le Sénégal. Les Sud-Africains entameront la compétition face à l'Algérie le 19 janvier prochain à Mongomo.

APS

## MKHITARYAN ABSENT SIX SEMAINES

Mkhitaryan, 26 ans, manquera donc les deux derniers matches de la phase aller du Championnat d'Allemagne, mercredi contre Wolfsburg, puis samedi au Werder Brême. Pour sa deuxième saison dans la Ruhr, Mkhitaryan ne totalise qu'une passe décisive et seulement 2 buts qui remontent à août, en Supercoupe contre le Bayern Munich et au 1er tour de la Coupe d'Allemagne contre le Preussen Münster (D3).



## MATA «On a bien fait le travail»

**Le milieu de terrain de Manchester United, Juan Mata, a livré ses impressions après la victoire face à Liverpool (3-0).**

«Ce n'est jamais facile contre Liverpool mais c'était un gros match. On a bien pressé, on a marqué, donc on a bien fait le travail. On marque beaucoup et on n'encaisse pas de but, il faut continuer comme ça. On a été très bon en 2e période, cela va bien booster notre confiance pour décembre. Ce mois va être très intense, on n'a pas le temps de savourer les victoires.» a déclaré Juan Mata, milieu de terrain de Manchester United, à l'issue du match face à Liverpool (3-0). Des propos rapportés par L'Equipe.

## VAN GAAL : «JE SUIS TRÈS FIER»

**Le manager de Manchester United, Louis van Gaal, est revenu sur la performances des siens face à Liverpool (3-0). «Je suis très fier de ne pas avoir encaissé de but grâce aux superbes réflexes de De Gea. On a aussi mis des jolis buts à une touche de balle, ce qui me fait aussi très plaisir. On a aussi concédé beaucoup d'occasions, ce qui n'était pas nécessaire. Je vais demander demain pourquoi aux joueurs» a déclaré Louis van Gaal, l'entraîneur de Manchester United, après la victoire des Red Devils face à Liverpool (3-0). Des propos rapportés par L'Equipe.**



## RIBÉRY : «JE PEUX PARTIR»

Plus de Franck Ribéry en équipe de France, et s'il n'y avait plus de Franck Ribéry au Bayern Munich ? L'hypothèse semble improbable tant l'histoire d'amour entre le club bavarois et le joueur français semble idéale. Néanmoins, l'ancien international a émis l'idée de jouer ailleurs, même si son cœur restera toujours à Munich. «Je suis ici depuis 8 ans. Je nous ai acheté une maison ici, mon fils est né ici, j'ai élevé mes filles ici. Ils parlent mieux allemand que moi (...) Je pourrais jouer pour un autre club en Europe mais mon cœur bat trop pour le Bayern», a ainsi déclaré «Kaiser Franck» au Welt am Sonntag. Le milieu offensif semble plutôt enclin à rejoindre une destination plus exotique que l'Europe, s'il devait quitter l'Allemagne. «Mais je peux imaginer aller aux États-Unis, au Qatar ou à Dubaï pour une nouvelle expérience», a-t-il ainsi ajouté. En attendant, le public de l'Allianz Arena scandé encore son nom et continue de lui adresser ses chansons.



## JAMES IRA AU MAROC

**James Rodriguez ira au Maroc pour disputer le Mondial des Clubs. Le Colombien a fait son retour à l'entraînement. Touché face au Celta Vigo et victime d'une lésion musculaire au mollet droit la semaine dernière (3-0), James Rodriguez a fait son retour à l'entraînement. Le Colombien s'est remis et fait même partie du groupe qui se rend au Maroc pour jouer le Mondial des Clubs. La demi-finale aura lieu ce mardi à Marrakech contre les Mexicains de Cruz Azul.**

## DIEGO COSTA retrouve le chemin



Diego Costa a profité de la victoire de Chelsea face à Hull City (2-0), samedi à Stamford Bridge, pour marquer à nouveau.

Muet depuis quatre matches, l'international espagnol a parfaitement exploité un service de son coéquipier Eden Hazard pour porter le score à 2-0, inscrivant son douzième but cette saison en Premier League. Au classement des buteurs, il talonne l'Argentin Sergio Agüero, leader avec 14 réalisations. Costa pourrait d'ailleurs bientôt passer en tête, puisque Agüero, blessé, est indisponible pour deux mois.



## Lampard rejoint Henry à la 4<sup>e</sup> place des buteurs

**Prêté jusqu'au 31 décembre par le New York City FC et peut-être prolongé pour quelques mois du côté de Manchester City, Frank Lampard est désormais le 4e meilleur buteur de**

**l'histoire de la Premier League en compagnie de Thierry Henry. Le milieu de terrain de 36 ans, unique scoreur des Citizens contre Leicester (0-1), samedi en Premier League, totalise**

**désormais 175 réalisations. C'est trois de moins que son ancien coéquipier en sélection anglaise Wayne Rooney, qui devrait néanmoins évoluer encore quelques années dans le**

**championnat. Alan Shearer, buteur à 260 reprises en PL avec Blackburn et surtout Newcastle, est très, très loin dans le classement.**

**ALGÉRIE - IRAN****M. Bensalah s'entretient avec l'ambassadeur iranien des relations bilatérales «privilégiées»**

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a évoqué lundi avec l'ambassadeur d'Iran à Alger, Réda Ameri, les relations «privilégiées» entre l'Algérie et l'Iran.

M. Bensalah a évoqué avec l'ambassadeur d'Iran qui lui rendait une visite de courtoisie les relations bilatérales «privilégiées» entre

les deux pays, a indiqué un communiqué du Conseil de la Nation avant de souligner que les deux parties ont abordé également les domaines de coopération et la volonté politique susceptible de hisser cette coopération à des «niveaux meilleurs». L'entrevue a permis d'autre part, de procéder à un

**ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD****M. Lamamra tient à Johannesburg une séance de travail avec son homologue sud-africaine**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a tenu, lundi à Johannesburg, une séance de travail avec son homologue sud-africaine, Maite Nkoana-Mashabane, dans le cadre de l'évaluation des relations bilatérales et des perspectives de leur renforcement durant l'année 2015. Les deux ministres ont également procédé à un

échange de vues sur les questions politiques africaines et internationales.

Ils ont ainsi passé en revue la situation prévalant au Sud du Sud et en Somalie, ainsi qu'au Mali et en Libye à la lumière des efforts déployés par l'Algérie pour une solution pacifique à la crise dans ces deux pays.

**DIPLOMATIE****M. Mokadem Bafdal nouvel ambassadeur d'Algérie à Maurice**

Le gouvernement de la République de Maurice a donné son agrément à la nomination de M. Mokadem Bafdal, en qualité d'am-

bassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République de

Maurice, avec résidence à Antananarivo, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

**Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur du Kazakhstan en Algérie**

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Aryn Berik, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kazakhstan auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence au Caire, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

**ALGÉRIE - NIGER****Les Nigériens victimes d'un accident de la route au Sud de Ghardaïa inhumés à Hassi-Lefhal**

Les ressortissants nigériens victimes de l'accident de bus survenu dimanche près de Hassi Lefhal (Ghardaïa), ont été inhumés lundi en début d'après-midi au cimetière de cette localité, dans une ambiance lourde d'émotion.



vant, la délégation a rendu visite aux blessés de cet accident de circulation, survenu dimanche au sud de Ghardaïa, transférés à l'hôpital de Métill où ils reçoivent les soins nécessaires et qui sont «hors de danger», selon une source médicale. Les victimes ont péri dans un tragique accident de circulation survenu dimanche à 90 km au sud de Ghardaïa, près de la localité de Hassi-Lefhal et qui a fait 11 morts dont deux Algériens et 16 blessés (douze Nigériens et quatre Algériens). L'accident s'était produit suite à une violente collision entre un camion en provenance du sud et un bus en provenance de la wilaya de Mila et transportant des ressortissants nigériens devant être rapatriés vers leur pays d'origine, sur demande du gouvernement nigérien concernant le rapatriement de ses ressortissants entrés illégalement sur le territoire algérien. Les quatre Algériens blessés dans cet accident ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires.

**SIDI BEL-ABBÈS****L'équipe de DK News au 2<sup>e</sup> Zootechexpo**

L'équipe de DK News a pris part du 14 au 16 décembre, à Sidi Bel-Abbès, à la 2<sup>e</sup> édition du Salon international de zootechnie, Zootechxpo. Placé sous le thème «La filière avicole, stratégies et perspectives», l'événement

a enregistré la participation de 78 exposants, d'Algérie, de France, d'Italie et d'Espagne.

Une série de tables rondes, conférences et ateliers a été animée par des experts tout au long du Salon.

**2<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE ZOOTECHNIE****La promotion de la production locale mise en avant**

Le 2<sup>e</sup> Salon international de zootechnie, Zootechxpo, s'est achevé hier à Sidi Bel-Abbès après trois jours d'intense activité nourris de discussions constructives entre les agronomes.

Placée sous le signe du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, cette seconde édition du Salon, couronnée de succès, a enregistré la participation record de 78 exposants parmi lesquelles figurent 5 entreprises étrangères venues de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne et des Etats Unis d'Amérique. «L'objectif du Salon est de constituer un groupe-

ment des aviculteurs privés.

La promotion du secteur avicole permettra à long terme d'assurer notre autosuffisance alimentaire en matière d'œufs et de viandes blanches, qui constituent la source principale de protéines des algériens» a confié M. Lala Boukhalfa, commissaire du Salon. Côté fréquentation, cette édition du Zootechxpo a attiré des visiteurs venus des 48 wilayas.

Il est également à rappeler qu'une série de rencontres abordant la thématique de la production avicole se sont tenues tout au long du Salon.

**LICORNE**  
communication  
www.licorne-dz.com  
**Organise**  
ZOOTECHXPO  
2<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE ZOOTECHNIE ZOOTECHXPO

Sous Le Haut Patronage du Mr. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural  
Avec le Parrainage de Monsieur le Wali de Sidi Bel Abbès  
**2<sup>e</sup> Salon International de ZOOTECHNIE**  
Les 2<sup>emes</sup> journées scientifiques sur la filière avicole stratégies et perspectives

**الصالون الدولي الثاني لتقنيات الانتاج الحيواني**

Du 14 au 16 Décembre 2014  
Salle Omnisports Sidi Bel Abbès - Algérie

